

Démission de Bernard Cleary



M. Bernard CLEARY

par Yves BERNIER
M. Bernard Cleary, directeur de l'information et de la programmation de Télé-Capitale Ltée a remis, hier après-midi, à ses employeurs sa démission effective immédiatement. Cette démission a pris tout le monde par surprise dans le milieu de la

télévision de la capitale, et malheureusement il a été impossible d'obtenir très tard hier soir des explications ou des commentaires additionnels à cette démission.

Joint hier soir en début de soirée, M. Cleary a en effet confirmé qu'il avait remis à ses

patrons sa démission effective immédiatement, ce qui veut dire qu'il ne sera même pas à son bureau ce matin. M. Cleary à qui nous avons parlé au téléphone, s'est refusé à tout commentaire sur sa démission, précisant toutefois que ce geste qu'il venait de faire était tout à fait personnel.

Nous avons tenté vainement hier soir de joindre M. Gilles Grégoire, vice-président exécutif de Télé-Capitale Ltée et président de Télé 4 ou CFCM-TV Québec.

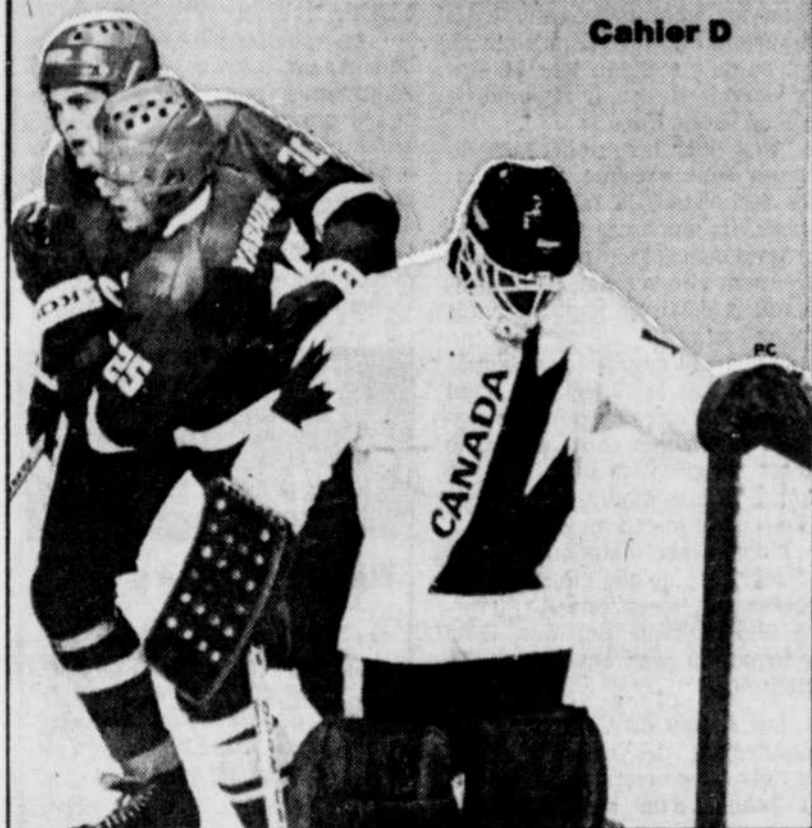
Devant l'absence de commentaires vis-à-vis de la démission de M. Cleary, qui sur-

vient exactement une semaine avant le lancement de la nouvelle saison dont il est grandement tributaire, on ne peut conclure que le départ de M. Cleary relève probablement d'un conflit très important entre lui et

Lire, page A-2, CLEARY

L'URSS gagne ...et critique

Cahier D



LE SOLEIL

88e année, no 208
70 pages 4 cahiers

QUÉBEC,

Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$

JEUDI 30 AOÛT 1984 Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Le fisc examine le dossier de 40 députés fédéraux

par Norman DELISLE (PC) — Le dossier fiscal de 40 des 75 députés fédéraux du Québec à Ottawa fait l'objet d'un examen attentif et suivi du fisc québécois depuis 1981.

Un document confidentiel du ministère du Revenu, dont la Presse canadienne a obtenu copie, révèle

qu'en février 1982, 14 députés fédéraux sont considérés comme "délinquants" par le fisc tandis que les

dossiers de 8 autres députés sont classés "introuvables".

A cette même date, 16 de ces

députés étaient en dette avec le fisc québécois pour des montants allant jusqu'à \$10,381.

Les dossiers jugés introuvables sont ceux de députés qui ne semblent plus résider dans cette province bien qu'ils représentent officiellement une circonscription du

Réactions de députés

Page A-9

Lire, page A-2, FISC

Sous-ministre accusé de conduite en état d'ébriété et de délit de fuite

par Michel TRUCHON

M. Jean-Claude Picard, sous-ministre aux Communications, qui a plaidé non coupable, hier, à des accusations de conduite en état d'ébriété et de délit de fuite, a préféré ne faire aucun commentaire concernant les incidents qui ont conduit à son arrestation, mardi soir.

"J'ai donné ma version des faits aux policiers et je compte bien pouvoir m'expliquer un jour...", a-t-il dit au SOLEIL.

M. Picard ne s'est pas présenté en cour municipale, hier matin. C'est son avocat, Me Carol St-Cyr, qui a enregistré le plaidoyer de non-culpabilité en son nom devant le juge Laurent Cossette. L'affaire a été remise au 6 septembre pour la forme.

Selon la police, la voiture de M. Picard a été impliquée dans un accident avec une moto de police, vers 20h mardi, au coin de la Grande-Allée et de la rue Cartier. Le policier, l'agent Denis Robitaille, a subi de multiples contusions à ce moment.

Le conducteur devait être retracé quelques minutes plus

tard dans un garage de la rue Saint-Cyrille ouest. Conduit à la centrale du parc Victoria, il était soumis à l'alcootest qui devait donner un premier résultat de

0,12 et un deuxième de 0,14 une vingtaine de minutes plus tard. M. Picard a été relâché vers 23h avec promesse de comparaître en cour municipale le lendemain.

Selon la version fournie par la police, l'agent Robitaille était affecté au contrôle de la circulation pour le défilé des voitures antiques marquant la pre-

Lire, page A-2, FUITE



Un policier examine les éraflures que montre la voiture appartenant à M. Picard qui apparaît en haut, à droite.

- **Affaire privée, selon Lévesque**
- **Consternation au ministère**

Page A-10

SOMMAIRE

- Annonces classées C-9 à C-14
- Arts et spectacles C-4 à C-8
- Bandes dessinées C-12
- Bridge C-14
- Carrières et professions B-13
- Décès C-15
- Economie-finance B-8 à B-10
- Editorial A-16
- Feuilleton C-7
- Horoscope C-14
- Information régionale B-1 et B-2
- Loterie A-2
- Monde B-7 à B-16
- Mot mystère C-14
- Mots croisés C-14
- Où aller à Québec C-7
- Patron C-14
- Politique A-12 à A-14
- Sciences C-2 et C-3
- Sport Cahier D
- Télévision C-6

MÉTÉO



Averses ou orages dispersés, aujourd'hui. Maximum de 28. Demain, dégagement à Québec et quelques averses dans l'Est.

Détails, page A-4



Une quarantaine de pompiers ont mis deux heures à maîtriser l'incendie qui a provoqué trois alertes.

Incendie à bord d'une barge, dans le port

par Lucien LATULIPPE

Un incendie qui a nécessité trois alarmes a éclaté, hier soir, à bord de la barge à grains Nanticoke, de la compagnie Canada Steamship Lines, qui était amaré au quai 29, dans la rivière Saint-Charles, près des silos à grains du port de Québec.

L'alarme a été lancée un peu avant 22h et il a fallu près de deux heures pour parvenir à circonscire les flammes qui s'étaient propagées dans la cale où il y avait encore du grain. Personne n'a été blessé. La rumeur a couru pendant un certain temps qu'un membre ou deux de l'équipage manquaient à l'appel, mais après vérification, tous étaient là.

Une quarantaine de pompiers ont participé à la lutte sous les directives du chef des opérations Raymond Chevalier et du chef de division Gaétan Boily. Ils étaient dirigés par les membres de l'équipage qui étaient aussi assistés de représentants de la compagnie Bunge.

Il semble que le feu ait été provoqué par une défectuosité sur l'immense convoyeur de la barge qui mesure 735 pieds de long et dont la capacité est de 26,000 tonneaux. Le convoyeur

Lire, page A-2, INCENDIE



Aucun membre de l'équipage ne manquait à l'appel, ayant tous pu descendre à temps.

Québec à la Chambre des communes.

Le document sur lequel la Presse canadienne est parvenue à mettre la main est un bilan préparé en 1982 par le directeur intermédiaire du service du contrôle opérationnel du ministère du Revenu, M. Claude Kirouac. Le document est marqué confidentiel et doit, selon les instructions qui y sont inscrites, demeurer dans le coffre-fort du ministre.

Deux députés admettent, dans des lettres au ministre, qu'ils ont bel et bien démenagé en Ontario. Ce sont MM. Francis Fox, ministre du Commerce extérieur et député de Blainville-Deux Montagnes, et David Berger, député de Laurier.

M. Fox, à qui le ministre réclamait le paiement de l'impôt pour 1977 et 1978, explique dans sa lettre qu'au cours de ces années, il est devenu citoyen ontarien, résidant successivement au 43 Pentry Lane et au 500 rue Laurier ouest, à Ottawa.

Quant à M. Berger, il explique qu'il réside au 100 avenue Bronson, appartement 1207, à Ottawa, depuis août 1979.

Les dossiers fiscaux "in-

trouvables" sont ceux de MM. André Ouellette député de Papineau et ministre du Développement économique, Jean Chrétien, député de Saint-Maurice et vice-premier ministre, Rémi Bujold, député de Bonaventure et ministre d'État au Développement régional, Robert Gourd, député d'Argenteuil, Alexandre Cyr, député de Gaspé, Henri Tousignant, député de Témiscamingue et Ian Watson, député de Châteauguay.

Demeurait également "introuvable" le dossier d'un autre député qui n'est plus candidat à l'élection du 4 septembre M. Pierre de Bané, ex-député de Matane.

Les ministres Ouellette et Chrétien ont déjà reconnu publiquement qu'ils ne résidaient plus au Québec.

Délinquants

Le ministère québécois du Revenu qualifie par ailleurs de "délinquants" 14 autres députés qui ont, selon toute apparence, omis de produire leur déclaration pour une ou plusieurs années.

Le document identifie le groupe de "délinquants" comme suit: les

ministres Monique Bégin et Jean Lapierre et les députés Rod Blaker (Lachine), Roland Dion (Portneuf), Marcel Dionne (Chicoutimi), Claude Tessier (Mégantic-Compton-Stanstead), Yves Demers (Duvernay), Pierre Deniger (Laprairie), Louis Desmarais (Montréal-Dollard), Jacques Guilbault (Saint-Jacques), Thérèse Killens (Saint-Michel), Claude Lachance (Rosemont), Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean) et André Maltais (Manicouagan).

Le ministre a décidé de ne plus considérer Mme Bégin et M. Blaker comme citoyens québécois à compter de 1981.

Il réclame cependant la production de rapports d'impôts à ces personnes pour les années antérieures.

Dettes

Enfin, le document fournit la liste de 16 députés fédéraux qui, en février 1982, avaient pris arrangement avec le ministère québécois pour rembourser des montants dus au chapitre de l'impôt.

Les montants dus vont de \$21 pour le député de Sainte-Marie Jean-Claude Malépart jusqu'à \$10,381 pour le député de Missisquoi André Bachand.

Le document signale par ailleurs que dans le cas du premier ministre du temps Pierre Elliott Trudeau, "il est considéré comme non-résident" au Québec même s'il est député de la circonscription montréalaise de Mont-Royal, car le gouvernement fédéral lui fournit une résidence à Ottawa. M. Trudeau n'a donc pas à assumer l'impôt provincial.

CLEARY (suite de la première page)

la direction de la station Télé 4 Québec.

Si on se rapporte à la vente récente de Télé-Capitale au groupe Pathonic Inc., on pourrait peut-être conclure que la démission de M. Cleary a un lien avec cette vente. Mais ce dernier

Sentence exceptionnelle envers un braconnier

MONTREAL (PC) — La lourde sentence imposée à un braconnier de Sainte-Agathe-des-Monts, Gilles Thibault, qui a été condamné à huit mois d'emprisonnement ainsi qu'à une amende de \$20,700 pour avoir chassé illégalement dans la réserve faunique Papineau-Labelle, fera date dans les annales judiciaires.

Le juge Bruno Cyr, de la cour des sessions de la paix, district de Mont-Laurier, s'est en effet montré très sévère à l'endroit de ce propriétaire d'ambulance qui a été conduit aux cellules après qu'il eut plaidé coupable à 56 chefs d'accusation, reconnaissant avoir chassé illégalement la nuit à l'aide d'un projecteur, d'avoir tiré un chevreuil lorsqu'il était dans un véhicule et d'avoir transporté clandestinement des cerfs de Virginie.

Le magistrat a aussi ordonné, mardi, la confiscation de tous les biens ayant servi à cette fin, dont la valeur s'élève à environ \$10,000. Il s'agit de deux camionnettes, de matériel d'écoute électronique et de carabines que le propriétaire ne reverra plus. Il avait été accusé préalablement de 86 chefs d'accusation mais la Couronne a accepté d'en réduire le nombre à 56.

Selon le service du contentieux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, c'est l'une des plus importantes causes au Québec dans le domaine du braconnage.

La condamnation de Gilles Thibault met un terme aux procédures judiciaires qu'avaient entreprises le ministère à la suite d'une enquête

menée l'an dernier et qui avait donné lieu à une véritable "opération d'espionnage" à laquelle ont participé une cinquantaine d'agents de conservation. Durant plusieurs mois, les 11 personnes impliquées dans cette affaire ont fait l'objet de

filatures, d'écoute électronique et d'une surveillance continue.

Le printemps dernier, 10 braconniers plaident coupables à des accusations similaires. Ils avaient aussi écopé de fortes amendes.

Malgré la grève, CNCP dit fournir un service potable

MONTREAL (PC) — Les cadres non syndiqués de Télécommunications CNCP assurent un service acceptable sans leurs techniciens, en grève depuis mardi. C'est ce qu'a soutenu hier M. Robert Gervais, directeur régional de la région Est du Canada.

"Nos administrateurs et directeurs sont presque tous d'anciens techniciens, a fait valoir M. Gervais. Ils n'ont pas touché à un tournevis depuis longtemps mais ils reprennent vite la main. Ils doivent cependant déléguer leurs activités de planification."

Il y a 650 employés syndiqués en grève dans la région Est. Cinq cents d'entre eux occupent un emploi de technicien. Au Canada, le nombre de grévistes dépasse 2,000 employés, soit la moitié des salariés de Télécommunications CNCP.

L'entreprise maintiendra tous les services qu'elle fournit habituellement, exception faite du service télégraphique public, celui par lequel on peut envoyer un télégramme.

Les clients du CNCP sont essentiellement des organismes industriels ou gouvernementaux qui ont besoin d'un service de télécommunications. Par exemple, une banque peut être reliée à ses

nombreuses succursales et leur transmettre des données à haute ou basse vitesse par l'intermédiaire du CNCP.

La compagnie fournit également un service de voies téléphoniques pour les grosses sociétés qui veulent relier plusieurs bureaux entre eux. Jusqu'à maintenant, aucune rencontre de négociation n'est en vue entre l'employeur et le syndicat, c'est-à-dire l'Association canadienne des employés des communications et travailleurs connexes (ACECTC).

le mot du jour

Beaux discours

On prend la parole dans une assemblée (en un mot, on parle), mais on ne prend pas la parole de quelqu'un. On s'en rapporte à un tel ou bien on se fie à la parole de quelqu'un.

Pierre BELLEAU

FUITE (suite de la première page)

mère du film "Le crime d'Ovide Plouffe". "Sa moto était immobilisée et il a vu une voiture venir. Comme elle ne semblait pas vouloir s'arrêter, il a sauté en bas de la Harley Davidson qui a été heurtée par l'auto qui a poursuivi sa route", a raconté hier l'inspecteur Brian Pickford.

L'agent Robitaille, qui n'a subi aucune blessure grave, se plaignait de douleurs musculaires à la poitrine, de raideurs à l'épaule droite, de douleurs au genou et à la cheville gauches ainsi que d'éraflures au bras gauche.

La voiture appartenant à

Jean-Claude Picard montre des éraflures sur tout le côté gauche et le pneu avant droit était crevé. La moto, elle, a été endommagée du côté gauche également: barre de protection tordue, marchepied écrasé, pédale d'embrayage cassée et jante avant bosselée.

"Si l'agent Robitaille n'avait pas sauté de sa moto, il aurait sûrement eu la jambe coincée...", a dit hier un policier qui examinait le véhicule.

La police précise que l'arrestation de M. Picard, dans les minutes qui ont suivi, a été "normale", qu'il n'a pas résisté et qu'il n'y a pas eu de poursuite.

INCENDIE (suite de la première page)

avait fait défaut, hier après-midi, et c'est après l'avoir remis en marche que le feu aurait éclaté.

Il va sans dire que la fumée acre qui s'échappait de la cale a nui au travail des pompiers. Des masques à air ont servi à se glisser à l'intérieur de la barge et à pouvoir repérer le foyer d'incendie. De la mousse liquide, qui se mélange à l'eau déversée sur le brasier, a également été utilisée.

Les autorités du port ont également fait appel à un remorqueur maritime qui est pourvu de puissants jets d'eau. Par précaution, une lance d'eau a été braquée pendant un certain temps sur la coque extérieure du bateau, pour refroidir l'endroit où se trouvait le "bunker" qui alimente les moteurs. A 1h cette nuit, les 40 pompiers, qui avaient répondu à la triple alarme, étaient encore sur place.

Des agents de la police du

port se sont maintenus aux abords de la barge pour éloigner les curieux. Le commissaire Cyrille Delage était aussi sur place et il est monté à bord pour s'enquérir de la situation. Pour leur part, des policiers de Québec ont empêché les automobilistes de se rendre trop près de la scène de l'incendie.

L'étendue des dommages n'a pas été révélée, hier soir. Il y avait encore à bord environ 6,000 tonnes de grains. La barge devait quitter Québec, hier soir, et l'incendie a retardé son départ on ne sait pour combien de temps.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Sam.: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mercredi 29 août 1984)
2-0-1
8-7-1-1
Informations: 643-8990

Contemporaine*



carrément masculin

LE PALETOT EN TWEED-CARREAUX

saison 84-85, la contemporaine endosse des manteaux carrément masculins... à juste titre on les identifie à leurs proportions: ils sont droits et longs, les épaules bien marquées, ils sont superbement taillés dans des laines unies, des tweeds confettis, chevrons ou carreaux. vous les verrez, portés sur des tailleurs-pantalons ou jupes de textures et motifs différents dans des compositions de couleurs sourdes donnant à cette allure force et caractère.

ci-contre: le paletot en tweed-carreaux dans des tons de gris, taupe, grège. 6 à 12. 495.00 porté sur blazer et pantalon prince de galles.



la maison

SIMONS

TROIS MAGASINS: PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VILUX QUÉBEC

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE

3 DERNIERS JOURS

Jusqu'à **40%** de rabais sur tous les meubles en magasin

Livraison gratuite à travers la province
De plus rabais consentis sur toute commande

DÉCOR·BOIS

Dépositaire des meubles "Le Bahutter"

75, COTE DU PASSAGE, LEVIS, QUE. - TEL.: 837-6185

En commission parlementaire de l'agriculture

Les sept grévistes de la faim seront entendus

par Rudy LE COURS

(PC) — Les sept grévistes de la faim de Saint-Cyrille-de-Wendover seront entendus par la commission parlementaire de l'agriculture qui s'engage à étudier leurs dossiers dans un délai de 15 jours. En retour, elle les prie de cesser immédiatement leur jeûne.

Voilà le consensus auquel sont parvenus, hier, les députés membres de la commission qui entendra par la même occasion l'Union des producteurs agricoles, l'Office du crédit agricole et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon. Cela signifie que les grévistes

pourraient comparaître dès la fin du mois de septembre si les députés ont en main tous les documents pertinents.

De plus, les membres de la commission ont convenu, au cours de leur séance de travail, de clarifier le mandat d'étude sur la relève agricole qu'ils s'étaient donné en avril

pour étudier le financement et l'endettement agricoles découlant de l'application des programmes de l'Office du crédit agricole et pour recommander à l'office, s'il y a lieu, les correctifs appropriés.

Le critique libéral de l'opposition sur les questions d'agriculture, M. Yvon Picotte (Maskinongé), s'est dit très satisfait de l'issue des travaux car la résolution finale englobe l'ensemble des objectifs qu'il s'était fixés.

Engagement

Il s'est engagé à déployer toutes ses énergies pour que les grévistes de la faim puissent faire valoir leurs points au cours de leur comparution devant les membres de la commission.

Tout comme le député péquiste de Saint-Hyacinthe et proposeur de la résolution adoptée à l'unanimité, M. Maurice Dupré, M. Picotte a supplié les grévistes de mettre fin à leur moyen de pression puisque la commission "est suffisamment sensibilisée à ce drame humain".

M. Marcel Talbot en était, hier, à son 22e jour de jeûne pour protester contre la saisie de ses biens agricoles. Six confrères se sont joints à sa protestation quelques jours après qu'il l'eut entreprise. Avant-hier, des médecins avaient qualifié d'alarmant l'état de santé de certains d'entre eux.

La commission avait été convoquée à la demande du député de Maskinongé qui souhaitait que soit examinée "la situation alarmante qui touche présentement les productions porcines, bovines, maraîchères et des grandes cultures".

Mais le président de la commission, M. Yvon Vallières (libéral Richmond), avait convoqué les députés pour étudier précisément le cas des grévistes de la faim.

Ce qui-proquo a donné lieu à une bataille de procédure souvent loufoque qui a alourdi les travaux de la commission.



Le Soleil, Clément Thibault
Du sang maculait les murs du corridor entre les deux chambres et il est probable que le meurtrier y ait poursuivi sa victime.

Karine Drouin n'aurait pas été violée

par Michel TRUCHON

Aucun effort n'a été ménagé depuis mardi pour tenter d'éclaircir le meurtre de la jeune Karine Drouin, assassinée de plus de 20 coups de couteau dans la maison de sa mère à Cap-Rouge.

Hier soir, une cinquantaine de personnes avaient été interrogées et les enquêteurs avaient passé la journée à fouiller les environs de la place de la Citière, allant même jusqu'à vérifier toutes les poubelles, les égouts et la falaise dans l'espoir de retrouver l'arme du crime, possiblement un couteau ayant une lame de six pouces de long et d'un pouce de large.

Par ailleurs, les policiers de Sainte-Foy ont fait appel à un spécialiste de la GRC, le sergent Paul-H. Morin, qui a visité la scène du crime et fait des prélèvements de sang. L'expert, qui est instructeur au Collège canadien de police à Ottawa, tentera de déterminer où précisément l'agression a débuté. Les traces de sang laissent croire que la victime a fui devant celui qui l'attaquait à coups de couteau.

Aujourd'hui, le chien pisteur de la Sûreté du Québec devait fouiller les environs, toujours dans le but de retrouver l'arme du crime.

L'enquête a également permis de constater qu'une somme d'une soixantaine de dollars, qui en principe devait se trouver sur la table de chevet de la jeune Drouin, était disparue. L'examen poussé de la scène du crime a aussi révélé que la moustiquaire

de la porte-fenêtre était percée, non loin du loquet.

Les spécialistes continuent aussi de se pencher sur les empreintes relevées dans la maison, notamment celles sur le bras d'escalier en face de la porte d'en avant.

Il semble maintenant presque certain qu'il n'y a pas eu viol, même si la police continue de croire que Karine Drouin peut avoir été victime d'un maniaque sexuel.

Le rapport d'autopsie, confirmé hier, fait état de 22 marques de coups de couteau, dont sept étaient mortels: un au coeur, deux au poumon gauche et quatre au foie. Il y avait sept traces de coups aux mains et aux bras, ainsi qu'une à la nuque.

Karine Drouin, âgée de 17 ans, était seule dans la maison du 1500 de la place de la Citière, à Cap-Rouge, un petit quartier résidentiel situé en face de l'usine de filtration sur le chemin Sainte-Foy. C'était la première fois qu'elle dormait seule, une compagnie ayant l'habitude de rester avec elle depuis les deux semaines que sa mère est partie en voyage.

L'agression s'est probablement produite vers 2h du matin. Deux personnes du voisinage ont rapporté à la police avoir entendu des cris perçants, vers cette heure de la nuit.

Le corps a été découvert vers 8h mardi matin par une autre adolescente, amie intime de la victime, qui venait la chercher pour aller à leur première journée de cours au cégep Notre-Dame-de-Foy.

La septuagénaire évincée a finalement été prise en charge par un couple d'amis

par Yvan LEPINE

Mme Yvette Bergeron, la dame physiquement handicapée qui a été expulsée, lundi, de son logis de l'avenue Bardy, à Saint-Pie-X, à Québec, a été finalement prise en charge par un couple d'amis, où elle se repose des durs événements qu'elle a vécus.

Agée de 70 ans, Mme Bergeron a dû passer la nuit au poste de police, elle qui se déplace péniblement depuis qu'elle a été frappée par un autobus en 1979.

Elle a plaidé non coupable, hier matin, à l'accusation de désordre qui a été portée contre elle après avoir résisté fermement à son expulsion. Elle a été libérée moyennant une caution de \$1, mais elle devra se présenter à son enquête pro forma qui n'aura pas lieu avant le 7 septembre.

Une nuit d'enfer

"J'ai passé une nuit d'enfer au poste de police", raconte la vieille dame. "Un policier m'a même maltraitée. J'ai dû attendre longtemps assise sur une chaise de bois avant de pouvoir aller dans ma cellule. Je me suis finalement couchée à 4h30. J'ai tout de suite dormi, mais je n'ai pas eu un sommeil très profond à cause de la couchette qui était

trop mince et d'où j'avais peur de tomber. Puis, je me suis fait réveiller à 7h par des policiers qui parlaient très fort", poursuit-elle.

Elle a ensuite pu faire une petite toilette avant d'être libérée, vers 10h. Elle a fondu en larmes lorsqu'elle a constaté que deux amis, M. et Mme Tabarly, étaient venus l'attendre et lui ont offert de l'héberger chez eux. C'est le représentant du SOLEIL qui l'y a conduit, après être passé au bureau de poste et à l'hôpital, à sa demande.

Elle n'a pu rencontrer son médecin, qu'elle dit être le seul capable de la traiter vu son état précaire (elle a plusieurs os cassés depuis son accident de 1979 et souffre d'arthrose, de troubles cardio-pulmonaires et de diabète).

"J'ai très mal à mes côtes et à mon bras gauche depuis que les policiers m'ont empoignée (lundi) et transportée à bord de leur voiture. Je me sens aussi très faible", a-t-elle notamment déclaré à l'hôpital.

Arrivée chez les Tabarly, Mme Bergeron a enfin pu prendre un repas chaud, elle qui n'avait avalé que deux rôties et une soupe, servies au poste de police, depuis lundi matin.

Elle y a retrouvé son chien, "Petit blond", qui lui a fait la

fête. Elle a tenté de parler au téléphone à son frère du Nevada, mais sa voix peu assurée l'y en a empêché. Elle attend des nouvelles de sa fille adoptive et de son gendre de Saint-Basile qu'elle croit être à Québec à la chercher.

Mme Bergeron vivait plutôt seule. Les seuls membres de sa famille qui lui restent sont ma fille adoptive, son frère et son gendre.

Elle a été expulsée lundi après-midi, en absence, par un huissier muni d'un bref d'exécution, à la suite d'un jugement de la Régie des loyers, survenu le 3 juillet, pour avoir mené la vie dure aux autres locataires de l'édifice. Tous ses biens se retrouvent présentement dans un entrepôt de la ville de Québec et elle espère démanteler bientôt à Saint-Victor de Beauce.

Enfin, elle s'en est pris aux propos de son ancien propriétaire qui l'accusait notamment de jouer du marteau à des heures plutôt tardives. "D'abord, je n'ai pas assez de force dans mes bras pour me servir d'un marteau. Je suis une femme tranquille et je n'écoute jamais la télévision après le Téléjournal. Le jour, je me repose et je fais mes repas."



Le Soleil, Roland Marcoux
Mme Bergeron a fondu en larmes, au poste de police, lorsqu'elle a été libérée, après avoir été incarcérée toute une nuit pour avoir résisté trop fermement à son expulsion. Un couple d'amis l'a prise en charge.

Pas de recours collectif contre Québec 84

MONTREAL (PC) — Il n'y a pas contre la Corporation Québec 1534-1984 de recours collectif porté par les titulaires de passeports saisonniers donnant accès au site du Vieux-Port de Québec au cours des festivités estivales.

Le juge Roland Durand, de la cour supérieure, a mis un point final, hier, aux procédures entreprises par un avocat de Montréal, Me Guy-Charles Gervais, qui revendiquait des dommages de l'ordre de \$4 millions au nom des 200,000 détenteurs d'un tel passeport.

La situation de l'avocat n'est pas représentative de celle de centaines de milliers d'autres usagers anonymes; et il n'y a pas apparence de fautes contractuelles de la part de la corporation, a décidé le juge Durand. Il conclut que "rien n'indique que les autres détenteurs de passeports n'ont pas été satisfaits des services obtenus pour le montant payé".

Entre le 11 octobre 1983 et le 18 juin dernier, 201,658 passeports ont été vendus à des prix variant entre \$19 et \$30, selon le moment de l'achat et la qualité du titulaire.

La Corporation Québec 1534-1984 n'a commis aucune faute en faisant passer, le 7 juillet, le coût de l'entrée quotidienne de \$11 à \$6 "afin de ramener le public sur le site déserté après le départ des grands voiliers", a-t-on admis devant la cour supérieure.

J'ai fait un bon choix pour mon programme de conditionnement physique... Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLER TOUS LES JOURS!

abonnement: 647-3333

NOTRE BUT: DIMINUER VOS IMPÔTS

ABRI FISCAL CATÉGORIE 31 CONDOMINIUMS FLORIDE

La compagnie GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC. se spécialise depuis plusieurs années dans la formation de clubs de placement en copropriété divisé et indivise dans des immeubles de Catégorie 31, immeubles conventionnels et condominiums. Nous avons réalisé un volume de transactions qui dépasse les 150,000,000 de dollars (cent cinquante millions) et nous sommes maintenant les plus grands dans ce domaine au Québec.

Si vous désirez faire de votre investissement "UN EXCELLENT PLACEMENT", faites-le avec des gens qui ont fait leurs preuves, une équipe responsable qui possède une réputation à la mesure de son potentiel.

Nous avons maintenant des bureaux à Montréal, en Floride, et notre siège social de Québec est situé à Place Iberville III, 2960, boul. Laurier, Suite 200, Ste-Foy, G1V 4S1.

Demandez notre documentation gratuite et venez rencontrer nos conseillers en placement.

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.

Fiscalité et courtage immobilier
Tél.: (418) 659-6900
(514) 767-5363

Veuillez me faire parvenir de la documentation:

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 Code postal: _____
 TÉLÉPHONE: Rés: _____ Bur: _____

RETOURNEZ A: **GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.**
 C.P. 8734,
 Ste-Foy, Q.C. G1V 4N6

Détachez-vous!

En plaçant aujourd'hui des **coupons détachés** d'obligations garanties par l'État dans un REER autogère de **McNeil, Mantha, Inc.**, vous prenez fermement contrôle de votre avenir financier personnel, et vous vous épargnez des années d'incertitude sur la valeur de vos économies le jour où vous en aurez vraiment besoin. Dès la minute où vous en prenez possession, les coupons détachés vous permettent de connaître à un cent près, le montant qu'ils vous rapporteront le jour de l'échéance.

De plus, grâce à l'immunité fiscale que procure un REER, chaque dollar durement gagné que vous y placez, est investi d'une force multiplicatrice impressionnante: vous **doublez, triplez, voire décuplez** votre placement initial, selon les échéances!

| Echéance | Prix d'achat | Valeur à l'échéance | Rendement composé semestriel |
|--------------|--------------|---------------------|------------------------------|
| 7 Oct. 1991 | 2 705.43 \$ | 6 500 \$ | 12.75 % |
| 7 Oct. 1994 | 1 867.26 \$ | 6 500 \$ | 12.75 % |
| 7 Oct. 1998 | 1 101.82 \$ | 6 500 \$ | 13 % |
| 7 Oct. 2001 | 755.11 \$ | 6 500 \$ | 13 % |
| 7 Avril 2003 | 9 287.00 \$ | 100 000 \$ | 12.90 % |

Province de Québec 13 % - Sous réserve de disponibilité - Règlement: 4 Sept. 1984.

Un investissement ultra-sécuritaire, une performance vertigineuse!

Pour plus d'informations concernant les coupons détachés, et/ou une évaluation professionnelle de vos objectifs financiers personnels, veuillez communiquer avec notre **Service-Conseil des REER autogères**, à l'un des trois bureaux suivants:

Montréal: 875-4810
 Québec: 647-4026
 St-Hyacinthe: 773-1520

Ou remplissez et retournez ce coupon; nous vous contacterons dans les meilleurs délais:

MC NEIL MANTHA

Nom: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____
 Téléphone au domicile: _____ Au travail: _____

McNeil, Mantha, Inc.
 1000 Beaver Hall, Suite 200
 Montréal, Québec H2Z 1S8
 Attention: Jean-Guy Champagne

Avez-vous déjà un REER autogère?

Sainte-Anne-de-Beaupré La décoration met en valeur hôtes et invité

par **Gérald OUELLET**

On a commencé depuis quelques jours déjà à installer les éléments ornementaux à l'occasion de la visite de Jean-Paul II au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. "Les décorations intérieure et extérieure, au dire du père Laurent Proulx, rédemptoriste à la basilique, veulent avant tout acclamer le très illustre visiteur."

Du même souffle, il souligne que "les différents éléments ornementaux mentionnent les hôtes très honorés de ce grand événement: soit les autochtones, le sanctuaire, la municipalité, l'archidiocèse, la province et le pays".

Relief de la décoration

La visite de Jean-Paul II à Sainte-Anne-de-Beaupré se veut avant tout une rencontre du Saint-Père avec les nations amérindiennes et inuit qui peuplent l'Est du Canada. C'est ainsi que les ornements extérieurs soulignent de façon très particulière le but premier du passage du pape à cet endroit.

Le centre de la décoration montre le blason de Jean-Paul II sur un rideau de feuilles d'érables naturelles qui signifie le passage du pape au Canada. L'ensemble aux couleurs papales se déploie sur les contreforts des tours en banderoles de 40 pieds de hauteur, où sont réunis les emblèmes des nations amérindiennes et inuit, et au sommet desquelles on a installé huit éventails de six pieds de diamètre.

Le balcon du parvis sera recouvert d'une marquise aux couleurs papales, d'où le Saint-Père s'adressera aux autochtones. Le blason de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré surmontera la porte du transept sud qu'empruntera Jean-Paul II à sa sortie de la basilique.

La décoration intérieure veut évoquer le pèlerinage du pape à travers le monde, pour semer la paix dans les coeurs et parmi les nations. C'est ainsi que l'Hosanna sera inscrit dans la partie supérieure de l'abside et autour duquel on retrouvera une volée de colombes, symbole de la paix.

Sur les piliers et les colonnes, se déploieront une quarantaine de banderoles aux couleurs papales qui seront surmontées de la coquille Saint-Jacques, symbole de pèlerin. Les piliers principaux de la croisée, ainsi que les piliers secondaires, porteront les emblèmes floraux du Canada et du Québec.

d'art qui regroupe 105 photographies du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et de ses environs. Le volume est relié en cuir blanc et porte en couverture le blason personnel du pape.

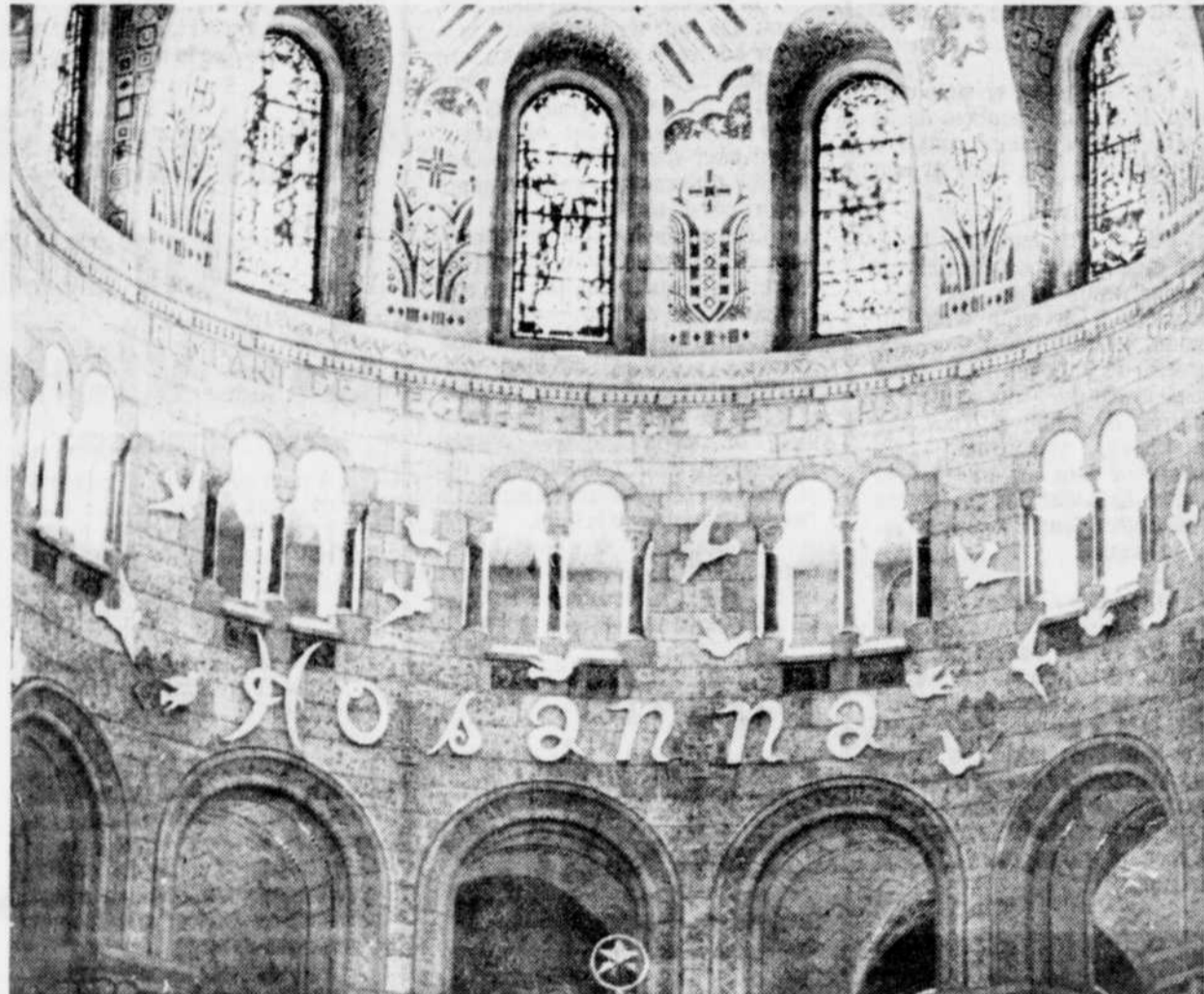
Ce reportage photographique a nécessité plus de deux ans de travail de la part de M. Eugen Kedl, photographe. On retrouve dans la sélection des photographies le même principe de variété qui compose la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

La reliure de l'exemplaire qui sera remis au pape, "une pièce de musée", a été exécutée par M. Michel Boutillier. En ce qui a trait aux textes de présentation de la basilique et du photographe, ils ont été rédigés par le père Claude Lavergne, rédemptoriste.

Outre l'exemplaire remis à Jean-Paul II, relié avec son blason personnel, 299 autres exemplaires numérotés comporteront une photo spéciale, signée de l'auteur. Plus de 2,500 exemplaires non numérotés ont aussi été imprimés.



Le père Jean-Claude Bergeron, recteur au sanctuaire et chef de l'événement, et le père Laurent Proulx, rédemptoriste, montrent le livre qui sera remis au pape lors de son passage à la basilique de Sainte-Anne. Le volume regroupe plus d'une centaine de photographies du sanctuaire de Sainte-Anne et ses environs.



La partie supérieure de l'abside, derrière le chœur, est décorée du mot Hosanna, autour duquel on retrouvera une volée de colombes, symbolisant la paix.

JEAN-PAUL II CHEZ NOUS



Le succès des messes pourrait dépendre du ciel

par **Michel CORBEIL**
Somme toute, les grands rassemblements pour la visite du pape sont à la merci du ciel.

Au Québec, il existe pratiquement une possibilité sur deux qu'il pleuve durant les journées où le pape y séjournera. En fait, selon Environnement Canada, pour les journées où les messes en plein air seront célébrées, les probabilités de pluie sont de:

- 35 pour 100 à Québec, un 9 septembre, selon la moyenne des 39 dernières années;
- 53,7 pour 100 à Trois-Rivières, un 10 septembre, pour les 40 dernières années;
- et de 46 pour 100 à Montréal, le 11 septembre, selon les statistiques des 40 dernières années.

Cependant, ces chiffres sont beaucoup plus alarmants que la réalité, renseigne M. Richard Fournier, un météorologue chez Environnement Canada. "Pour tout dire, ça ne veut pas dire grand-chose. S'il pleut trois minutes, à 3h du matin, c'est enregistré. Lorsqu'on dit 46,3 pour 100 de chances de pluie le 11 septembre, c'est une précipitation à un moment ou l'autre des 24 heures."

A titre d'exemple, il souligne que novembre et juillet affichent sensiblement le même nombre de jours avec des quantités de pluie mesurables. "Les pluies d'été sont soudaines, dit-il en substance, et celles d'automne peuvent durer tou-

te la journée. Septembre, conclut-il, c'est un beau mois."

Résignés

Les organisateurs de la visite évitent le sujet et les journalistes n'ont pas souvent la cruauté de leur rappeler en conférence de presse. Les premiers se sont résignés à ne pouvoir parler à l'imparable.

"Oui, commente un peu à contrecoeur le directeur général du centre d'organisation de la visite à Québec, l'abbé Pierre Morissette, c'est un facteur et c'est le seul sur lequel on n'a pas de contrôle."

Et s'il pleut, que fait-on? "Pardonnez-moi, mais j'ai commencé par répondre à l'abbé lors d'une rencontre récente. Bien, tout à lieu de la même façon, mais ça suppose que les gens se vêtent en conséquence." Même réponse d'ailleurs au commissariat québécois à la visite papale où on signale "que les scénarios ne changent pas".

Chose certaine, il n'y aura pas de consigne particulière pour le cas qu'on n'ose pas envisager. Des rumeurs voulaient qu'il soit question d'interdire les parapluies et de vendre des imperméables sur les emplacements des messes. À Québec, il ne se vendra rien sur le terrain de l'université Laval, répond M. Morissette. "Les parapluies, terminent-ils, c'est une question de civisme parce qu'ils peuvent bloquer la vue. Nous recommandons de ne pas en amener, mais..."

Timbres papaux

Pour souligner la visite du pape au pays, deux timbres seront émis demain. Le concept de ces timbres, oeuvre du designer montréalais Louis-André Rivard, s'inspire des armoiries personnelles du pape: un bouclier bleu, traversé d'une croix dorée, surmonté de la tiare et des clés de la basilique Saint-Pierre anciens symboles de la papauté. A l'arrière-plan figure une carte stylisée du Canada. Le timbre de \$0,32 sera tiré à 20 millions d'exemplaires et celui de \$0,64, à 12 millions d'exemplaires.

MÉTÉO

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: brumeux et humide avec averse ou orages dispersés, surtout en fin de journée. Max: 25 à 28. Précipitations: 30 pour 100. Demain: dégagement partiel.

Etrie-Beauce: brumeux, chaud et humide avec averse ou orages dispersés, surtout en fin de journée. Max: 25 à 28. Demain: dégagement partiel.

Montréal: brumeux, chaud et humide avec averse ou orages dispersés, surtout en fin de journée. Max: 25 à 28. Demain: ciel variable et moins chaud.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réservoirs Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: plutôt nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages dispersés, surtout en fin de journée. Max: 25 à 27. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averse.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux avec possibilité d'averses et possibilité d'un orage. Max: 25 à 27. Précipitations: 40 pour 100. Demain: quelques averse.

Baie-Comeau, Sept-Îles: plutôt nuageux avec averse dispersées et d'un orage. Max: 20 à 22. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averse.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: plutôt nuageux et possibilité d'averses. Max: 16 à 20. Précipitations: 30 pour 100. Demain: averse.

Outaouais: brumeux, chaud et humide avec averse ou orages dispersés, surtout en fin de journée. Max: 28. Précipitations: 30 pour 100. Demain: ciel variable et moins chaud.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: plutôt nuageux avec averse ou orages dispersés. Max: 25 à 27. Précipitations: 30 pour 100. Demain: beau et moins chaud.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec quelques averse ou orages. Max: 25 à 27. Précipitations: 60 pour 100. Demain: beau et moins chaud.

TEMPÉRATURES
(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

| Ville | Min. | Max. |
|------------------|------|------|
| Calgary | 7 | 19 |
| Charlottetown | 14 | 24 |
| Edmonton | 5 | 16 |
| Fredericton | 14 | 28 |
| Halifax | 15 | 24 |
| Montréal | 19 | 28 |
| Ottawa | 19 | 27 |
| Québec | 17 | 25 |
| Regina | 7 | 21 |
| St-Jean, T.-N. | 15 | 27 |
| Timmins | 17 | 30 |
| Toronto | 18 | 28 |
| Vancouver | 10 | 19 |
| Victoria | 7 | 21 |
| Boston | 20 | 30 |
| Buffalo | 17 | 27 |
| Chicago | 21 | 34 |
| Dallas | 26 | 39 |
| Houston | 23 | 35 |
| Los Angeles | 21 | 29 |
| Miami | 23 | 31 |
| N.-Orléans | 23 | 30 |
| New York | 22 | 24 |
| Orlando | 20 | 31 |
| St. Louis | 27 | 41 |
| San Francisco | 15 | 23 |
| Tampa | 21 | 31 |
| Washington, D.C. | 22 | 27 |

SOLEIL

Lever 06h02 Coucher 19h28

VENDREDI
Lever 06h03 Coucher 19h26

LUNE

premier quartier 2 sept. pleine lune 10 sept.

demier quartier 18 sept. nouvelle lune 24 sept.

MARÉES

AUJOURD'HUI

| Sept-Îles | Rimouski | Québec | Grondines |
|--------------|---------------|---------------|---------------|
| 04h55 H. 9.7 | 05h20 H. 14.5 | 05h05 B. 4 | 08h10 B. 4.0 |
| 11h05 B. 1 | 11h30 B. 7 | 09h50 H. 17.7 | 12h15 H. 12.2 |
| 17h15 H. 9.5 | 17h45 H. 13.4 | 17h30 B. 5 | 20h30 B. 4.0 |
| 23h30 B. 4 | 23h55 B. 1.2 | 22h10 H. 17.7 | |

DEMAIN

| Sept-Îles | Rimouski | Québec | Grondines |
|--------------|---------------|---------------|---------------|
| 05h40 H. 8.8 | 06h10 H. 13.4 | 05h55 B. 6 | 00h40 H. 12.1 |
| 11h45 B. 6 | 12h20 B. 1.6 | 10h35 H. 16.6 | 09h00 B. 4.0 |
| 18h05 H. 9.4 | 18h35 H. 13.2 | 18h05 B. 7 | 13h05 H. 11.6 |
| | | 22h55 H. 17.4 | 21h10 B. 3.9 |

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

MASSÉ D'AIR FRAIS
MASSÉ D'AIR CHAUD
H HAUTE PRESSION
B BASSE PRESSION
PRECIPITATIONS
DIRECTION DES VENTS

VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent, de Gaspé à Grondines: sud-ouest de 10 à 15 noeuds. Visibilité: 6 milles, sauf en matinée, 3 à 5 milles dans la brume.

Source Environnement Canada

Des boutiques de qualité pour des gens de qualité

Interdiction de vol au-dessus du pape

par Michel CORBEIL
Où le pape sera, les avions n'y seront pas. Pour tous les endroits visités par le Saint-Père, Transports Canada a émis des interdictions de vol qui "nettoieront" le ciel des pilotes curieux ou louches, peut-on comprendre d'entrevues accordées au SOLEIL.

Coordonnateur "à l'administration de l'air pour la visite du pape", M. Laurent Chartier, de Transport Canada, a indiqué: "Les vols seront li-

JEAN-PAUL II CHEZ NOUS



mités au-dessus des terrains (où Jean-Paul II se trouvera) dans un rayon de trois milles et jusqu'à une altitude de 4.000 pieds".

Cette directive ne s'appliquera pas seulement aux emplacements qui accueillent les grands

rassemblements. Ainsi, pour le déplacement du pape de Québec à Montréal, l'espace aérien protégé suivra le train. "Le couloir aura trois milles de chaque côté", a repris M. Chartier.

Les interdictions coincident avec l'ho-

raire prévu de la visite. A Québec, où l'avion transportant le pape atterrit, l'aéroport est fermé le dimanche de minuit à 13h pour l'aviation générale, et de 10h à 13h30 pour l'aviation commerciale.

jusqu'à un an d'emprisonnement et \$5.000 d'amende, a renseigné M. Perez. Mais là, on parle de négligence criminelle. Sinon, quoique c'est du ressort d'un juge de le décréter, il faut davantage penser à une amende sévère. Pour ce qui est des sanctions administratives, ce sont les permis des pilotes qui sont touchés. Cela peut aller d'une suspension d'un jour à la suspension à vie, selon la gravité de l'acte."

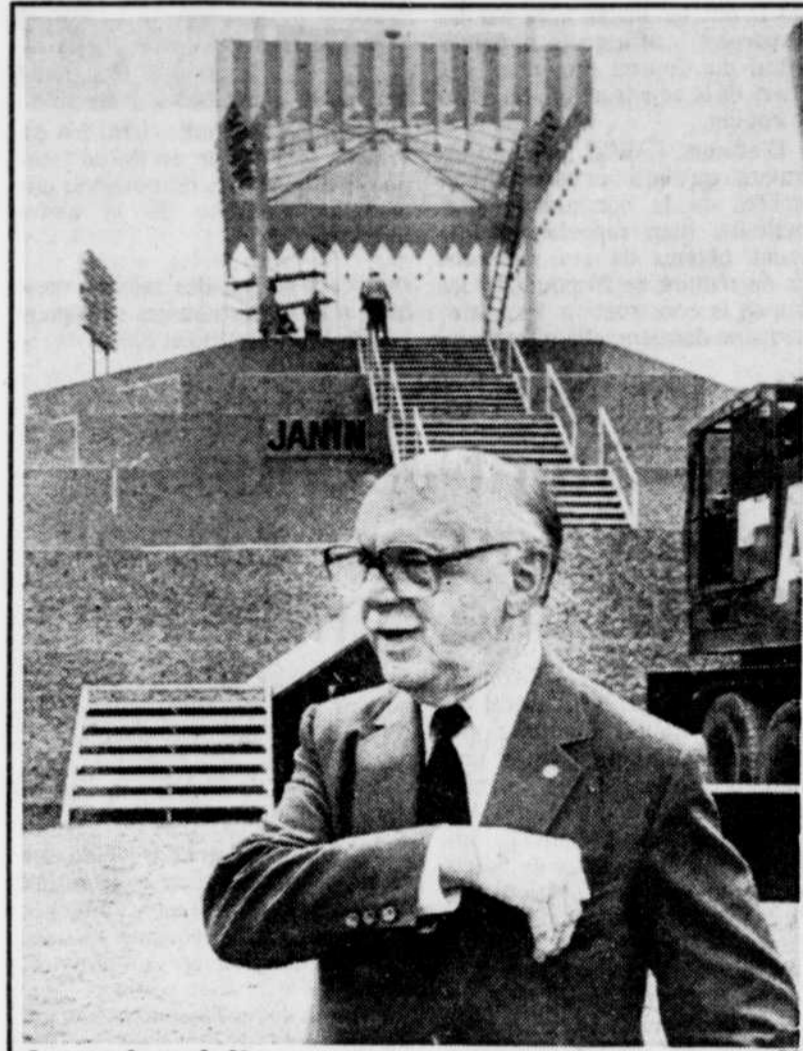
être sévères, si on se fie à la jurisprudence." Les avis visent évidemment les pilotes qui voudraient s'offrir un coup d'oeil spectaculaire sur les différents événements du voyage historique. Ils s'insèrent aussi dans les dispositifs de sé-

curité pour protéger le Saint-Père. Et si quelqu'un voulait outrepasser cette interdiction? Transports Canada répond que ce n'est pas son rôle d'assurer le respect sur-le-champ.

Cela reviendrait plutôt aux autorités po-

licières, guère bavardes sur le sujet. Seule indication: ce rôle serait du ressort de la Gendarmerie royale du Canada, l'espace aérien étant de juridiction fédérale. Les moyens qui pourraient être employés sont gardés secrets. A Ot-

tawa, une personne impliquée dans les préparatifs révèle que "si des milliers de policiers sont en devoir au Canada, c'est que la menace d'un attentat est prise au sérieux". Et il devrait en être ainsi pour le contrôle aérien, suggère-t-il.



Le maire visite
Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, fait le tour des installations du parc Jarry, en vue de la visite de Jean-Paul II. M. Drapeau devait rencontrer les organisateurs de l'événement, pour discuter des progrès dans les préparatifs.

Représailles

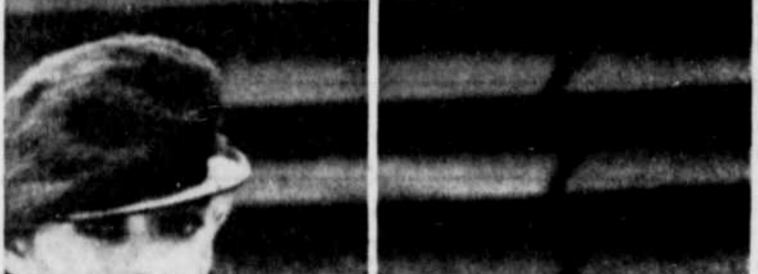
Ces avis ont force de loi a rappelé M. André Perez, surintendant de l'application de la loi de l'aéronautique au Québec pour Transport Canada. Pilote et propriétaire de "l'aéronef" sont passibles de sanctions administratives et judiciaires s'ils les enfreignent.

"Au niveau judiciaire, ça peut aller

A l'occasion de Québec 84, il y a eu des restrictions de vol, concernant surtout l'altitude à respecter, a-t-il poursuivi. "Pour la visite du pape, a dit en substance M. Perez, ce ne sont pas des restrictions de vol, mais bien des interdictions. Comme il sera difficile de prétendre qu'on était pas au courant, dans ce genre de cas, les juges sont enclins à

RODIER PARIS

Diffusion Perreault inc.
Place Québec
Tél. 522-5869



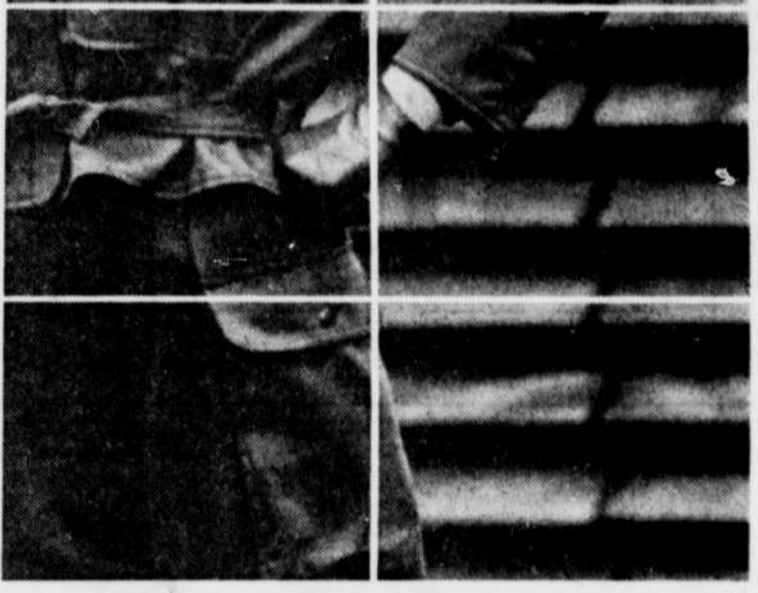
RODIER PARIS

Diffusion Perreault inc.
Place Québec
Tél. 522-5869



RODIER PARIS

Diffusion Perreault inc.
Place Québec
Tél. 522-5869



Boutique Fleur de peau

SILLERY CHARLESBOURG
1964 ST. MICHEL 683 2822 5478 1ère AVENUE 626 8006

Policiers en grève lors de la visite

(D'après PC et UPC) — Les policiers de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse pourraient bien déclencher une grève, lors du passage du pape dans cette région, le 13 septembre. Les négociations ont été rompues hier et un porte-parole syndical a expliqué que l'arrêt de travail est "presque inévitable".

Il en coûterait \$70.000 par jour, si les

autorités de Dartmouth décidaient de faire appel à la GRC pour remplacer les policiers en grève.

Transport: pour la "sécurité"

Par ailleurs, c'est par le besoin d'assurer la "sécurité" des milliers de fidèles qui vont assister à une messe célébrée par le pape, le 15 septembre, que le mi-

nistre du Travail de l'Ontario a justifié, hier, la loi spéciale qui interdit le déclenchement d'une grève dans les transports en commun à Toronto.

Cette "sécurité", a affirmé M. Russ Ramsay à l'Assemblée législative, est impossible "sans des services de transport en commun fiables".

Un gâteau, des chandelles et du cristal

Si votre gâteau est d'une telle splendeur qu'il mérite un piédestal, chez Birks, vous trouverez une assiette digne de sa beauté.

Cette assiette fait partie d'une petite collection de pièces en cristal au plomb européen. Son diamètre est de 12" et elle repose majestueusement sur un piédestal d'une hauteur de 5".

De la même collection, une paire de chandeliers de 6".

Plateau à gâteau, \$24.95
Paire de chandeliers, \$24.95
692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

3 DERNIERS JOURS

SOLDE

Bi-annuel

RABAIS JUSQU'À

80%

LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain 18, rue Courcellette Traditionnel 1299, boul. Charest O. Les Galeries de la Capitale, Québec Tél.: 681-0171

Construction: la décision finale aujourd'hui

par Pierre MARTEL

Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, fera savoir en fin de journée s'il imposera un nouveau décret à l'industrie de la construction ou s'il laissera s'installer un "vide juridique", c'est-à-dire que les parties pourraient faire grève ou décréter un lock-out, selon le cas.

Hier soir, à l'issue de quatre heures de commission parlementaire marquée par l'absence de la partie patronale, le ministre du Travail a indiqué qu'il ferait une recommandation au Conseil des ministres aujourd'hui et qu'en soirée,

il sera en mesure de faire connaître la décision qui aura été prise.

Avant les audiences, outre l'imposition d'un nouveau décret ou le "vide juridique", une troisième option s'offrait à M. Fréchette. En effet, ce dernier aurait pu prolonger une nouvelle fois le décret actuellement en vigueur.

Toutefois, devant un constat d'échec évident des pourparlers entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et les associations syndicales représentatives des travailleurs de la construction, le ministre du Travail

a affirmé qu'il était peu probable de décider d'une seconde prolongation du décret de la construction. "Je pense qu'une nouvelle prolongation ne mènerait nulle part", a-t-il lancé.

De prime abord, il apparaît plus probable que le ministre du Travail recommande au Conseil des ministres l'imposition d'un nouveau décret de la construction. Selon cette option, c'est le ministre lui-même qui établit le contenu du nouveau décret tenant lieu de convention collective pour le secteur de la construction au Québec. Hier soir, en soulevant cette éventualité, M. Fré-

chette disait ignorer si le futur décret aurait une durée de deux ou trois ans.

Quant à l'idée de laisser s'installer un vide juridique à compter de demain, elle ne doit pas être écartée à 100 pour 100. Les organisations syndicales ne sont pas opposées à cette possibilité, qui leur permettrait de déclencher la grève ou qui permettrait aux employeurs de décréter un lock-out.

Les plus importantes centrales syndicales dans la construction, la FTQ-construction, le Conseil provincial des métiers de la cons-

truction (international) et la CSN-construction, se disent d'accord pour l'instauration d'un vide juridique.

Elles estiment que c'est peut-être une grève de la construction qui permettra une vraie négociation avec l'association patronale.

L'AECQ

Les organisations syndicales affirment que l'AECQ ne peut et ne veut pas négocier une convention collective. Selon elles, les gros entrepreneurs de la construction sont bloqués par les constructeurs d'habitations.

"Les petits entrepreneurs, ce que nous on appelle les "chaudrons", bloquent toute possibilité d'entente. Ils veulent absolument nous imposer une baisse de salaire de 20 pour 100. Les négociateurs de l'AECQ ont les mains liées par les "chaudrons", affirme le directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction, M. Maurice Pouliot.

D'ailleurs, l'AECQ, dans un télégramme qu'elle a fait parvenir aux membres de la commission parlementaire, hier, rappelle que le mandat obtenu de ses membres était de réduire de 20 pour 100 les coûts de la construction. Pourtant, la semaine dernière, elle offrait aux



M. Raynald Fréchette, ministre du Travail, fera savoir, en fin de journée, s'il imposera un nouveau décret à l'industrie de la construction.

syndicats un gel des salaires pour huit mois et des hausses de 5 pour 100 les 1ers mai 1985 et 1986.

Election partielle Dans Saint-Jacques, Robert Bourassa aurait bloqué une candidature

MONTREAL (PC) — Selon Le Devoir, le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, est intervenu, lundi, pour bloquer une candidature à l'assemblée de mise en nomination de son parti qui doit se dérouler, ce soir, dans la circonscription montréalaise de Saint-Jacques, en vue de l'élection partielle qui sera déclenchée d'ici la fin de l'année.

Malgré que la candidature de M. Jacques Tremblay ait été appuyée à l'unanimité par le bureau de direction de la circonscription et qu'une pétition de 300 membres en règle du parti (sur un total de 558) ait été soumise à la permanence du PLQ, le chef du parti, M. Bourassa a refusé le bulletin de candidature de M. Tremblay, de sorte que M. Jean-François Viau sera seul en lice et passera automatiquement au rang de candidat officiel du parti.

Ces faits ont été confirmés, au

quotidien hier, par la secrétaire du bureau de direction de la circonscription de Saint-Jacques et par plusieurs membres du parti, dont M. Frank Shoofey, qui avait signé la pétition.

Toujours selon Le Devoir, cette assemblée de mise en candidature apparaît, de toute façon, entachée d'une irrégularité puisque les avis parvenus aux membres du parti ont été postés le 23 août, soit sept jours seulement avant l'assemblée, ce qui est contraire aux règles du parti qui stipulent qu'un tel avis doit être fait au moins 15 jours avant la date choisie.

Cette élection partielle est rendue nécessaire par la mort du député libéral, M. Serge Champagne, lui-même élu lors d'une partielle, il y a plus d'un an, à la suite de la démission de l'ex-ministre péquiste Claude Charron.

\$16.5 millions pour le français en Alberta

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral investira \$16.5 millions sur trois ans pour améliorer l'enseignement de la langue française en Alberta, a annoncé le secrétaire d'Etat.

Selon une entente signée avec le gouvernement albertain, l'argent sera dépensé dans les écoles d'enseignement françaises et pour l'apprentissage de la langue française auprès des élèves anglophones.

BOUL. HAMEL

Vente Gala d'Ouverture
sur toute la marchandise en magasin

10% à 40% de rabais

3 DERNIERS JOURS

Achetez maintenant et ne payez qu'à l'automne.
90 JOURS SANS INTÉRÊT

MEUBLES Jacques Gaulin INC.

2158, boul. Charest ouest, Ste-Foy — Tél.: 681-8106

AIR CLIMATISÉ

DU VALLON AV. ST-SACREMENT BOUL. CHAREST OUEST

CET ÉTÉ, N'OUBLIEZ PAS L'HIVER

Il est curieux que dans un pays où l'hiver n'en finit plus, il se vend davantage de voitures durant l'été.

Cet été, vous ne verrez pas de calcium sur la grand-route, la lunette arrière de votre voiture ne sera pas couverte de givre, et vous n'aurez sans doute aucun problème à démarrer. C'est dire que vous ne courez pas la chance de voir la Pony à son meilleur.

L'hiver prochain, l'étrangleur manuel de votre Pony vous permettra d'obtenir le mélange carburant-air idéal par température glaciale. Vous apprécierez en outre le dégivreur de lunette arrière de la Pony et (sur les modèles GL et GLS) l'essuie-glace/lave-glace arrière. De plus, pour plusieurs hivers à venir, vous bénéficierez du traitement anti-rouille effectué à l'usine.

Afin de s'assurer que la voiture pourrait affronter l'hiver canadien, on a testé plusieurs Pony durant une année entière avant la mise en marché. Les pneus de la Pony, sa suspension, son système électrique et son système de chauffage et de dégivrage ont été adaptés en tout point aux conditions du marché canadien.

La Pony offre des avantages en toute saison. Elle a quatre portières, plus le hayon pour les bagages. Outre l'équipement de base, elle comprend nombre d'extras parmi ses caractéristiques standard. La Pony est aussi un brin "canadienne": le pare-brise et les pneus radiaux Michelin, 4 saisons, ceinturés d'acier sont fabriqués chez nous et expédiés en Corée pour le montage.

Durant l'été, quand le pavé est sec et la température idéale, toute voiture neuve se conduira comme un charme. Il ne faut pas pour autant oublier les rigueurs de l'hiver.

La Pony a passé avec succès le test crucial de l'hiver canadien. Et si cet été vous oubliez l'hiver, votre Pony, elle, est tout fin prête à lui faire face.

MONTÉZ EN PONY AUJOURD'HUI

Qui est Hyundai?
Hyundai est un constructeur automobile qui fabrique tous les éléments constitutifs de la Pony, y compris l'acier. Il assure lui-même le transport de ses voitures au Canada.

Parmi les autres activités commerciales de Hyundai, il faut compter la fabrication de l'acier, la construction et l'exécution de travaux d'envergure tels que des centrales hydro-électriques, des hôtels et des raffineries. La compagnie construit des navires de toutes tailles, des wagons de trains et une gamme complète d'autobus et de camions.

HYUNDAI

convertissez votre système de chauffage au système MIXTE ELECTRICITE & HUILE sans frais ou presque

subventions
pour vous aider, lorsque éligible:

| | | |
|---|--|---|
| Le programme canadien de remplacement du pétrole du Gouvernement fédéral vous accorde jusqu'à | chauffage air chaud \$800.00 | chauffage eau chaude \$800.00 |
| En vigueur jusqu'au 31 décembre 1984. | \$650.00 | \$900.00 |
| et l'Hydro-Québec | \$1450.00 | \$1700.00 |

TOTAL que vous pouvez recevoir

Un programme incroyable qui défraie presque entièrement et dans bien des cas en totalité, les frais de conversion à l'électricité de votre système de chauffage.

Avec ce nouveau système MIXTE, vous économiserez en plus jusqu'à 30% sur votre coût de chauffage et ce durant des années.

Une aide que vous ne pouvez refuser d'autant plus qu'un jour ou l'autre, vous penserez à adopter ce système MIXTE.

Imaginez, peut-il y avoir une raison pour que vous ne profitiez pas de l'occasion.

flamidor
fournit gratuitement, sur demande, une évaluation.

PROFITEZ AU MAXIMUM DES SUBVENTIONS AVEC FLAMIDOR et assurez-vous d'un travail bien fait pour l'efficacité maximale des appareils.

FLAMIDOR ne confie pas l'exécution en sous-contrat, mais réalise tout avec ses propres spécialistes.

Consommons mieux l'énergie d'ici.

flamidor Inc. 681-7211
c'est l'avenir à l'électricité.
625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, QC G1M 2E4

FLAMIDOR attend pour vous les subventions.

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

Le verdict final de Pêches et Océans: Pas de nouveau permis pour les Mallet

par Michel TRUCHON

Le directeur aux opérations de Pêches et Océans à Québec, M. Gaston Lelièvre, a dit hier au pêcheur Gérard Mallet que dans les circonstances actuelles il n'était pas question qu'il obtienne un permis de pêche du crabe comme il le réclame.

"Si j'en avais la possibilité, cela me ferait plaisir, mais j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir", a dit M. Lelièvre au gréviste de la faim venu le rencontrer à son bureau de la gare maritime. Il lui a précisé que le jeûne des Mallet ne saurait l'influencer dans sa décision, car il ne peut se permettre d'avoir des sentiments dans le travail qu'il exerce.

Selon M. Lelièvre, le pêcheur de Bonaventure possède les permis suffisants pour lui permettre de gagner sa vie dans la pêche des poissons de fond.

A Mallet qui lui rétorque que cela est insuffisant pour lui permettre de rencontrer ses obligations financières, le directeur des opérations de Pêches et Océans réplique qu'il peut toujours essayer de s'arranger avec les institutions pré-

teuses pour retarder ses paiements, s'il fait des efforts pour pêcher.

"On n'a pas tenté de te bourrer, au contraire on a essayé de t'aider...", a-t-il rappelé au pêcheur.

Gérard Mallet a acheté son bateau actuel, le "Noella H." sur la foi d'une promesse verbale d'obtenir un permis de pêche du crabe. Il dit que seule cette pêche pourrait lui permettre de rembourser ses dettes.

Le pêcheur prétend également avoir un droit acquis sur la pêche du crabe et se demande pourquoi on lui refuse le permis.

Selon M. Lelièvre, il y a 48 de ces permis émis au Québec et il n'y en a plus de disponible, alors que la politique de son ministère est de ne pas en augmenter le nombre.

"Ça n'est pas moi ni le ministre qui prenons la décision, mais un comité consultatif de pêcheurs qui n'a fait aucune recommandation pour un nouveau permis depuis deux ans. Si on dit oui, il faudra se justifier aux yeux des quatre autres provinces qui elles aussi réclament des permis pour le crabe..."

"Briser ce gel sur les permis, a expliqué M. Lelièvre, demanderait un acte spécial du ministre et s'il le

faisait il s'exposerait à bien d'autres demandes. Même un changement de gouvernement, croit-il, ne pourrait apporter de modification draconienne à cette situation et il est peu probable que des permis soient disponibles avant au moins deux ans."

Gérard Mallet et son épouse Carmen seraient prêts à mettre un terme à leur grève de la faim qui dure depuis plus de deux mois, dont deux semaines au jeûne quasi total, si le Parti conservateur leur garantissait par écrit que s'il remporte

l'élection, il émettrait un permis de pêche du crabe. Cette demande n'avait pas encore trouvé de réponse hier.

La rencontre avec le responsable de Pêches et Océans a également permis de clarifier l'histoire du document que Transports Canada affirme que le pêcheur a signé et qui indique une jauge brute de 26 tonnes pour son premier bateau alors que les règlements exigent une jauge de 15 tonnes pour que l'inspection ne soit pas nécessaire.

La formule de Pêches et Océans que Gérard Mallet a signée à l'automne de 1979 en faisant sa demande d'assurances indique bien le chiffre de 26 tonnes, mais il s'agit là d'une mesure non officielle.

Le pêcheur a toujours soutenu qu'il croyait que son bateau jaugeait moins de 15 tonnes et que c'est pourquoi il n'avait pas demandé d'inspection. A l'été 1980, il faisait l'objet d'un ordre de détention à cause de l'absence de ce certificat.

Mallet déplore que Transports

Canada ne l'ait jamais avisé officiellement, par écrit, des motifs de cette détention. Il mène sa grève de la faim pour obtenir justice, réclamant qu'on lui rembourse son bateau et les saisons de pêche perdues.

Sans juger du travail des fonctionnaires de Transports Canada, le responsable de Pêches et Océans a dit hier au pêcheur que si ce qu'il affirme est exact, il comprend mal que personne ne lui ait fourni les raisons de la détention du "Serge M."



Le Soleil, Gilles Lafond

Le couple Carmen et Gérard Mallet en était hier à sa 71e journée de grève de la faim, dont deux semaines au jeûne quasi total. Le nouveau refus de Pêches et Océans ne les a pas convaincus de mettre fin à leur entreprise.

mobilia

un rêve réalisable

Une offre exceptionnelle pour un temps limité

Mobilier de chambre à coucher en chêne naturel 4 mcx: lit, tables de chevet et bureau triple.

maintenant **1 299\$**

Place Laurier, Ste-Foy
mail sud-ouest (3^e étage) 659-5542

qui succèdera à Nicole Tere



TRAVAUX DE BÉTON SOUFLÉ
Services:
PISCINES EN BÉTON

Ciment projeté et piscines

ORLÉANS inc.
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
Depuis 1964, synonyme de qualité
1675, chemin Royal
St-Pierre, Ile d'Orléans
Tél.: 828-2888

Construction et réparation résidentiel et commercial, murs de soutènement quais, etc.

Jeunes gens! Jeunes filles! Adultes!

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Cours commercial régulier
Secondaire IV - V
Certificat du ministère de l'Éducation
Attention spéciale aux adultes

ÉCOLE COMMERCIALE BLUTEAU
475, de la Canardière — 524-3215
Période de 15 jours accordée à titre d'essai
Bureau: 9h à 20h30

OUVERTURE

STUDIO ORGUES ET PIANOS Baldwin

depuis 121 ans, le choix des connaisseurs

ORGUE

- Système électronique
- 2 claviers
- 13 pédales

ENTIEREMENT AUTOMATIQUE

Prix courant: \$2 075
PRIX SPÉCIAL:
\$1 660

Prix en vigueur les 30 et 31 août et 1er septembre

De grandes réductions sur tous les pianos utilisés pour Québec 1534-1984



PIANO Baldwin

- Table épaisse
- 5 poteaux de soutien
- Marteau feutre de laine

Prix courant: \$3 650
PRIX SPÉCIAL:
\$2 625

RABAIS DE \$1 025

INCLUS dans la vente

- Garantie écrite de 10 ans sur piano
- Livraison gratuite (100 miles)
- Banc inclus
- Accord à domicile

\$4 272

PIANO Baldwin

- Piano 40 po
- Soudure
- Serrures en bronze
- Corde synchronisée
- Marteau feutre de laine

Prix courant: \$3 765
PRIX SPÉCIAL:
\$2 795

RABAIS DE \$970



ET PLUSIEURS AUTRES MODÈLES

Baldwin

PIANO RECONNU DANS LE MONDE ENTIER

Québec 84 (Jeunesse musicale Mont-Oxford, Metropolitan Opera de New York, La Scala de Milan, camp musical Métabetchouan, etc.)

2661, boul. du Versant Nord
SAINTE-FOY
651-3639 CJRP 1060
Financement offert sur place

A-8 Par rapport aux autres provinces Au Québec, plus le prof est scolarisé, moins il est payé

par Damien GAGNON

En comparaison avec les autres provinces canadiennes, plus les enseignants québécois sont scolarisés moins ils sont payés.

C'est la conclusion qui se dégage d'une recherche effectuée par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur les salaires des enseignants des provinces canadiennes et rendue publique, hier, par le président du CSE, M. Claude Benjamin, en même temps que l'avis sur la condition enseignante.

Selon les données recueillies par le CSE, l'enseignant de 15 ans d'expérience et de 15 ans de scolarité gagne moins en 1984 que son collègue ontarien et plus que l'enseignant de l'ensemble des autres provinces canadiennes.

Toutefois, par rapport à 1982, la situation de l'enseignant québécois de cette catégorie s'est améliorée. Il se classait au troisième rang, après la Colombie-Britannique et l'Alberta, les enseignants ontariens venant en quatrième place. Ceux-ci, aujourd'hui, sont au premier rang.

Mais s'ils ont 15 ans d'expérience et 16 ans de scolarité, les enseignants québécois qui étaient au quatrième rang de l'échelle des salaires en 1982 passent au septième rang cette année et s'ils ont 17 ans de scolarité, ils étaient au cinquième rang en 1982 et ils passent au huitième rang en 1984. Dans les deux cas, les enseignants ontariens devançant les enseignants québécois.

Il n'est donc plus vrai aujourd'hui, comme le prétendait en 1982 le gouvernement québécois, que les enseignants d'ici sont mieux payés que

ceux de l'Ontario. C'est en Alberta où les enseignants sont les mieux payés.

Cette perte de terrain des enseignants québécois coïncide avec une augmentation sensible de leur scolarité. La moyenne de scolarité des enseignants québécois se situe à 16,3 ans et son expérience à 17,3 ans.

Le CSE a aussi fait une recherche sur la tâche, le soutien professionnel et l'autonomie des enseignants ontariens.

On y constate que le système scolaire ontarien et le régime de relations de travail qui s'y développe sont davantage décentralisés qu'au Québec. En bien des matières, il n'y a pas de véritable norme uniforme et provinciale.

De plus, les enseignants ontariens ont reçu une formation qui les rend plus polyvalents que leurs homologues québécois et l'on attache une plus grande importance au professionnalisme.

Le rapport note également certains points de similitude. Par exemple, la complexité de la tâche, complexité associée à la diversité linguistique et culturelle des clientèles, à l'intégration de l'enfance inadaptée, aux innovations pédagogiques, au vieillissement du personnel et aux contraintes budgétaires.

Le CSE estime que les données contenues dans cette recherche peuvent éventuellement servir à une comparaison entre le Québec et l'Ontario en ce qui concerne la tâche de l'enseignant. Il faudra cependant, précise le CSE, être prudent pour ne pas réduire les données ou encore généraliser les traits dégagés.



Le Soleil, Roland Marcoux
Selon la recherche du CSE, il n'est plus vrai, comme le prétendait le gouvernement en 1982, que l'enseignant du Québec est mieux payé que l'enseignant de l'Ontario.

La CEQ prête à mener tous les débats qui s'imposent

A la suite de la publication, hier, des résultats d'une recherche du Conseil supérieur de l'éducation sur la condition enseignante au Canada, le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau a dit qu'à première vue, les recommandations présentent des niveaux d'intérêt différents, mais que toutes méritent un examen attentif de la part des différents intervenants en éducation.

Selon M. Charbonneau, ce rapport arrive à point nommé à l'occasion de la rentrée scolaire. Il constitue une interpellation à tous ceux et celles qui sont conscients du rôle essentiel que joue l'éducation dans le développement de notre société.

La CEQ s'engage à examiner en profondeur l'analyse faite par le CSE et à mener tous les débats qui s'imposent sur les recommandations qu'il formule.

La CEQ fera connaître, dans quelque temps, une position plus élaborée sur ce rapport.

Claude Benjamin aurait bien aimé prolonger son mandat

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — Claude Benjamin aurait bien aimé prolonger son mandat à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) mais le ministre Yves Bérubé en a décidé autrement.

"Mon mandat, le ministre de l'Éducation m'en a avisé, ne sera pas renouvelé. J'eus souhaité, dire le contraire serait faux, entreprendre un second mandat. Mais le conseil des ministres peut en décider autrement et il me faudra m'en tenir à cette décision", a déclaré, hier, à la fin d'une conférence de presse, le président sortant du CSE.

Depuis l'annonce de la décision gouvernementale de remplacer M. Benjamin, d'innombrables appuis sont parvenus de tout le milieu de l'éducation, s'opposant à cette décision.

Plusieurs croient, dans le milieu de l'enseignement, que le non-renouvellement du mandat ne serait pas étranger à la position favorable au gel de la tâche des enseignants approuvée par le CSE en avril dernier et qui avait forcé le gouvernement à s'en inspirer, à son corps défendant, comme base de règlement.

M. Benjamin a indiqué que le ministre avait justifié sa décision sur "un" motif, qu'il se garde bien de révéler à la presse. Il appartient au ministre de le faire, a-t-il indiqué. Une chose demeure certaine, ce n'est pas pour des motifs politiques, non plus qu'en raison d'un différend avec le ministre.

"Je n'ai jamais fait de ma sainte vie de politique, je n'ai jamais été membre d'un parti politique, je n'ai jamais appartenu à du personnel politique. Je ne crois que ce soit là une explication parce que je n'en ai jamais fait (de la politique)."

"Je ne vois pas pourquoi certains prétendraient qu'il y aurait là un motif politique; un motif politique, peut-être en un autre sens, mais pas dans celui-là en tout cas. Je suis prêt à me défendre n'importe quand, il n'y a jamais eu de volonté politique dans les actions que nous avons posées", a répondu M. Benjamin.

Il n'a jamais eu de différend avec le ministre de l'Éducation. "S'il y en a, ce serait de sa part", mentionne le président sortant qui estime que "le pouvoir politique n'a pas besoin de gens pour le flatter. Ce serait dépenser beaucoup d'argent du public si c'était le cas".

Il estime que "jamais le conseil n'ira assez loin; jamais, au niveau ministériel, on m'en a avisé". Il déplore ne pas avoir pu se rendre au bout de son mandat: "Je n'ai pas pu me rendre au bout de toutes les études que j'aurais souhaité effectuer et notamment de celle qui aurait porté sur la condition étudiante, thème du rapport annuel de l'an prochain".

Il estime toutefois qu'il a rempli son mandat de rapprocher le conseil des milieux scolaires et de répondre aux demandes législatives. "Il faut redonner aux enseignants et aux enseignantes le goût d'enseigner. Il faut faire en sorte de quitter le misérabilisme qui a habité le système scolaire et faire en sorte que les enseignantes et les enseignants aient le goût à nouveau d'éduquer des jeunes", a-t-il indiqué en parlant du volumineux rapport de 315 pages sur "La condition enseignante", remis le 23 août au ministre de l'Éducation.

M. Benjamin doit réintégrer son poste de sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation le 31 août.



Le magasin d'aubaines

Pour vous prouver qu'il est payant de magasiner chez Kmart

Voici les aubaines des vendredi et samedi 31 août et 1er septembre 1984.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

| | | |
|--|--|--|
| <p>Epargnez 2,30\$ BOCAUX À CONSERVES</p> <p>Ils sont toujours réutilisables et scellent toujours aussi longtemps et efficacement. Boîte de 12</p> <p>Prix courant K mart: 5,77\$ SPÉCIAL K mart:</p> <h2>3 47\$</h2> | <p>Epargnez 4\$ PANTALON POUR GARÇON</p> <p>Taille élastique, coton et polyester, couleur unie avec rayure contrastante sur la jambe. P.M.G.</p> <p>Prix courant K mart: 12,99\$ SPÉCIAL K mart:</p> <h2>8 99\$</h2> | <p>Epargnez 21¢ BAS-CULOTTES</p> <p>pour dames, nus, taille universelle, assortiment de couleurs.</p> <p>Prix courant K mart: 96¢ SPÉCIAL K mart:</p> <h2>2 / 1 50\$</h2> |
| <p>Epargnez 1,11\$ SERVIETTE À MAINS</p> <p>100% coton, motif à carreaux sur fond blanc.</p> <p>Prix courant K mart: 2,99\$ SPÉCIAL K mart:</p> <h2>1 88\$</h2> | <p>Epargnez 60\$ CONGÉLATEUR 7 PI. CU.</p> <p>Mousse d'uréthane de 2½ po. pour une meilleure isolation. Serpents refroidissant sur fond et côtés.</p> <p>Prix courant K mart: 329\$ SPÉCIAL K mart:</p> <h2>2 69\$</h2> | <p>Epargnez 2,97\$ BAS-TUBES</p> <p>pour hommes - nylon et coton, couleur unie avec rayure contrastante.</p> <p>Prix courant K mart: 5,96\$ SPÉCIAL K mart:</p> <h2>2 99\$</h2> |

PLACE FLEUR DE LYS - 550, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 8h30 à 17h. • Jusqu'à épuisement du stock •
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
*Indique notre prix courant **Indique notre prix après solde

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS - 999, RUE DE BOURGOGNE, STE-FOY, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 8h30 à 17h.

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELIERIE - OENOLOGIE"
avec certificat par
L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHÂTEAU FRONTENAC)

Session de soir
11 - 18 - 25 sept. 2 - 9 octobre
Inscription au Château Frontenac
en semaine: 9h à 18h
692-0310
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté

En collaboration avec ITALVINE

qui succèdera à Nicole Tere




Fort-Prével

Lévesque est prêt à discuter de constitution avec Mulroney

par Michel DAVID
envoyé spécial du Soleil

FORT-PREVEL — "L'après quatre septembre" a donné la première journée de la réunion spéciale du conseil des ministres qui a débuté à Fort-Prével, hier.

En réponse aux propos de Brian Mulroney, qui se dit conscient d'amener le Québec à signer l'accord constitutionnel de 1982, le premier ministre Lévesque a déclaré qu'il y était tout disposé... à condition que le gouvernement fédéral reconnaisse le bien-fondé des conditions posées

par l'Assemblée nationale, qui demeurent "des choses absolument fondamentales."

Lors du débat sur le rapatriement de la constitution, il y a deux ans, l'Assemblée nationale avait en effet adopté une résolution qui réclamait notamment la reconnaissance de la spécificité québécoise, le respect des compétences juridiques du Québec et le droit de retrait avec pleine compensation financière.

M. Lévesque a déclaré qu'il était prêt à s'asseoir à la même table que M. Brian Mulroney, mais si le chef conservateur désire que le Québec signe l'accord constitutionnel, il devra respecter ses conditions.

Le premier ministre a également indiqué qu'il y a "toute une série de dossiers économiques qui sont dans le paysage fédéral-provincial", dans lesquels son gouvernement entend "pousser les intérêts du Québec", notamment dans le cas de Pétromont.

Optimisme

M. Lévesque affichait un optimisme de bon aloi, hier, au moment où le conseil des ministres entreprenait la préparation de la prochaine session.

Tout en répétant que son gouvernement a encore "une sacrée côte" à remonter, M. Lévesque n'en croit pas moins que "dans l'ensemble, les gens sont conscients que les efforts qu'on

a fait sur le plan économique ont donné des résultats".

Le premier ministre a finalement admis que son parti avait effectué de nouveaux sondages récemment, mais il s'est bien gardé d'en communiquer les résultats, affirmant même, sans rire, qu'il n'en avait pas pris connaissance. Si son optimisme n'est pas factice, on peut cependant penser que ces sondages y sont pour quelque chose.

Quoi qu'il en soit, "c'est la dernière année de notre mandat, a poursuivi M. Lévesque, et que nous gagnions ou que nous perdions, ce que nous devons faire est de travailler avec le meilleur jugement possible pour faire ce qui nous apparaît le plus indiqué".

Moins d'urgence

Selon le premier ministre, le climat qui règne à Fort-Prével est "moins oppressif" que celui dans lequel s'était déroulée la réunion de Pointe-au-Pic, il y a un an, alors que le conseil des ministres avait décidé de retarder d'un mois la reprise de la session parlementaire pour mettre au point le plan de relance annoncé en novembre 1983.

M. Lévesque admet qu'il subsiste encore "un énorme problème de chômage", particulièrement chez les jeunes, mais selon lui "il n'y a pas la même urgence" que l'an dernier.



Allez chercher votre courrier!

Nicole Parton, journaliste au Vancouver Sun, a démontré qu'il est très facile d'atteindre l'intérieur des nouvelles boîtes aux lettres de la Société canadienne des postes. Mais le plus inquiétant, c'est qu'on a installé 288 de ces nouvelles boîtes partout en Colombie-Britannique.

Un acte répugnant (Gimaiel)

"Je trouve que mon ministre du Revenu du Québec est un inconscient, un inconscient. C'est absolument répugnant de jouer dans la vie privée des gens comme cela."

C'est en usant de tout un train de qualificatifs aigres-doux que le député libéral sortant de Lac-Saint-Jean, M. Pierre Gimaiel, a commenté hier, au SOLEIL une dépêche de la Presse canadienne, le classant parmi une liste de députés fédéraux en reste avec le fisc québécois.

Le nom de M. Gimaiel était associé à 13 autres de ses collègues "délinquants", ayant omis, semble-t-il, de produire une déclaration de revenus sur une période d'une ou plusieurs années.

"Mes rapports d'impôts sont payés jusqu'en 1982 inclusivement. Je n'ai pas eu le temps de produire ma déclaration de 1983 (cette année), parce que je suis en campagne électorale."

"Les péquistes et les bleus, c'est la même race, poursuit M. Gimaiel. C'est dans le même "bed"."

Chrétien croit à du coulage

par J.-Jacques SAMSON

"Le dernier qui a fait cela, c'est Richard Nixon aux Etats-Unis. Il se servait du ministère de l'Impôt pour faire de la cabale, de la propagande ou de la bataille contre les ennemis."

Le ministre Jean Chrétien est persuadé que le gouvernement Lévesque a coulé des informations sur la situation fiscale des députés libéraux fédéraux, à quelques jours de l'élection, et ne prise pas le recours à pareille arme. "Ton impôt, ça ne m'intéresse pas combien tu en paies et mon impôt, ce n'est pas supposé de t'intéresser", a lancé M. Chrétien.

Comment se fait-il, interroge M. Chrétien, qu'ils aient confectionné une liste spéciale pour les députés fédéraux quand les relations entre un citoyen et le ministère du Revenu sont supposées relever de la plus haute confidentialité et n'ont pas à être regroupées ainsi, pour des groupes d'individus, selon leur allégeance politique ou autre.

"S'ils commencent ce petit jeu, où s'arrêtera-t-on, dans la divulgation de renseignements sur la vie privée des citoyens", se demandait-il aussi.

Pour sa part, M. Chrétien réside en Ontario depuis 1968 et paie ses impôts dans cette province. Il n'a pas démenagé pour profiter d'une fiscalité moins lourde, maintient-il, mais pour que sa famille demeure près de son lieu de travail.

Maltais dit avoir payé ses impôts

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Tous les ans, le député André Maltais a payé ses impôts et, encore, les plus importantes sommes ont été versées au fisc québécois.

C'est là la réaction officielle de l'équipe Maltais dans Manicouagan aux indications de la Presse canadienne comme quoi le dossier fiscal du député fédéral fait l'objet comme celui de 39 collègues d'un examen suivi du fisc québécois depuis 1981.

La Presse canadienne, qui a fait référence à un document confidentiel du ministère québécois du Revenu, place André Maltais sur une liste de 14 "délinquants" ayant omis, pour une ou plusieurs années, de produire leur déclaration d'impôt.

Guy Verreault, directeur des communications de l'équipe Maltais — le député était quelque part dans la circonscription en campagne — s'est déclaré "absolument pas impressionné" par les indications diffusées par l'agence de presse.

"André Maltais, a-t-il dit, est un homme d'une honnêteté exceptionnelle et il l'a prouvé depuis quatre ans en éliminant notamment de son bureau les téteux de contrats."

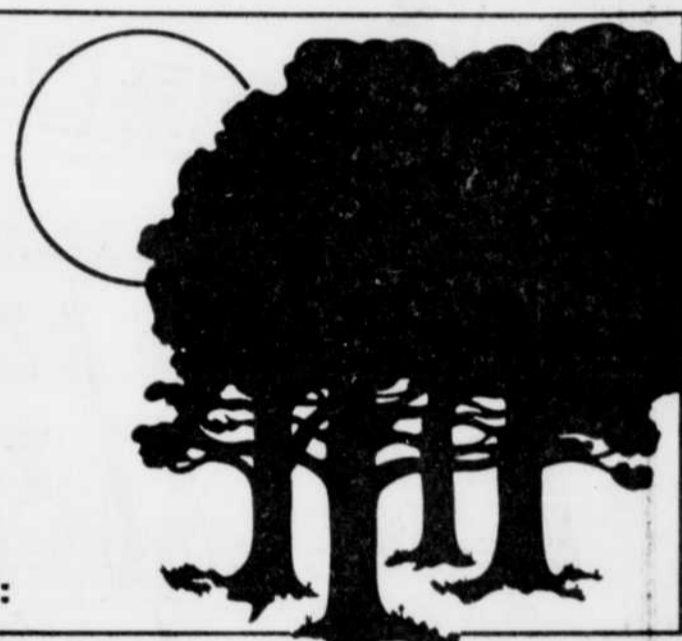
Pour M. Verreault, toute cette affaire est de la "bullshit".

"Encore une fois, a-t-il conclu, une bassesse de couleur bleue."

VENTE FIN D'ETE

Finissez l'été en beauté en profitant de nos rabais fin de saison sur meubles et appareils électroménagers.

Voici quelques exemples:



ENSEMBLE DE CUISINE
5 mcx - merisier massif
Comprend: table ronde ou rectangulaire, 4 chaises très confortables, buffet et huche vendus séparément.

479\$ 5 mcx

LAVE-VAISSELLE KitchenAid
Modèle "IMPERIAL"
Cycles: trempage/récurage, lavage intensif, lavage économiseur d'énergie, rinçage d'attente, séchage économiseur d'énergie. Séparations du panier supérieur mobiles.

689\$ KDI-20

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER
39" à compter de **99\$**
54" à compter de **129\$**

LE "CHIRO FESTIVAL"
Confort inégalé.
Ens. 39" **209\$**
Ens. 54" **249\$**
Ens. 60" **339\$**

TÉLÉVISEUR COULEUR 14 POUCES

RCA

- Syntonisateur UHF/VHF
- Autoréglage de la couleur
- 3 ans de garantie

299\$

GENERAL ELECTRIC

PRIX SPÉCIAUX

Sur tous nos réfrigérateurs, cuisinières, laveuses et sècheuses, lave-vaisselle, micro-ondes et fours encastrés.

JENN-AIR

Plaques de cuisson et cuisinières dotées du fameux système de ventilation intégré.

PRIX SPÉCIAUX

Panasonic
à l'avant-garde du temps

FOUR MICRO-ONDES NR-7850

- Puissance de 70 à 700 watts
- Cuisson automatique par le poids
- Décongélation automatique par le poids
- 1.43 pied cube

499\$

CONGÉLATEURS General Freezer

12 pi. cu. **339\$**
15 pi. cu. **379\$**

- Isolation mousse polyuréthane
- Lampe-témoin pour fonctionnement et température

Appareils Electroménagers

Admiral

PRIX SPÉCIAUX sur tous nos réfrigérateurs, cuisinières, laveuses et sècheuses, lave-vaisselle et fours encastrés.

meubles prestige

Meubles et électroménagers
4175, boul. Ste-Anne
Tél.: 667-7851
(A 1 KM DES CHUTES MONTMORENCY)

Map. Boily INC.

Situation délicate pour le sous-ministre Picard

par Ghislaine RHEAULT

On ignorait hier en fin de journée au ministère des Communications quelles seraient les conséquences à court terme sur l'administration, de l'accusation de délit de fuite portée contre le sous-ministre adjoint, M. Jean-Claude Picard. On s'attendait toutefois à ce que M. Picard soit à son poste au cours des prochains jours.

Même s'il jouit de la présomption d'innocence, il est évident qu'une mise en accusation place le titulaire d'un poste aussi visible dans une situation délicate. En pareil cas, il appartient au sous-ministre, le grand patron de l'administration, de déterminer les mesures à prendre. Il a été impossible hier de joindre le sous-ministre Yvon Tremblay, pour connaître ses intentions.

L'incident auquel a été mêlé le sous-ministre Picard n'est pas sans évoquer l'accident au cours duquel le député Claude Charron avait percuté une borne-fontaine, alors qu'il était en état d'é-

brüité, à la suite d'une réception qui réunissait les députés de l'Assemblée nationale.

Mardi soir, à la fermeture des bureaux du ministère des Communications, une réception institutionnelle était offerte, selon l'usage, à l'occasion du départ d'un autre sous-ministre adjoint des Communications qui va poursuivre des études à Kingston. M. Picard était présent à cette réception et y a fait une allocution, a commenté hier un porte-parole du ministère.

Il a précisé toutefois qu'il s'agissait d'une réception modeste ordinaire... dans les normes habituelles.

La consternation était évidente hier, parmi le personnel d'un ministère où M. Picard agit comme grand patron de l'information gouvernementale. Il a été nommé à ce poste le 1er novembre 1983. Il coordonne à ce titre l'action gouvernementale en matière de publicité. Une nouvelle campagne de publicité doit débiter au cours des prochaines semaines.

Lévesque affirme que la justice doit suivre son cours normal

par Michel DAVID
envoyé spécial
du Soleil

FORT-PREVEL — Le premier ministre Lévesque et le ministre des Communications, M. Jean-François Ber-

trand, estiment tous deux que l'incident dans lequel le sous-ministre Jean-Claude Picard a été impliqué mardi soir est de nature strictement privée, et que la justice doit suivre son cours normal.

Selon M. Bertrand, de qui relève le sous-ministre à l'information gouvernementale, "ce qui est arrivé est infiniment regrettable tant pour la personne

qui a été heurtée que pour M. Picard lui-même".

Le ministre estime qu'il s'agit "d'un événement de nature absolument privée auquel on cherche à donner une connotation publique, mais qui n'enlève rien aux qualités professionnelles de M. Picard".

"J'ai parlé à M. Picard et je l'ai assuré que je continuais à lui donner toute ma

confiance", a dit M. Bertrand.

M. René Lévesque estime lui aussi qu'il s'agit d'un événement strictement privé et que le gouvernement "n'a rien à voir là-dedans". Quant à savoir si M. Picard conservera ses présentes fonctions, le premier ministre a été moins catégorique: "On va attendre qu'on ait eu un peu plus clairement le portrait de la situation", a-t-il commenté.

"POUR LA RENTRÉE"

Nouveautés dans la MODE POUR ENFANTS, confort et souplesse. Semelles caoutchoutées. Fabrication Italienne.

GARÇONS: Lacé marine garniture bleue, noir/rouge. Bottillon marine garniture bleue, gris/noir.
Pointures: 23-26 48\$. 27-35 52\$

FILLETES: Escarpins marine ou gris.
Pointures: 27-35 48\$. 36-40 52\$.

Browns

659-1922 Place Ste-Foy, Les Galeries de la Capitale.

"SUPER VENTE DE TAPIS"

TAPIS, CARPETTES, PRÉLARTS

Jusqu'à

50% DE RABAIS

AUCUN INTÉRÊT

durant 12 mois sur tout achat

CERTIFICATS-CADEAUX GRATUITS

avec tout achat, échangeables contre des cadeaux de valeur offerts dans le Catalogue de Cadeaux de la Factorerie de Tapis

Les Mohawks réclament la moitié du Saint-Laurent

FORT-PREVEL (PC) — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, estime non fondées les prétentions des Mohawks de Kanawake qui réclament la moitié du fleuve Saint-Laurent devant leur réserve.

Les Mohawks se fondent sur une entente signée il y a 200 ans avec des colons hollandais pour justifier leur revendication.

"Dans bien des cas, explique M. Chevrette, les Indiens prétendent même qu'ils sont propriétaires de la totalité du fleuve. Le ministère de l'Énergie et des Ressources qui est responsable de l'analyse de l'intégrité du territoire nous dit que c'est seulement ce qui est situé au-

delà de la ligne des eaux hautes qui leur appartient."

M. Chevrette croit que les prétentions soudaines des Mohawks sont liées au projet Archipel (aménagement des rapides de Lachine) même si aucune décision n'a encore été prise quant à savoir si on ira de l'avant avec ce projet.

"Est-ce que ce n'est qu'un simple moyen de pression politique qu'on veut utiliser? s'interroge le ministre. Je n'en serais nullement surpris. Mais s'ils sont pour la conservation de la faune et le développement économique du Québec, ils devraient être capables de s'asseoir avec nous et de négocier comme l'ont fait les autres bandes indiennes."

Pepin retourne à l'enseignement

OTTAWA (PC) — M. Jean-Luc Pepin, qui a décidé de quitter la politique, donnera à partir du 10 septembre un cours sur le gouvernement canadien à l'université d'Ottawa.

Après 21 ans de services au sein du gouvernement fédéral, M. Pepin a annoncé en juillet qu'il ne tenterait pas de se faire réélire député de la circonscription d'Ottawa-Carleton. Agé de 59 ans, il a subi une opération à coeur ouvert au début de l'été.

Ancien ministre des Affaires

extérieures, il a déjà étudié à l'université d'Ottawa et il y a enseigné les sciences politiques de 1951 à 1956, puis de 1958 à 1963.

Originaire de Drummondville, M. Pepin avait été élu pour la première fois aux Communes en 1963.

Le mois prochain, c'est un cours en français qu'il donnera aux étudiants de deuxième année; en outre, il mettra sa longue expérience à profit durant des sessions de travail avec les diplômés, a fait savoir Caroline Andrew, directrice de la faculté des sciences politiques.

Les techniques administratives de l'exportation

Cours de formation de base relative aux opérations en commerce international

300 \$

Les séances sont animées par des spécialistes: • Marketing international • Opérations bancaires et financières • Douanes • Assurances • Programmes et aides des Gouvernements • Transports • Foires • Exportations

Debut du cours
Lundi, le 27 septembre 1984 à 18h30

Durée du cours
11 semaines de 3 heures.
Tous les lundis de 18h30 à 21h30

Endroit
Motel Universel
2 300, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec

Inscription*
Centre de commerce international de l'Est du Québec
17, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Y8

* Le nombre de candidats par session est limité. Appliquez dès maintenant.
Tel.: (418) 692-3853

Une collaboration de:

Gouvernement du Québec
Ministère du Commerce extérieur

Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain

La Factorerie de Tapis MD

Marque de commerce déposée par la Corporation Carpiat. Nous faisons tout sauf la fabrication du tapis.

Satisfaction garantie sur tous nos tapis...car après tout, votre satisfaction c'est notre meilleur atout.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile.
Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure — Apportez les mesures de votre pièce.

FACTOERIE DE TAPIS

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MAR, AU, MER. 9h à 18h,
JEU et VEN. 9h à 21h,
SAM. 9h à 17h

PLACE LÉBOURGNEUF
5500 BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC
622-1430

ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTRÉAL • HALIFAX • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON • KITCHENER • ST CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • DALLAS • HOUSTON



Glissement de terrain dans les Rocheuses

Cette vue aérienne nous fait voir les dommages importants causés à la route transcanadienne dans les montagnes Rocheuses, dans l'Est de la Colombie-Britannique, lorsqu'une paroi du mont Cathedral s'est effondrée, laissant un ruban de boue et de roc sur une longueur de 8 kilomètres.

Colloque de l'UMQ sur l'assainissement des eaux

par Raymond GAGNE

L'Union des municipalités du Québec offre l'occasion aux élus et administrateurs municipaux d'obtenir une foule de renseignements utiles sur tous les aspects et toutes les étapes du processus d'assainissement des eaux en cours de réalisation.

L'organisme qui regroupe la majorité des municipalités québécoises tiendra, à cet effet, un colloque de deux jours, les 7 et 8 septembre, à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal, sous le thème "L'assainissement des eaux, c'est aussi l'affaire des municipalités".

Il y sera question des enjeux écologiques, technologiques et économiques de l'assainissement.

Selon le maire Jean Pelletier, de Québec, vice-président de l'UMQ, "on peut dire que la dépollution municipale est bien engagée. Mais il faudra se préoccuper également des dépollutions agricoles et industrielles. Les délégués au colloque se pencheront également sur ces sujets."

Lors de l'ouverture, le vendredi 7 septembre, le président de l'UMQ, M. Jean Corbeil, maire de Ville d'Anjou et le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, adresseront la parole.

L'UMQ a de plus requis la présence du président de la Water Pollution Control Federation, des Etats-Unis, M. Harry Tow, qui s'adressera aux participants au cours du déjeuner-conférence qui sera offert le samedi 8 septembre à midi.

Entente possible sur l'aide fédérale aux universités

par J.-Claude RIVARD

Une entente serait imminente entre le Secrétariat d'Etat canadien, les universités du Québec et le ministère de l'Education au sujet de la distribution de \$5.7 millions pour subventionner 12 projets de recherche universitaire.

Le Secrétariat d'Etat, aussi bien que la Conférence des recteurs et principaux d'universités (CREPUQ) a confirmé l'envoi d'un télex du ministre fédéral Serge Joyal au ministre québécois Yves Bérubé. Ce document, dont la teneur n'a pu être connue, ouvrirait la porte à des discussions sérieuses, à la suite de l'annonce faite en fin de semaine par les recteurs d'universités, de placer l'argent promis en fiducie, jusqu'à ce qu'une négociation puisse être menée avec le ministère de M. Joyal.

L'échange intervenu entre MM. Joyal et Bérubé serait "très intéressant", a-t-on déclaré au niveau de la CREPUQ, sans préciser davantage.

Il n'a pas été possible d'en connaître la portée.

Au niveau du Secrétariat d'Etat, on a cependant apporté des précisions quant aux motifs qui ont justifié la retenue de projets non soumis par les universités et la province, de même que la mise à l'écart de projets jugés prioritaires par ces dernières.

C'est ainsi qu'on a répondu aux doléances récemment formulées par le recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, au sujet d'un projet relatif au développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord et à la fondation d'une chaire (\$500,000). On a expliqué que l'on a voulu éviter faire

double emploi avec les subventions déjà accordées à cette fin par le Conseil national de recherches en sciences humaines (CNRS) de même que par le Conseil des arts.

C'est dans la même veine que l'on a répondu aux remarques du président de l'université du Québec, M. Gilles Boulet, relativement à un projet de recherche en océanographie, à l'U-QAR (Rimouski) (\$210,000).

"Il a fallu éviter un double emploi de fonds fédéraux, alors qu'on vient de décider la création d'un centre de recherche en océanographie, l'institut Maurice-Lamontagne, à Sainte-Flavie, avec le concours financier du Centre national de recherches en sciences naturelles et génie (CNRSNG), d'Environnement Canada ainsi que de Pêches et Océans Canada", a déclaré un porte-parole.

Des maires exigent des promesses

TORONTO (PC) — Les maires de neuf villes importantes du Canada demandent aux chefs des partis politiques fédéraux de faire adopter une loi en vertu de laquelle les clients des prostituées

pourront faire l'objet de poursuites. Les maires de Toronto, Hamilton, Ottawa, Vancouver, Winnipeg, Halifax, Calgary, Regina et Edmonton veulent "une promesse d'action"

ferme sur d'autres problèmes comme les logements à prix modiques, la formation professionnelle des jeunes chômeurs et une politique nationale de promotion industrielle.

GRANDE VENTE D'AUTOMNE

Débutant le 1er septembre

Succursales de Ste-Foy, Beauport et Ancienne-Lorette.



Lots de CONIFERES, D'ARBRES ET D'ARBUSTES seulement

5\$ - 10\$
15\$ Ex.: Pommiers, ifs, cèdres, épinettes du Colorado, viornes, etc.

20% à 60%

sur plantes d'intérieur en paniers suspendus Plus de 50 espèces

VIVACES en pot de 4 pouces Le meilleur choix de vivaces dans toute la région.

Rég. 2,95\$ spécial 97¢

EPINETTE DU COLORADO

Picea pungens. Port conique, très régulier. Préfère les sols frais et supporte les conditions urbaines. 60 cm seulement

15\$



CEDRE GLOBE

Thuja woodwardii 2 gal. 30 cm rég. 14,95\$ spéc. 10\$

40 cm rég. 16,95\$ spéc. 10\$

PHYSOCARPE NAIN

Physocarpus op. nanus. 1 gal. Arbuste idéal comme haie basse, très résistant, feuillage dense à feuilles vertes foncées rappelant celles de l'érable. Supporte l'ombre.

48,99\$ /25 plus de 25 1,96 ch.

CORNOUILLERS

Cornus gauchaultii et Alba élég. Le plus connu des arbustes à feuilles panachées. Rustique, il convient pour tous les sols. Utilisation en haies, isolé, groupe ou massif. Feuilles vertes panachées de blanc et feuilles vertes panachées de jaune.

1 g. Rég. 7,95\$ Spéc. 3,18\$
2 g. Rég. 12,95\$ Spéc. 5,18\$



CEDRE PYRAMIDAL

Thuja fastigiata, idéal pour utilisation en haie ou en massif

90 cm rég. 24,95\$ spéc. 10\$

120 cm rég. 34,95\$ spéc. 15\$

VIGNE

Parthenocissus quinq. "Engelmannii" Vigne grimpante et décorative. Pousse très rapidement, très rustique. Les feuilles sont d'un vert foncé tournant au rouge à l'automne. Très utile pour couvrir les clôtures, les murs de briques ou de pierres.

1 g. - Rég. 6,95\$ spéc. 2,78\$

ERABLE DE NORVEGE

Acer platanoides Croissance rapide atteint 16-20 m., adapté au milieu urbain il n'a pas d'exigences particulières quant au sol. Feuillage vert foncé, très dense.

25 cm rég. 29,95\$ - spéc. 14,98\$
30 cm rég. 34,95\$ - spéc. 17,48\$
40 cm rég. 39,95\$ - spéc. 19,88\$



centre jardin HAMEL

Prix valides du 1er au 9 septembre 1984 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



Heures d'ouverture: Lundi au mercredi: 9h à 17h30; jeudi et vendredi: 9h à 21h; samedi: 9h à 17h; dimanche: 10h à 17h.

4029, boul. Hamel Ancienne-Lorette 872-9705

Choisissez les centres jardin Hamel

Halles de Ste-Foy Sainte-Foy - 656-6542
1350, boul. des Chutes Beauport - 664-0945



NATURELLEMENT!

LAVE-VAISSELLE KitchenAid

MODÈLE "IMPÉRIAL"

SEULEMENT

689\$

INCROYABLE MAIS VRAI ! L'INTERMÉDIAIRE DE LA SÉRIE



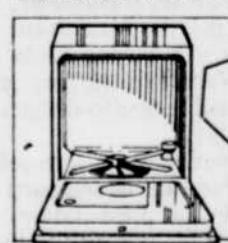
"Le champion"

des lave-vaisselle MODELE IMPERIAL KDI-20

Cycles:

Trempage/Récurage, lavage intensif, lavage économiseur d'énergie, rinçage d'attente, séchage économiseur d'énergie, séparations du panier supérieur mobiles.

EN EXCLUSIVITÉ



Cuve et intérieur de porte en porcelaine sur acier InDura qui résiste bien à l'abrasion et aux taches.

EN EXCLUSIVITÉ



Lavage efficace à plusieurs niveaux à l'épreuve des obstructions et pourtant assez doux pour la fine porcelaine.

EN EXCLUSIVITÉ



Robuste moteur "Gold Seal" de 1/2 h.p. la plupart des autres lave-vaisselle en ont un de 1/3 h.p. ou moins.

MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Nap. Boily INC.

4175, boul. Ste-Anne (à 1 km des chutes Montmorency) 667-7851

L'élection du 4 septembre



Trudeau donne un coup de main

par Gilles BOIVIN

du bureau du Soleil
MONTREAL — Pierre Trudeau a finalement cédé aux appels à l'aide répétés de ses ex-collègues libéraux du Québec et sortira de sa retraite pour tenter d'endiguer la vague conservatrice au cours des prochains jours. C'est dans la région de Montréal qu'il viendra mettre l'épaulé à la roue aujourd'hui et demain.

Outre la réception d'adieu que lui ont préparée ses amis libéraux de la circonscription de Mont-Royal, en soirée, l'ex-chef libéral effectuera deux visites dans des centres commerciaux de la circonscription au cours de l'après-midi.

Sa présence risque cependant d'être encore plus remarquée demain soir, lorsqu'il participera à un rassemblement de tous les candidats libéraux de l'est de Montréal. M. Trudeau accompagnera alors celui qui fut de toutes les luttes à ses côtés, le ministre des Affaires extérieures Jean Chrétien.

M. Trudeau, qui poursuivait ses vacances en Gaspésie depuis le début de la campagne électorale, s'était tenu à l'écart de la scène politique jusqu'au début de la semaine. Il avait alors accepté d'as-

sister son ami Jim Coutts dans la circonscription torontoise de Spadina. Au Québec, sa seule apparition publique devait se limiter à une réception organisée par ses "amis de Mont-Royal", circonscription qu'il a représentée à Ottawa pendant toute sa carrière politique.

Les pressions se faisaient cependant de plus en plus fortes pour qu'il accente sa participation à la campagne libérale, particulièrement au Québec. Même son successeur à la tête du parti, M. Turner, avait souhaité publiquement la venue de M. Trudeau dans la course.

Aucune sortie publique avec M. Turner n'est cependant prévue dans l'agenda de M. Trudeau au cours des prochains jours. M. Turner a quitté Montréal, hier, pour poursuivre sa campagne dans l'Ouest du pays.

Les libéraux du Québec espèrent ainsi contrer en partie le blitz que le chef conservateur Brian Mulroney a entrepris au Québec. Ce dernier devra donc partager les temps d'antenne avec celui que même les conservateurs identifient volontiers comme le grand responsable de leurs échecs répétés au Québec.

Le message de Turner passe difficilement

SARNIA, Ont. — A cinq jours du scrutin du 4 septembre, John Turner essaie toujours de mettre en relief l'irresponsabilité des conservateurs qui promettent n'importe quoi à n'importe qui, mais son message passe difficilement.



collaboration spéciale

Patricia POIRIER
avec
TURNER
LE DROIT

Visiblement fatigué, le premier ministre libéral n'a participé qu'à deux événements publics hier, mais sans susciter de grandes émotions chez son auditoire, tant lors d'une visite dans un foyer pour personnes âgées de l'est de Montréal, où lors d'un rassemblement sur une place publique à Sarnia, dans le sud ontarien. Une rencontre avec des représentants de la communauté ethnique à Toronto qui devait avoir lieu en soirée, a été annulée sans explication.

A Sarnia et à Montréal, son message était le même: les Canadiens ne se laisseront pas "berner" par les "paroles en l'air" de Brian Mulroney, quoi qu'en disent les journalistes et les sondages.

Il s'en est de nouveau pris à Brian Mulroney qui, selon lui, n'a pas tout dit au sujet de l'ensemble des coûts de ses promesses électorales. Il a comparé la déclaration de mardi du chef tory à une espèce de scène pour voyeur qui laisse le spectateur sur sa faim.

Mardi, le chef conservateur a soutenu que ses promesses électorales représentent une somme de \$4,3 milliards répartis sur une pé-

riode de 30 mois, mais M. Turner a mis en doute la véracité de ces chiffres en soulignant que de nombreuses promesses n'avaient pas été chiffrées, à moins qu'il ne les ait déjà oubliées.

Le critique financier des conservateurs, John Crosbie, a soutenu que l'ensemble des engagements des conservateurs pourrait atteindre \$20 milliards, a-t-il rappelé tandis que mardi, la députée Flora McDonald a de plus laissé entendre que les conservateurs réduiraient de \$16 milliards plusieurs programmes sociaux.

"Quel est le projet secret de Brian Mulroney, que refuse-t-il de dévoiler aux Canadiens?", demande M. Turner.

A Montréal, plus tôt en journée, M. Turner a rappelé aux personnes âgées que seuls les libéraux sauront maintenir la tradition des programmes sociaux, des pensions à la vieillesse, le supplément du revenu annuel garanti ou encore l'universalité des services sociaux. Le secrétaire d'Etat, Serge Joyal, qui partageait la tribune avec lui, a d'ailleurs cité les paroles du premier ministre démissionnaire, Pierre Trudeau, à ce sujet en disant que sous un régime conservateur, mieux vaut ne pas être malade, mieux vaut ne pas être âgé, mieux vaut ne pas être chômeur, vu le risque de la désillusion le lendemain de l'élection.

M. Turner a repris ses arguments en soulignant, comme il l'a déjà fait particulièrement au Québec, que les conservateurs se sont toujours opposés au changement ou à la reconnaissance d'une identité canadienne, tel que le nouvel hymne national et le drapeau canadien.



Lors de son allocution à Rivière-du-Loup, le chef progressiste-conservateur Brian Mulroney a pris, hier, une pose de "vieux politicien" pour se moquer de la façon dont John Turner avait accepté de nommer des députés libéraux à divers postes, après avoir succédé à Pierre Trudeau.

Lalonde ne croit pas aux chiffres des conservateurs

\$22 milliards de plus

OTTAWA (PC, UPC) — Le ministre des Finances, Marc Lalonde a accusé le leader conservateur Brian Mulroney, hier, d'avoir "essayé délibérément de dénaturer le coût" des promesses électorales qu'il a faites.

Selon M. Lalonde, il manque de la liste présentée mardi par M. Mulroney, au moins une quinzaine de promesses importantes faites auparavant et qui feraient augmenter le coût à au moins \$20 milliards.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lalonde a signalé que, à une semaine du jour de l'élection, il restait bien peu de temps pour analyser à la loupe tous les chiffres fournis par M. Mulroney.

Omissions
Il n'en reste pas moins, a ajouté le ministre des Finances, que certaines omissions apparaissent rapidement. C'est ainsi, a noté M. Lalonde, que les conservateurs ne parlent plus du gel de la taxe sur l'essence qui doit entrer en vigueur le 1er octobre, de l'augmentation de l'aide financière aux retraités seuls et aux ménages et de la hausse des subventions pour la recherche et le développement.

M. Lalonde a noté que la promesse conservatrice de verser une allocation à la femme au foyer coûterait à elle seule \$4 milliards par année et que la hausse de la pension aux retraités célibataires (évaluée à \$25 de plus par mois) totaliserait \$1.1 milliard de plus. Ces deux promesses, sur quatre ans, auraient un coût global de \$22 milliards, a ajouté le ministre.

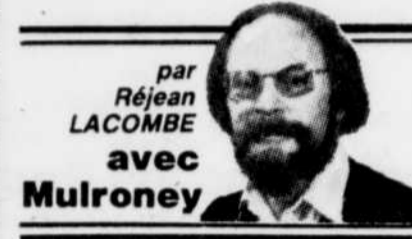
M. Lalonde a dit aussi que le document conservateur ne parlait pas de l'aide promise pour le développement des sables bitumineux et du réseau ferroviaire. Selon le ministre des Finances, le document est plein de tels trous.

A M. Mulroney qui a soutenu pouvoir récupérer de l'argent d'une meilleure gestion, M. Lalonde a répondu: "Aucun spécialiste ne croit sérieusement pouvoir économiser autant d'argent que M. Mulroney le dit".

Pour M. Lalonde, c'est plutôt une hausse des taxes qui attend les Canadiens, si jamais ils portent les conservateurs au pouvoir.

Mulroney accable les libéraux

MONTMAGNY — C'est par une attaque en règle contre le Parti libéral du Canada et quelques-unes de ses principales têtes d'affiche que le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, a entrepris, hier, dans la région du Bas-du-Fleuve, le sprint final de sa campagne électorale.



par
Réjean
LACOMBE
avec
Mulroney

Faisant appel à un discours à saveur nationaliste, M. Mulroney a même prévenu les libéraux qu'au rythme où vont les choses, c'est le Nouveau Parti démocratique qui formera l'opposition officielle à la Chambre des communes au lendemain du 4 septembre.

M. Mulroney a aussi précisé qu'un gouvernement du Parti conservateur allait utiliser tous les moyens raisonnables pour convaincre l'Assemblée nationale du Québec de donner son assentiment, dans l'honneur et l'enthousiasme, à la nouvelle constitution canadienne.

"Battre les libéraux"

Rompant quelque peu avec ses discours antérieurs, le leader conservateur a vilipendé les libéraux fédéraux tant à Rimouski, à Rivière-du-Loup, qu'à Montmagny, André Ouellet, Robert Gourd, Marc Lalonde, Raymond Garneau ainsi que Jean-Claude Malépart sont devenus les têtes de Turc du chef conservateur.

Mélangant le français au "joual", M. Mulroney a servi une véritable raclée verbale aux libéraux. Il en a profité pour inviter les Québécois à se libérer du joug libéral "qui n'a plus rien à offrir à personne sauf à ses amis libéraux".

"On va donner la claque ici à Rivière-du-Loup, a lancé M. Mulroney. Des parachutés et des poteaux du Parti libéral, on en a soupés au Québec. On a besoin de gars de "chez nous".

Quant à Marc Lalonde, M. Mulroney a invité les Québécois "à le pitcher dans le banc de neige". Faisant allusion à maintes reprises à André Ouellet, le chef du PC a déclaré que "ça va être beau c't'affaire-là sur l'assurance-chômage" après le 4 septembre.

M. Mulroney estime donc que l'emprise libérale sur le Québec est terminée. "Ça fait 75 ans, dit-il, que le Parti libéral s'est maintenu au pouvoir grâce au vote francophone. C'est fini cela. L'alternance nous l'aurons le 4 septembre."

Se montrant encore plus incisif dans ses propos, le chef tory a repris à son compte une déclaration de Roch LaSalle qui avait déclaré que

"l'on avait au Québec "le chef Boyardee et ses 74 nouilles".

Quant aux attaques que Raymond Garneau a proférées à l'endroit du Parti conservateur en le traitant de parti d'orangistes et de mange canayen, M. Mulroney estime qu'il s'agit là de "conneries et de sottises".

"Ça faisait peur aux gens, dit-il, il y a 15 ans. Maintenant, la population sait que le Parti conservateur est dirigé par un Québécois pure laine. Nous sommes des hommes et des femmes libres et nous allons exercer notre choix le 4 septembre. Le Québec va participer au grand ménage à Ottawa."

Le ministre se trompe encore, dit le chef tory

par Réjean LACOMBE

envoyé spécial du Soleil

RIVIERE-DU-LOUP — Brian Mulroney considère qu'une fois de plus, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, s'est fourvoyé.

Au cours de la journée d'hier, M. Lalonde a accusé le chef conservateur d'avoir menti au sujet du coût des promesses électorales du PC. M. Lalonde a indiqué que les promesses conservatrices coûteraient non pas \$4,3 milliards mais bien \$20 milliards.

M. Mulroney estime que M. Lalonde s'est une fois de plus fourvoyé. En réponse aux journalistes à Rivière-du-Loup, le chef conservateur a remis en lumière une récente accusation de M. Lalonde et les excuses que ce dernier avait dû lui adresser par la suite.

Le tout avait commencé aux Communes quand M. Lalonde avait indiqué que le chef conservateur avait adressé une requête aux autorités gouvernementales en tant que président de l'Iron Ore dans le but de demander que le fisc canadien soit tolérant à l'endroit des cadres de cette société qui avaient reçu une prime de départ. Or, la requête de M. Mulroney touchait également les employés syndiqués de l'Iron Ore.

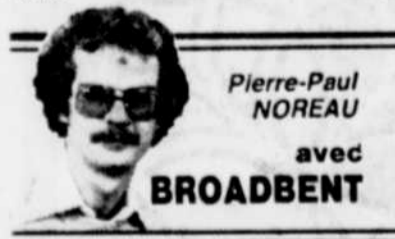
M. Lalonde avait dû s'excuser à la Chambre des communes de ne pas avoir rapporté tous les véritables faits.

Le chef conservateur apparente donc la récente déclaration de M. Lalonde à celle qu'il faisait il y a quelques mois. "La dernière fois que M. Lalonde a fait une déclaration comme celle-là, a dit M. Mulroney, il a été obligé de se rétracter devant la population canadienne. C'est lui qui a trompé la population canadienne."

Toutefois, tout au cours de sa tournée dans le Bas-du-Fleuve, M. Mulroney n'a pas évoqué les accusations portées contre lui par les libéraux relativement au dévoiement du coût des promesses électorales du Parti conservateur.

Discours type du champion du monde ordinaire

VANCOUVER — "Tout d'abord, je veux vous dire à quel point je suis heureux d'être ici aujourd'hui. Hier, j'étais à..., et là aussi je sentais que le Nouveau Parti démocratique gagne en popularité, comme c'est le cas partout au Canada."



Pierre-Paul NOREAU

avec
BROADBENT

Pour ceux et celles qui forment la cour itinérante d'Ed Broadbent depuis quelques semaines, cette introduction est familière. Elle a été utilisée à toutes les sauces, dans tous les contextes.

Comme les autres princes politiques qui sillonnent les villes et villages du Canada en campagne électorale, le chef néo-démocrate appuie chacune de ses harangues sur le même canevas. L'allocution prononcée à Terrace, au nord de la Colombie-Britannique, celle d'Oshawa, en Ontario, ou cette autre à Yorkton, en Saskatchewan, sont interchangeable, à condition d'y mo-

difier les références à une communauté vivant de l'industrie du bois, de l'automobile ou de l'agriculture. A raison d'un minimum de trois ou quatre escales par jour, le discours ne peut être constamment renouvelé.

Ed Broadbent se présente à son auditoire comme le porte-parole de la classe moyenne. Il ne vise pas le cœur, mais joue sur le "gros bon sens". L'essentiel de son opération de séduction et de stimulation des militants dans chacune des circonscriptions qu'il visite, repose sur l'opposition de la vision néo-démocrate à celle, confondue, des libéraux et conservateurs.

"Dans cette élection, il y a deux voix, celle des grandes corporations et du statu quo, et celle des Canadiens ordinaires et du progrès. L'une vient de Bay Street, l'autre de Main Street."

Et des faiblesses...

Lorsqu'il a présenté au début de la campagne les propositions de son parti, il les a insérées dans ce même cadre. Depuis deux semaines, le cœur de son discours consiste à mettre en relief les faiblesses décelées chez ses adversaires et les forces de son propre parti.

"Le NPD n'a pas changé ses

positions depuis le lancement de la course électorale. Il continue d'insister sur les priorités que lui ont fixées les Canadiens eux-mêmes. C'est nous qui avons établi l'agenda de cette élection, John Turner et Brian Mulroney réagissant au fur et à mesure. Nous avons donné le ton et ils ont exécuté la danse, la java de Bay Street. Un pas en avant pour emprunter les principes néo-démocrates et deux en arrière pour revenir au statu quo."

Ed Broadbent multiplie les exemples de la valse-hésitation perçue chez ses adversaires. Ses favoris portent sur l'impôt obligatoire pour

les contribuables à haut revenu et sur l'égalité recherchée pour les femmes sur le marché du travail. John Turner y est dépeint comme un opportuniste prêt à tout pour accrocher des votes, et Brian Mulroney, comme un charmeur qui ne mérite aucune confiance.

"M. Mulroney a au moins six positions sur chaque thème et il n'attend que d'être porté au pouvoir pour faire des coupures dans les programmes sociaux comme l'ont fait les gouvernements provinciaux de M. Bennett en Colombie-Britannique ou de M. Devine en Saskatchewan."

Un autre succès de Broadbent à la télé

par Pierre-Paul NOREAU

envoyé spécial du Soleil

BURNABY, Col.-Brit. — Ed Broadbent s'en est tiré hier avec les honneurs de la guerre dans sa confrontation avec le réputé terrible Jack Webster. Cette personnalité du monde de la télévision est celui-là même qui a fait une colère publique après que Brian Mulroney eut refusé de lui faire face.

Le chef néo-démocrate a additionné une autre bonne performance télévisuelle, en n'étant pas trop écorché par ce André Arthur de la Colombie-Britannique. Lors de l'entrevue d'une heure, M. Broadbent a entre autres fourni une

évaluation de \$1.8 milliard quant au coût de ses propositions pour une année. Il entend par ailleurs concentrer tous ses efforts sur l'Ontario d'ici la fin de sa campagne.

Pro-Vie contre NPD

Le mouvement Pro-Vie a pimenté hier une petite assemblée du Nouveau Parti démocratique à Burnaby, Pancartes en mains, une trentaine de manifestants du groupe anti-avortement démontrent leur opposition à la politique du libre choix prônée par les néo-démocrates.

Leur présence a donné lieu à un chassé-

croisé de la part du personnel politique de M. Broadbent afin que celui-ci ne soit confronté de trop près avec les manifestants.

Du pareil au même

Le critique financier du NPD, Ian Deans, a fait valoir que la position du chef tory Brian Mulroney pour un redressement de l'économie était en tout point semblable à celle que prônait le Parti libéral avant lui.

Pour M. Deans, qui participait à l'émission The Journal du réseau anglais de Radio-Canada, hier, en compagnie de MM. John Crosbie et John Roberts, les conservateurs s'inspirent de la même philosophie que leurs prédécesseurs.

L'élection du 4 septembre



“Tanné”, Jean Chrétien se bat malgré tout

Jean Chrétien aurait fait bien meilleure figure au Québec que John Turner.

J.-Jacques SAMSON dans les COULISSES



Il le sait et à peu près tous les observateurs politiques en sont aussi convaincus. Il aurait aussi été un plus redoutable adversaire pour le Parti québécois. Au début de la campagne à la direction libérale, quand j'ai mené une enquête auprès de ministres et députés du Parti québécois pour connaître quel candidat ils souhaitaient voir prendre la direction du Parti libéral du Canada pour qu'il leur soit plus facile de faire avancer leur cause, ils avaient spontanément et unanimement répondu: John Turner.

Jean Chrétien voit venir la défaite de mardi. Il y fait lui-même allusion autant en conversation privée que dans son discours. Mais ce qui doit lui tomber sur les nerfs, c'est de se faire constamment répéter par les libéraux québécois qui vont à sa rencontre, qu'avec lui, ils gagneraient la prochaine élection. Ils le font sincèrement, sans flagornerie et celui qui a dû avaler cet échec en quelques jours et se remettre à fond de train au service du parti pour sauver les meubles au Québec est obligé de leur faire le discours de l'unité...

“Il y en a qui disent cela, admettait-il hier après-midi à M. Jean Myrand, de Québec, dans

un petit salon à Expo-Québec. Que nous serions plus forts! Mais on ne sait pas, ajoute-t-il en me fixant, avec un sourire entendu. J'ai proposé mes services et on a préféré Turner. Les quarts-arrières sont toujours plus fins le lundi matin que le dimanche après-midi. Ils ne font pas d'erreur le lundi matin, après la partie.”

Salut Jean!

Hier après-midi à Expo-Québec, pendant qu'il traversait la foule dans un beau charriot rouge, tiré par quatre puissants chevaux Clydesdales, en envoyant la main, on entendait des cris: Salut Jean! Comme une autre clientèle crie familièrement René.

Et Jean Chrétien donne son show.

“Watch out! Tassez-vous, on y va!” crie-t-il à ses fans en prenant les cordeaux du bel attelage. Les gens rient de bon cœur.

“Il est grand...” glisse une dame à son conjoint, à mes côtés. “C'est un grand bonhomme, répond-il. C'est pas un enfant d'école...”

Quelques minutes plus tard, en goûtant une bière qu'on venait de lui servir, à l'abri du public et des journalistes, il me lance d'entrée de jeu: “Là, je suis tanné. Pas fatigué. Tanné. Depuis mars que je tourne comme cela d'un bout à l'autre du pays. J'aime cela mais là c'est trop.”

Tout en causant il défilait sa cravate pour tortiller un noeud frais. Il s'informe de ce que dit le PQ à Québec de la campagne fédérale; on cause des sondages et de leur effet boule de neige en faveur des conservateurs; de ce qui l'attend dans l'opposition. “Je



Le Soleil, Jean Vallières

Salut Jean! C'est ce qu'on crié les visiteurs à Expo-Québec, en voyant Jean Chrétien se balader sur ce véhicule à traction animale.

ne panique pas. Je suis un gros travailleur et je peux faire autre chose. En plus de mon travail de député je vais reprendre la pratique du droit. En 1979, j'ai travaillé pour une étude de Toronto et une autre du Québec pour conseiller de très gros clients...”

Une sorte de fatigue de cette vie de fou, difficile, et il l'a vue, souvent très ingrate, comme à ce congrès de juin dernier, se dégage de cette conversation.

La campagne libérale va mal. L'organisation est souvent hésitante: à Expo-Québec, il devait

prendre la parole. On a annulé. Le charriot sur lequel il était monté a bien failli se renverser quand les chevaux se sont égarés. Quand rien ne va, rien ne va. Après 21 années de vie politique, on peut en avoir soupé de ces journées étouffantes...

Les dinosaures

Je le croyais crevé. Une heure plus tard, au sous-sol de l'église Saint-Esprit, ovationné par les quelques centaines de partisans, tous libéraux, invités par téléphone, il redevient le Jean Chrétien qu'on connaît.

On est en train de se faire passer un sapin par les conservateurs qui nous accusaient de trop dépenser, ils promettent n'importe quoi maintenant pour prendre le pouvoir. On se faisait engueuler parce qu'on était francophones par ces dinosaures de la politique (les conservateurs de la droite) et par les francophones nationalistes qui disaient que nous n'étions pas assez forts à Ottawa.

Qu'est-ce que ça veut dire ce mariage hors l'église entre le PQ et les conservateurs, entre cette extrême droite opposée aux droits des francophones (les Bud Sherman, Dan Mackenzie et autres) et les péquistes au Québec? “Ils sont tous dans le même lit. Je veux voir ce qui se passe en dessous de la couverture. Il y a des choses pas catholiques en-dessous de cela!” La salle rit.

“Je ne dis pas que tous les conservateurs sont des dinosaures mais que tous les dinosaures politiques sont tous des conservateurs...” On l'applaudit.

Bien des libéraux repentants, un peu gênés, seront prêts à aller le chercher non pas en charriot western dans quelque temps mais en carrosse. C'est sans doute ce qui lui injecte encore la dose d'énergie suffisante pour continuer à donner son show, de ville en ville, jour après jour, bien conscient du résultat de mardi qui l'attend.

LaSalle juge “malhonnête” le vice-premier ministre

par Jacques DALLAIRE

De passage à Québec, hier, dans le cadre d'une tournée de plusieurs circonscriptions dans la province, le député conservateur sortant de Joliette, M. Roch LaSalle a dénoncé ce qu'il a appelé la “malhonnêteté vicieuse” de M. Jean Chrétien.

D'après M. LaSalle, venu prêter main-forte au candidat conservateur de Langelier, M. Michel Côté, le vice-premier ministre doit être identifié comme l'un des principaux artisans de la faillite économique et constitutionnelle au pays.

“Au lieu de tergiverser, a souligné M. LaSalle, que M. Chrétien ait donc le courage de dire qu'il ne veut pas du vote de ces 1,400,000 Québécois qui ont dit oui au référendum de 1980.”

M. LaSalle, qui affirme “avoir été trop longtemps seul à Ottawa contre 74 libéraux arrogants”, demande publiquement: “Mais où venaient-ils tous ces Québécois durant tant d'années?”

Un miracle

Le député sortant de Joliette estime que “M. Chrétien devrait avoir l'honnêteté de reconnaître que des milliers de libéraux, d'unionistes, de créditistes se rallient à la cause conservatrice. M. Brian Mulroney est en train de réaliser un miracle. Vous vous souvenez comment on a traité les gouvernements Johnson et Bourassa et le gouvernement actuel du Québec. Eh bien, M. Mulroney est en train de renverser l'aliénation des Québécois envers le fédéral. Ce n'était pas le système qui était mauvais, mais plutôt la façon de l'appliquer par les libéraux.”

M. LaSalle note que la région de Québec ne doit pas être absente, quand mercredi, le Canada aura un nouveau gouvernement.

“Le nouveau chef libéral a pris pour acquise la région de Québec. La région n'a plus de ministre pour la représenter. C'est une erreur impardonnable”, souligne le député sortant de Joliette.

Fonctionnaires réévalués

Par ailleurs, M. LaSalle a déclaré avec force, dans un autre ordre d'idées, que “les nouveaux fonctionnaires libéraux, comme les anciens, vont se rendre compte que les ministres (du cabinet Mulroney) vont reprendre leurs responsabilités.”

“Le contrôle des sociétés de la Couronne reste un objectif majeur”, a-t-il dit, ajoutant que “les fonctionnaires, ceux du Vieux-Port comme les autres, seront réévalués.”

“Dites-vous bien, souligne M.

LaSalle que le port de Québec va être passé au peigne fin. Dites-vous bien que la loterie sportive (Sport Select) n'en a plus pour longtemps et que l'utilisation des fonds LaPrade va être réévaluée.”

Whelan et Mackasey

Quant aux nombreuses nominations qui ont suivi le départ de M. Pierre Trudeau, il semble bien, dans l'esprit de M. LaSalle que M.

Eugene Whelan ne fera pas une longue carrière à Rome. Quant à M. Bryce Mackasey, désigné ambassadeur au Portugal, le député sortant de Joliette a lancé à la blague: “Je le verrais davantage à la

commission des libérations conditionnelles!”

Il reste toujours possible, d'après M. LaSalle, que des nominations soient rappeées et que d'autres soient faites, en tenant

compte de deux critères précis, à savoir la compétence des individus et les coûts encourus. “A préférence égale, note M. LaSalle, il est évident que l'on favorisera un conservateur”.



Le Soleil, Jean Vallières

Le candidat rhino de Montmorency-Orléans donne la main à ses électeurs en précisant que celle-là, ils peuvent la mettre où bon leur semble!

“Ponpon” veut que Duclos s'explique

par J.-Claude PAQUET

Scandale dans Montmorency-Orléans, à quelques jours de l'élection fédérale. Un véritable Montmorency-Watergate, dit le candidat rhinocéros, Jean-Claude “Ponpon” Demers, appréciant la résiliation du contrat dont il a été l'objet au Pavillon du Canada à l'Exposition provinciale.

Le 22 août, la une du journal LE SOLEIL nous apprenait en effet que le clown Ron Pon Pon voyait un contrat de \$2,000 résilié, comme animateur du Pavillon du Canada.

S'adressant hier soir à un groupe de partisans réunis dans une brasserie de Beauport, le candidat Demers a dénoncé les grands jeux de la politique.

Pourquoi Watergate, dit-il? D'abord parce que dans cette circonscription, “Water”, c'est la chute. Et pour un rhino, c'est forcément la chute du Parti libéral. Quant à la “Gate”, c'est selon lui la porte qu'on a fermée pour empêcher la trop grande popularité de Ron Pon Pon de faire ombre à un député sortant dont les idées sont plus vieilles que la chute.

Scandale, dit “Ponpon” Demers, parce qu'une vérification auprès du directeur général des élections à Ottawa indique que le contrat à Expo-Québec n'intervenait aucunement avec la candidature du “rhino c'est rose”.

Il a donc sommé le député libéral sortant, M. Louis Duclos, de dire quel rôle il avait joué dans ces événements qui sentent le porc, et même le “vieux porc”, dit-il.

Maintenant!

OBTENEZ JUSQU'À 10%⁺ D'INTÉRÊT QUOTIDIEN SUR LA TOTALITÉ DE VOTRE ARGENT... ET NON PAS SUR UNE PARTIE SEULEMENT.

Certains comptes vous font profiter de l'intérêt élevé uniquement sur la partie du solde qui dépasse le minimum pré-établi. Avec un compte Signature de la Banque Royale, les taux d'intérêt élevés s'appliquent sur chaque dollar de votre solde.

Voici ce qu'offre le compte Signature:

| | |
|-------------------------|---|
| Solde final quotidien | |
| Jusqu'à 999,99\$ | —vous obtenez 3% sur tout votre argent |
| 1 000,00\$ à 2 999,99\$ | —vous obtenez 8% sur tout votre argent |
| 3 000,00\$ à 4 999,99\$ | —vous obtenez 8½% sur tout votre argent |
| 5 000,00\$ et plus | —vous obtenez 10% sur tout votre argent |

* Obtenez un intérêt plus élevé sur la totalité du solde même si cet argent ne demeure dans votre compte que pendant cette seule journée

* L'intérêt est versé dans votre compte, mensuellement

Voyez tous les avantages qu'offre le compte Signature:

- Deux chèques ou retraits gratuits par mois
- Un relevé mensuel détaillé
- Vos chèques annulés vous sont remis (sans coût supplémentaire)
- Possibilité d'obtenir une protection contre les découverts
- Aucun solde minimum exigé
- Possibilité d'accès, jour et nuit, à n'importe quel des 600 guichets automatiques du Libre-service Royal[®], partout au Canada.

Plutôt que de diviser votre argent entre deux ou trois comptes, il serait beaucoup plus profitable de regrouper tous vos dollars dans un seul et même compte, afin d'augmenter votre solde.

Souvenez-vous en, parce que plus votre solde est élevé, plus l'intérêt est élevé... et il s'applique sur chaque dollar que vous avez dans votre compte.

Désormais, vous n'avez maintenant besoin que d'une seule banque et que d'un seul compte: le compte à intérêt quotidien Signature de la Banque Royale.

Signature

COMPTÉ A INTÉRÊT QUOTIDIEN

BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque Royale!

Marques de commerce déposées de la Banque Royale du Canada. *Tous les tarifs, au 30 août 1984, comprennent à des taux annuels et peuvent varier sans préavis.



A Toronto, Trudeau fait parler de lui

Quel incroyable dernier rituel que cette apologie du "patronage" improvisée par Pierre Trudeau.

vaincre les mouvements centrifuges à l'est comme à l'ouest.

Au-dessus, dans le ciel, une enseigne flottante tirée par un monoplan dépeché par les conservateurs ondulait prophétiquement les mots "Bye-Bye Pierre" (Adieu Pierre).



Richard DAIGNAULT
à
TORONTO

Un coin de rue de la circonscription de Toronto-Spadina aura été le lieu d'une nouvelle flèche lancée bien involontairement, il faut le supposer, contre ce grand blessé de la campagne électorale, John Turner, déjà transpercé de bien d'autres.

A l'animateur d'un programme de la télévision, Jack Webster, de Vancouver, M. Turner fut par la suite obligé de dire que toute cette affaire de favoritisme de dernière heure était une faute qu'il ne répéterait pas.

La visite de M. Trudeau aura fait rebondir dans les manchettes torontoises l'affaire des nominations imposées à son successeur.

Au lieu de répondre aux questions qui lui furent posées M. Trudeau eut recours au stratagème qui lui est bien connu de rétorquer en posant lui-même une question! En quoi ces nominations nuisent-elles à la campagne de M. Turner? Identifiez-moi celles qui ont été remises à des incompetents?

Ce sont ces questions qui ont fait les manchettes. Les éditorialistes sont demeurés silencieux, estimant que la réponse viendrait le 4 septembre.

Mais de fait, M. Trudeau a-t-il déjà admis qu'il ait erré?

Il passera à l'histoire comme l'artiste de la pirouette politique.

Campagne banale

La campagne électorale qui s'achève, ni vue ni entendue par de larges couches de la population, sauf par le tapage de ces dernières semaines, finira, semble-t-il, comme elle a commencé, dans la banalité de promesses dont l'heure de la réalisation demeurera aussi mystérieuse que le coût.

Où le lyrisme des fins de campagne à Toronto est-il passé?

Toronto, 1979, 10.000, 20.000 personnes peut-être, massées dans un des grands square du centre-ville autour de Pierre Trudeau, debout sur un piédestal, accusant les premiers ministres des provinces de risquer la destruction du Canada en n'écouter que les voix de leurs intérêts divergents.

Les pouces accrochés dans les poches de son pantalon, prenant la pose du "gunslinger" américain, il trompait: Seul un gouvernement central fort peut

Battu par Joe Clark en 1979 Pierre Trudeau reviendrait en 1980. C'était l'hiver et, à la suite des gaffes du jeune M. Clark, le résultat du scrutin était déjà dans le sac. L'heure n'était déjà plus ni au grand spectacle de foule, ni au philosophe passionné dont chaque mot faisait mouche.

La crise économique a exigé qu'on change les priorités de la politique fédérale et les machines politiques qu'on remplace les chefs libéral et conservateur.

Concours de popularité

La campagne fut avant tout un concours de popularité et Brian Mulroney semble l'avoir emporté, à ce que prédisent les sondages.

Hier, lendemain de son discours chiffrant le coût de ses promesses devant les hommes d'affaires de Toronto, les éditorialistes des deux grands quotidiens, l'un traditionnellement sympathique aux libéraux, l'autre aux conservateurs, s'entendaient pour féliciter M. Mulroney, même si on admettait que ses raisonnements n'étaient pas d'une clarté limpide comme l'eau de source.

Toronto et sa région jouissent d'une remontée économique remarquable qu'on ne retrouve nulle part ailleurs au Canada. Le taux de chômage est bien en deçà de la moyenne nationale, les magasins et les hôtels sont remplis à craquer. Dans la seule région voisine de Mississauga la population augmente de 1.000 personnes par mois.

C'est pourquoi, contrairement à ce qu'on entend ailleurs, les libéraux continuent de jouir de la confiance de beaucoup de gens. Toronto c'est une ville où on ne craint pas de s'afficher libéral.

La campagne du NPD a été remarquable mais elle subit depuis quelques jours les contrecoups du vote de grève des syndicats du transport en commun que le premier ministre ontarien, Bill Davis, vient d'étoffer dans l'oeuf par une loi d'exception. Cette menace de grève, qui promettait de faire un tohu-bohu de la visite papale le mois prochain, est si impopulaire que même le chef du NPD, sur la scène provinciale, Bob Rae, a dû déclarer à la télévision son désaccord sur le moment choisi de l'arrêt de travail. Saboter la visite papale?

L'honneur de la Ville Reine serait sauvé, à la face du monde, le NPD dut-il perdre certains appuis syndicaux pour éviter de perdre trop de votes sur l'ensemble de sa clientèle.

La Fédération des femmes a obtenu peu de réponses

D'après PC, CP, LE SOLEIL

La Fédération des femmes du Québec est déçue du faible taux de réponse des 285 candidats du Québec au questionnaire sur les dossiers des femmes qu'elle leur avait fait parvenir à la fin de juillet.

Seulement 14,7 pour 100 des candidats libéraux et 13,3 pour 100 des conservateurs ont complété le questionnaire qui portait sur les thèmes suivants: le travail, les garderies, la réforme des régimes publics de retraite, le financement des groupes de femmes et la pornographie.

Les néo-démocrates et les candidats du Parti nationaliste ont répondu dans des proportions respectives de 49,3 pour 100 et 38 pour 100.

Parmi les "vedettes" qui n'ont pas donné signe de vie, notons MM. Brian Mulroney, Francis Fox, André Ouellet, Jean Chrétien, Serge Joyal, Donald Johnston, Raymond Garneau, Robert de Cotret, Roch LaSalle, Marcel Masse, Lawrence Hannigan, John Harney et Denis Monière.

Mulroney choisi

Deux journaux, The Province, de Vancouver et Le Droit, d'Ottawa, ont pris position, hier, en faveur du Parti progressiste conservateur.

En éditorial, The Province explique son choix en disant qu'il est devenu impossible de pouvoir "endurer" un autre gouvernement fédéral libéral. Toutefois, l'éditorialiste exprime des réserves au sujet du chef tory Brian Mulroney, disant que sa "brillante campagne" a placé trop d'emphasis sur le "style" par rapport à la "substance".

Le Droit, propriété du groupe Unimédia dont fait partie LE SOLEIL, conclut, sous la plume de l'éditorialiste en chef Pierre Tremblay, que l'élection d'un gouvernement conservateur est plus susceptible de détendre le climat politique.

Pénurie de bulletins

Tellement d'électeurs se sont présentés à un bureau de scrutin spécial à l'Île-du-Prince-Édouard, cette semaine, que l'on a manqué de bulletins!

Dans la circonscription de Hillsborough, pas moins de 960 électeurs ont voté de même par voie, soit le double du nombre enregistré à l'élection de 1980. Le fait que beaucoup de gens seront en voyage lors du week-end expliquerait cette ruée imprévue.

Gel nucléaire

L'ancien premier ministre Joe Clark a déclaré mardi qu'il avait recommandé au Parti

conservateur d'appuyer un gel nucléaire multilatéral.

M. Clark a ajouté que cette recommandation était contenue dans un rapport sur le désarmement et le contrôle des armes qu'il avait soumis plus tôt ce mois-ci à son successeur Brian Mulroney. Selon M. Clark, M. Mulroney n'aurait pas encore eu le temps de lire le document.

Les armes à feu

La candidate néo-démocrate dans Langeller, Mme Majella Desmeules réitère sa demande au gouvernement fédéral de réglementer plus sévèrement l'acquisition et la sécurité des armes à feu. A la suite du récent suicide d'un jeune homme qui a utilisé l'arme de son père, Mme Desmeules appuie la ainsi la position du centre de prévention du suicide. Le NPD, écrit Mme Desmeules, dans un communiqué, entend aider les centres de prévention et d'en augmenter le nombre à travers le pays.

Autochtones déçus

Les trois grands partis ont complètement ignoré les problèmes des autochtones durant la présente campagne électorale, ont affirmé hier des porte-parole du Conseil des autochtones du Canada. Aussi, les autochtones craignent-ils qu'on ne se préoccupe plus guère de mener à bonne fin les démarches entreprises afin d'établir leurs droits constitutionnels.

En réalité, aucun des dirigeants des trois grands groupes d'autochtones du pays n'a reçu de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau l'engagement d'une révision constitutionnelle, a souligné le président du conseil, M. Louis (Smockey) Bruyère, à l'issue d'une conférence de presse.

Longue liste

Le directeur général des élections croit qu'il y aura entre 16,5 millions et 16,6 millions de noms sur la liste finale des électeurs, pour l'élection du 4 septembre.

La liste préliminaire, dressée à partir du recensement de la première semaine d'août, contient 16,1 millions de noms.

M. Jean-Marc Hamel a rappelé que, en 1980, il y avait 15,3 millions de noms sur la liste préliminaire et 15,8 millions sur la liste finale.

M. Hamel a donc tenu à féliciter les recenseurs, "qui ont dû travailler plus fort que d'habitude", à cause des difficultés à joindre les gens en vacances en plein mois d'août.

"Plusieurs, a-t-il signalé, ont dû se rendre à la même maison de trois à cinq fois avant de trouver quelqu'un."



Un cloître bien informé

Au cloître de la congrégation des Servantes de Jésus-Marie, à Hull, l'une des tâches confiées à sœur Marguerite Coullier est de découper les articles les plus importants dans divers journaux. Comme les religieuses pourront quitter leur cloître pour aller voter, mardi, les textes sur la campagne électorale sont particulièrement recherchés.

Les USA ne voient pas en Mulroney une réplique de Reagan

WASHINGTON (PC) — Pour certains observateurs américains de la scène canadienne, la victoire du conservateur Brian Mulroney, le 4 septembre, ne fait pas de doute.

Plusieurs assument en outre qu'il en résultera une ère nouvelle dans les relations canado-américaines puisque, selon eux, la philosophie politique des conservateurs canadiens se marierait heureusement avec le conservatisme républicain.

Mais la seule idée de considérer M. Mulroney comme le pendant nordique du président Reagan soulève presque la risée générale.

L'influent Washington Post publiait, mardi, en première page, un article dépeignant M. John Turner comme le perdant probable de l'élection. Mais il mettait cependant ses lecteurs en garde contre une comparaison trop rapide des conceptions politiques de MM. Mulroney et Reagan. "Avant de présumer que M. Mulroney n'est qu'une version nordique de l'administration Reagan, allez-y voir de plus près", écrit-il en éditorial. "Il (Mulroney) représente une variété différente de conservatisme - plus respectueuse des engagements sociaux."

Pour Charles Doran, directeur du Centre d'études canadiennes de l'École pour l'avancement des études internationales à Washington, rien, dans les prises de position de M. Mulroney n'indique que les conservateurs canadiens appliqueraient des politiques similaires à celles de l'administration Reagan, particulièrement en ce qui a trait aux programmes sociaux et à la défense.

Mulroney réaliste

Quant à Alan Henrikson, professeur à l'École de droit et de diplomatie de l'université Tufts, au Massachusetts, il considère les deux hommes comme fondamentalement différents. M. Mulroney, fait-il remarquer, est pragmatique et "ses conceptions ne sont pas coulées dans le ciment comme celles de M. Reagan".

De son côté, Jeffrey Gayner, conseiller aux affaires internationales à la Heritage Foundation, un organisme à tendance de droite, prédit une amélioration des relations bilatérales parce que, dit-il, "l'orientation générale de M. Mulroney se rapproche de celle de l'administration Reagan. Mais, ajoute-t-il, je ne crois pas qu'il soit une réplique de Ronald Reagan."

Mme Tardif parle d'aide économique

par Marcel COLLARD

S'adressant à un auditoire d'hommes d'affaires, hier, la candidate tory dans la circonscription de Charlesbourg, Mme Monique B. Tardif, a défendu les grands principes du Parti conservateur pour la relance économique.

Dans son discours, Mme Tardif a surtout parlé de généralités, mais elle s'est engagée à contribuer aux changements proposés par son parti.

C'est ainsi qu'elle favorise d'encourager surtout les entreprises par un système de détaxation au lieu des subventions non productives; une implication moins grande du gouvernement, au profit d'une saine déréglementation; une politique de concertation des partenaires économiques et faire en sorte que le secteur privé soit le moteur de l'économie canadienne.

A la base de la croissance économique, Mme Tardif insiste sur la réduction des taux d'intérêt pour attirer au Canada les "capitaux créateurs d'emplois" et diminuer le déficit.

Finalement, elle souhaite que le gouvernement canadien accentue sa politique d'aide à la recherche et au développement et qu'on prenne conscience de l'importance pour les industries canadiennes de devenir concurrentielles sur les marchés internationaux.



Mme Tardif s'est adressée, hier, à des représentants du monde des affaires.

Pas facile de transiger avec le PQ (Bussièrès)

par Marcel COLLARD

Le député libéral Pierre Bussièrès croit qu'il est difficile de transiger avec le gouvernement du Parti québécois, affirmant qu'il fallait d'abord partager un idéal commun avant de faire preuve d'une volonté commune de concertation.

En conférence de presse, hier, le député de Charlesbourg voulait surtout rappeler les réalisations des députés de la région, notamment au Vieux-Port de Québec et à l'aéroport.

Interrogé à savoir pourquoi les députés fédéraux avaient continué à distribuer généreusement les subventions pendant que les municipalités du Québec étaient aux prises avec le projet de loi 38, leur interdisant de les accepter, M. Bussièrès a déclaré qu'il s'était fait le défenseur d'une concertation avec les provinces et les municipalités. Cependant, a-t-il ajouté, "nous ne pouvions pas attendre parce que les négociations traînaient en longueur, et que le gouvernement fédéral devait relancer l'emploi".

Il s'attend, dans sa circonscription, à obtenir une majorité moins forte. Il admet que bien des gens ayant perdu leur maison ou leur emploi en raison des taux d'intérêt élevés aient conservé un goût amer. De façon générale, a-t-il dit, "nous rencontrons autant de gens satisfaits que de gens insatisfaits qui se demandent en quoi consis-



Le député libéral Pierre Bussièrès a adopté un style plus mordant, hier, en conférence de presse.

tent les changements proposés par les conservateurs".

Dans sa circonscription, il a fait état de l'aide apportée aux entreprises de la chaussure, de l'importance de protéger leur marché intérieur et de moderniser les usines pour rivaliser avec la concurrence étrangère.

Par ailleurs, il a fait part de son intention d'analyser les projets que le gouvernement fédéral garde sur

les tablettes afin de dénicher un investissement majeur pour Charlesbourg.

Contrairement à l'habitude, M. Bussièrès a mis plus de mordant dans ses réponses aux journalistes, notamment quand il a été question des subventions aux municipalités et davantage à un journaliste de Radio-Canada, relativement aux articles du Devoir, sur le dossier du Vieux-Port.

DOSSIERS

L'élection du 4 septembre



Manicouagan

Un château fort pour Mulroney

Tous les jours, au cours de la semaine dernière et de cette semaine, les journalistes du SOLEIL font le point sur la campagne électorale dans les 18 circonscriptions desservies par LE SOLEIL. Aujourd'hui, Jean Didier Fessou et Raymond Gagné nous parlent tour à tour de Manicouagan et de Louis-Hébert.

SEPT-ILES — L'organisation de Brian Mulroney dans Manicouagan, à quelques jours des élections, a l'attitude ronronnante du gros chat qui a bouffé la souris.

par Jean Didier FESSOU

Et pour cause. Le chef progressiste-conservateur et, comme les tories nord-côtiers disent, "futur premier ministre", est manifestement sous la protection du dieu sondage depuis le début de la campagne électorale. Il n'a eu qu'à paraître deux fois dans "son comté" et chaque fois il a soulevé l'enthousiasme, notamment au Havre-Saint-Pierre, une soi-disant redoute libérale. Même pas besoin, pour lui, de s'engager dans des promesses concrètes spécifiques pour Manicouagan.

Par-dessus tout, mis à part l'entourage immédiat du député libéral André Maltais qui affiche une conviction de granit, tout le monde estime que Brian Mulroney devrait l'emporter le 4 septembre au soir. Même ceux qui, par fidélité ou pour toute autre raison, vont voter André Maltais. Mais à Sept-Îles, le gros morceau du comté avec quelque 17.000 électeurs, tout se joue, dit-on, dans la dernière semaine.

L'organisation conservatrice

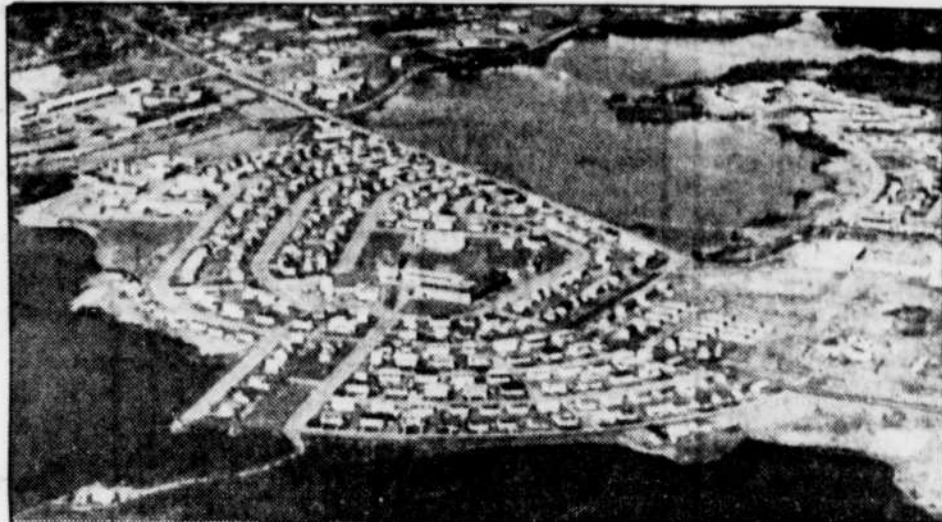
L'organisation de Brian Mulroney sait tout cela. Puissante, bien organisée et pouvant compter sur une certaine élite d'argent qui "fait" les hommes politiques, sur des nationalistes rêvant d'en découder avec les libéraux fédéraux et sur une armée de travailleurs d'élection, elle véhicule sans coup férir à travers toute la Côte-Nord, très durement éprouvée par la récession en tant que région à matières premières, le message du messie bleu. Avec Brian, finie la période de vaches maigres, finie l'ère "du petit député commis-

sionnaire" (l'expression est de Roch LaSalle), finis les quatorze paliers de fonctionnaires (des mots de Brian Mulroney lui-même), finis les villes qui dépeuplent, le chômage endémique, la peur du lendemain. Bref, c'est le temps que ça change et ça va changer, pour le mieux, avec Mulroney. "Ils sont partout!" confessait, impuissant et stupéfait, un organisateur libéral.

L'organisation Brian Mulroney, manifestement, ne laisse rien au hasard. Il faut faire fondre la majorité de plus de 16.000 voix que le libéral, au temps déjà passé de Trudeau, il est vrai, avait récolté en 1980. Elle utilise notamment une "arme secrète". Brian Mulroney, en tant que chef doit faire partout campagne au Canada (!) et il n'a pu compter qu'un bref instant sur un seul personnage politique connu au Québec, l'immortel Roch LaSalle, pour assurer sa "visibilité" dans la campagne. Mais qu'à cela ne tienne: le frère du chef tory, Gary Mulroney, est là sur la brèche. Plus "low profile" que son frère, moins sûr de lui mais tout aussi souriant et convaincant que le chef conservateur, il se promène partout dans Manicouagan pour susciter des appuis. Et l'organisation progressiste-conservatrice nationale vient à la rescousse chaque soir avec ses messagers à la télévision qui rejoignent les électeurs de Manicouagan jusque dans leurs salons.

Chez les libéraux

Le porte-étendard libéral, en face, n'a pas jeté la serviette pour autant. Il a mené une très bonne campagne. De fait, il n'a pas changé le comportement qui a été le sien depuis 1979. Il a, ces quatre ou cinq dernières années, sillonné en tous sens l'immense circonscription de Manicouagan pour rencontrer ses électeurs. En campagne, tout au plus



La fermeture de l'usine de la Compagnie minière IOC, à Schefferville, à l'époque où Brian Mulroney était président de cette compagnie, n'empêchera vraisemblablement pas les travailleurs de la région de suivre la "vague bleue", le 4 septembre.

a-t-il accéléré la cadence. Bains de foule hebdomadaires, inaugurations et premières pelletées de terre, voire enterrements, ne l'ont jamais rebuté que l'événement se passe à Baie-Comeau, Kuukjuak ou Blanc-Sablon. Depuis un mois, avec sa vieille garde, Donald Galiene, ex-député à Québec, ou Jean-Marc Dion, maire de Sept-Îles, il est allé une, deux et même trois fois dans tous les coins du comté.

Occasions, pour lui, de rappeler son bilan à ses électeurs: un aéroport et le développement de la Minganie à Havre-Saint-Pierre, le port de Pointe-Noire et à Sept-Îles, une marina à Baie-Comeau, la pluie des PDCC et des Canada Été au travail, etc. Le message en substance: "Nous continuerons, ensemble, dit-il à ses électeurs, à rechercher des solutions quotidiennes aux problèmes. Les solutions miracles à la Mulroney n'existent pas."

De plus, il a rendu coup pour coup à son adversaire conservateur. Le chef tory s'est-il pointé à Baie-Comeau à un événement que le député y a fait une apparition lui aussi en même temps et a failli lui voler la vedette. Autre exemple, le chef conservateur s'est-il gagné un certain jour l'appui du président du Conseil Attikamek-Montagnais, Gaston McKenzie, qu'André Maltais se retrouvait le lendemain en réunion

avec les chefs indiens nord-côtiers à Mingan.

Lui-même et, surtout, ses proches collaborateurs, n'ont par ailleurs pas hésité une seconde à porter de dures accusations contre l'organisation Mulroney. Des accusations, incidemment, qui n'ont pas été relevées en face. "On ne s'abaisse pas à commenter de telles choses", a noté Thérèse de la Bourdonnaye, chargée des relations avec la presse.

Autres munitions de campagne pour André Maltais, quelques engagements: une route 389 terminée, des tarifs aériens réduits, quelques millions ici et là.

Une lutte à deux

Dans Manicouagan, donc, une lutte à deux. Comment pourrait-il être autrement? Personne n'y a vu les candidats néo-démocrate et républicain. Plus visible, sans argent ni moyen, idéal noble mais campagne folklorique, débutant en politique, le candidat du Parti nationaliste, Laurian Dupont, a porté à la mesure de ses moyens le message indépendantiste dans le comté. Il serait bien surprenant qu'il représente un poids important le jour du vote face au redoutable Mulroney et au tenace Maltais.

Il y a plusieurs Manicouagan, celui des autochtones, des pêcheurs des Moyenne et Basse-Côte-Nord, celui des travailleurs du fer, des centres urbains. Chacun fera son choix, le 4, selon des motivations qui lui sont propres.

Les premiers (4.000 voix potentielles) voteront Maltais. Tour de force, il a su gagner leur confiance. Ils n'ont voté qu'à 40 pour 100 lors du dernier scrutin.

Les seconds, comme tous les groupes socio-économiques faibles, voteront du côté qu'ils imaginent le plus fort: Mulroney. Ce sont de bons marins, en particulier les Cayens, et ils savent tendre leurs voiles dans le bon sens du vent.

Les troisièmes (3.000 métallos du fer) ne suivront pas nécessairement le mot d'ordre informel de leurs leaders qui, eux, se souviennent de Schefferville et du président de l'IOC. "Nous ne sommes pas trop inquiets pour les villes nordiques mais au Havre, par exemple, 95 pour 100 des gars de Fer et Titane voteront Mulroney", a observé l'un d'entre eux.

Enfin, les villes. A Baie-Comeau, où des militants libéraux portent maintenant les macarons de Brian Mulroney, on votera pour le chef conservateur. "Je vais voter Brian, a notamment observé une militante libérale. Mon mari (lui aussi rouge autrefois) a travaillé avec lui quand ils étaient étudiants..." Son de cloche souvent entendu de ce côté.

A Sept-Îles, cependant, grande inconnue. Pas d'équivoque à micoourse, on votait Mulroney. Mais, usure de la campagne, un léger flottement est observable à quelques jours du scrutin.

Le "monde ordinaire" est attiré par le puissant aimant Mulroney mais il n'a jamais rien eu à reprocher au député libéral.

C'est là-dessus qu'on compte chez les libéraux. Guy Verreault, directeur des communications chez Maltais, manifeste un optimisme de tous les diables: "Ça va être toute une jouissance, le 4 au soir, dit-il, de voir toute la presse nationale, à Baie-Comeau, fêter la défaite de Mulroney."

Seulement, Brian Mulroney revient dans Manicouagan le 2. Et quand il passe quelque part...

Louis-Hébert

Tout est investi sur l'image

Lors du scrutin de 1980, les trois principaux partis, libéral, conservateur et néo-démocrate, se sont



par Raymond GAGNE

partagé 89,12 pour 100 du vote inscrit alors que les autres partis n'héritaient que de 10,88 pour 100. Et rien n'indique une tendance contraire en 1984.

La tradition

D'ailleurs, la tradition veut que, dans Louis-Hébert, la grande part du gâteau de l'électorat soit réservée au candidat libéral. En 1968, il obtenait 62 pour 100 des votes inscrits, 53 pour 100 en 1972, 62 pour 100 en 1974, 70 pour 100 en 1977 et 64,75 pour 100 en 1980.

L'adversaire qui a le mieux fait devant les libéraux est le NPD qui arrachait 13 pour 100 du vote en 1974, aurait pu dominer en 1977 si feu Robert Cliché avait accepté de poser sa candidature et décrocha 13,98 pour 100 lors de l'élection de 1980, devançant ainsi les conservateurs par plus de 3 points.

En 1984

En théorie, le jeune avocat et candidat du NPD, Gilles Fiset, est mieux placé face à Dennis Dawson, du Parti libéral, que ne l'est la candidate conservatrice Suzanne Duplessis. Et, à l'encontre du nationaliste J.-B. Giroux, il peut davantage prétendre à la possibilité

d'obtenir un appui significatif de la part de l'électorat.

La majorité libérale qu'il doit renverser est inférieure de 1.902 voix à celle qui sépare conservateurs et libéraux.

La majorité de Dawson, en 1980, sur le NPD fut en effet de 26.839 voix tandis qu'elle fut de 28.741 voix sur les conservateurs.

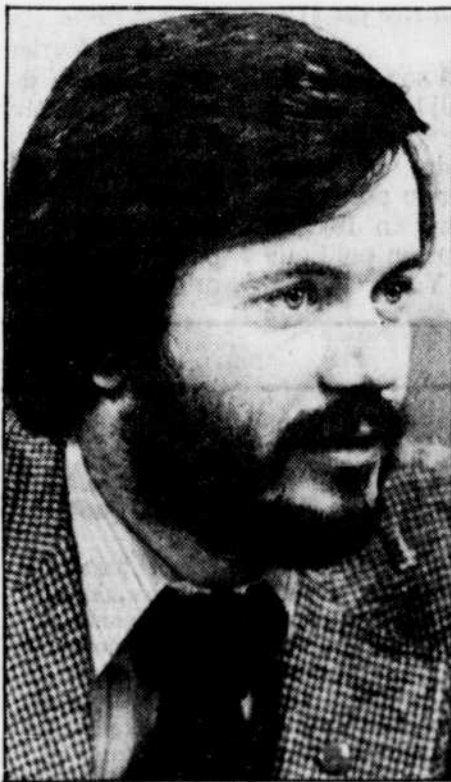
Gilles Fiset est, par contre, moins connu que ses adversaires libéral et conservateur à travers la circonscription. Il est beaucoup plus jeune et ne peut prétendre au même degré d'implication dans le milieu. Il y a donc lieu de présumer que le NPD y est mieux perçu que son candidat.

Le cégépien de 18 ans, Raymond Boisvert, qui s'efforce de travailler à régler le problème du chômage chez les jeunes à titre d'indépendant et prétend rencontrer moins de difficulté à se faire élire que de se trouver un job souffre des mêmes carences que Fiset, mais à un degré plus prononcé.

Situation à peu près similaire dans le cas du créditiste Sylvain Desbiens.

Chez les nationalistes, par contre, Jean-Baptiste Giroux est relativement bien connu. Il en va de même chez les enseignants puisque le candidat nationaliste est conseiller syndical à la Centrale des enseignants du Québec. Il est donc justifié de miser sur cet électorat potentiel, très important dans Louis-Hébert. En 1984, cet électorat semble toutefois lorgner du côté des conservateurs.

Reste le Parti rhinocéros. Il a drainé 7,18 pour 100 du vote en 1980. Il est représenté par une jeune comédienne, Hélène Bernier. Celle-ci, quoique originaire de Sainte-Foy, est, en pratique, une inconnue pour



Dennis Dawson, député sortant et candidat libéral.

l'ensemble des électeurs de Louis-Hébert.

L'image

Tous ces candidats souffrent par conséquent d'un manque évident de visibilité auprès de la population de Louis-Hébert.

Le fait d'avoir à mener une campagne électorale en pleine canicule n'arrange pas non plus les choses. Ni pour eux, ni pour les candidats libéral et conservateur qui, eux, se doivent de maintenir une image déjà acquise auprès de l'électorat.

Dennis Dawson se plaint de la



Suzanne Duplessis, candidate progressiste-conservatrice.

situation. "Il faut, dit-il, multiplier les portes où l'on frappe pour rencontrer le même nombre de personnes qu'on aborde en d'autres périodes de l'année alors que les gens ne sont pas en vacances et que les organismes tiennent ordinairement leurs réunions."

Difficile alors de faire valoir un programme. Ce qui explique sans doute l'absence d'un véritable débat dans Louis-Hébert et un manque d'intérêt apparent chez l'électorat.

Le candidat libéral et la conservatrice Suzanne Duplessis s'efforcent de surmonter ces difficultés en utilisant au maximum les journaux de quartier, en multipliant et

distribuant dans tous les coins et recoins du territoire leur littérature partisane et, en s'astreignant quotidiennement au porte à porte.

Le candidat libéral tente du même coup de maintenir sa visibilité auprès de l'électorat alors que Suzanne Duplessis travaille d'arrachepied à renforcer sa sienne.

Ce qu'essaient de faire, plus modestement, il va sans dire, le néo-démocrate Gilles Fiset et le nationaliste J.-B. Giroux.

En somme, Dennis Dawson s'emploie à faire oublier la mauvaise image que transporte son chef, John Turner, en juxtaposant à celle-ci sa propre image tandis que la candidate conservatrice s'efforce de profiter des retombées bénéfiques que Brian Mulroney sème sur son passage.

Dawson sait que, malgré ses efforts, la lutte électorale de 1984 lui coûtera des votes. Beaucoup de votes. Il admet ouvertement que sa majorité sera sensiblement réduite, le 4 septembre.

Restent pourtant les indécis qui sont nombreux, au-dessus de 30 pour 100. Et ceux qui d'ores et déjà ont fixé leur choix et qui refusent de l'admettre. Ils sont tout autant que les premiers.

Dawson espère, bien sûr, à leur sujet. Mais il s'agit là d'un potentiel sur lequel misent surtout le candidat NPD Gilles Fiset et la conservatrice Suzanne Duplessis.

De telle sorte que, si le scrutin du 4 septembre n'apporte pas de surprise et que Dawson demeure le député de Louis-Hébert, l'image d'un homme, même réduite, aura joué. Par-delà celle des chefs, par-delà les programmes et par-delà surtout la lassitude d'un électorat face à un gouvernement libéral en pleine déroute.

Démain: Charlesbourg et Lotbinière.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:

Alain Guilbert

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Jacques Dumais

Le Québec et l'école publique



par
Jacques DUMAIS

Rendu public, hier, le rapport final du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur la condition enseignante au Québec attribue à la dernière ronde de négociations de 1982 la morosité actuelle du corps enseignant de l'école publique. "Plus encore que les coupures salariales subies alors, précise le CSE, les enseignants semblent avoir été marqués, discrédités, dévalorisés par la publicité gouvernementale faite à leur endroit devant la population."

Le gouvernement Lévesque reconnaît implicitement cette évidence fondamentale d'aujourd'hui puisqu'il investira \$500,000 dans une campagne de publicité destinée, cette fois, à revaloriser les piliers de notre système d'éducation. S'il a le mérite de corriger une injustice grave, le régime avoue du même soufflé, en puisant dans le même Trésor public, son imprévoyance et son inconséquence passées.

Comment le gouvernement réussira-t-il, sans infléchir encore sa crédibilité, à concilier un éventuel panégyrique avec ce pamphlet d'hier dans lequel il traitait gratuitement les enseignants d'enfants gâtés du système, de "donneurs de cours" payés à ne rien faire ("As-tu deux minutes?")?

A l'époque, certes, ce gouvernement en négociations et au fond du baril visait l'arrogance revendicatrice de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Mais sa publicité atteignit surtout la dignité même de l'être enseignant et de l'acte d'enseigner. En sorte qu'au gré de la risée ou du cynisme des élèves et de leurs parents, bien des professionnels de l'enseignement ont décroché, la créativité et l'enthousiasme à l'école publique se trouvant plus ou moins compromis (au bénéfice de l'école privée!).

Le Conseil supérieur de l'éducation tente justement de relancer l'école primaire et secondaire sur la base de ses principaux éléments, les enseignants d'abord, les étudiants dans l'année qui vient. Pour ce faire, il ne ménage ni l'Etat, ni la CEQ, ni les autres partenaires de l'éducation mais il leur propose de relever enfin le défi "collectif" de l'école par-delà les préjugés et les affrontements tenaces.

Cette mission incertaine et délicate présuppose un leadership moral intellectuel et impartial que le président Claude Benjamin assume adéquatement depuis quatre ans. Voilà pourquoi le gouvernement Lévesque témoignerait d'une grande incurie s'il devait ne pas renouveler le mandat de cet éducateur après le 1er septembre.

S'il donne suite à la recommandation en ce sens faite par le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé — dont on attend toujours les motifs... profonds — le cabinet péquiste, comme le craint à juste titre le Conseil de l'enfance exceptionnelle, accentuera le malaise de l'école et renforcera les enseignements dans l'impression qu'on leur enlève tout droit de parole.

On comprend le désir de M. Benjamin de poursuivre une oeuvre inachevée. Car sans un portrait aussi global de la condition étudiante, de l'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage, du vieillissement du personnel scolaire, etc., le gouvernement et le public n'auront toujours qu'une vision partielle et partielle de l'école québécoise. La dernière crise économique et sociale au Québec crée, maintenant et plus que jamais, un tempo pour changer radicalement les attitudes, de la base au sommet de la pyramide scolaire.



L'élection du 4 septembre

Mackenzie King, député

par Jacques Carl MORIN
(collaboration spéciale)

Mme Judy Lamarsh, députée de Niagara Falls à la Chambre des communes de 1960 à 1968, écrit dans *Memoirs of a bird in a gilded cage* que l'ancien premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King, aurait brigué les suffrages pour un siège à la Chambre des communes dans chacune des provinces canadiennes. Mme la ministre dans le cabinet Pearson utilisait probablement une figure de style pour indiquer à quel point la carrière politique du député King fut agitée.

Petit-fils du patriote William Lyon Mackenzie dont la tête fut jadis mise à prix, King est élu à sa première tentative député de North Waterloo au scrutin général de 1908 avec une majorité de 263 voix. Laurier en fait son ministre du Travail.

King perd son siège de député en 1911 en même temps que le premier ministre originaire de Saint-Lin doit céder le pouvoir à Robert Borden. En 1917, il tente un retour en politique dans North York, la cir-

conscription naguère détenue par son grand-père. Nouvel échec: 1,078 voix le séparent de son adversaire unioniste.

Le 17 février 1919, sir Wilfrid Laurier décède à Ottawa. Au congrès de désignation du chef du Parti libéral qui se tient à Ottawa en août 1919, King l'emporte sur trois autres candidats. Le nouveau chef doit se trouver un siège à la Chambre des communes. Il se présente dans Prince à l'île-du-Prince-Édouard, orphelin de son député depuis le décès de Joseph Read. Il y est élu "sans opposition".

Aux élections générales de 1921, le successeur de Laurier est porté au pouvoir. De retour dans North York, King gagne avec une majorité de 1,055 voix. Mais il est incapable de garder son siège de député au scrutin général de 1925; il est battu par 444 voix.

Le 15 février 1926, il devient député de Prince-Albert en Saskatchewan lors d'une élection partielle visant à remplacer Charlie MacDonald qui a gracieusement démissionné pour faire place au premier ministre. En septembre 1926,

nouvelle élection générale suite à l'affaire Byng de Vimy. King brigue de nouveau les suffrages dans Prince-Albert. Son adversaire conservateur, encore un inconnu sur la scène nationale, est un jeune avocat crimineliste, John George Diefenbaker. King l'emporte avec 8,933 voix contre 4,838.

Les électeurs de Prince-Albert seront fidèles à King jusqu'en 1945. Cette année-là, le Parti libéral est maintenu au pouvoir mais une fois de plus King perd son siège de député. Le vote militaire est la cause, de sa défaite.

William B. MacDiarmid, député de Glengarry en Ontario, démissionne pour permettre au premier ministre de reprendre sa place à la Chambre des communes. A l'élection partielle, King recueille, pour sa dernière victoire, 93 pour 100 des bulletins valides.

Au cours des 10 élections générales dans lesquelles il s'est présenté à la députation, William Lyon Mackenzie King a remporté six victoires et subi quatre défaites; une fiche bien ordinaire pour un député hors de l'ordinaire...

bloc-notes L'ivraie et le bon grain

La commission parlementaire de l'agriculture tenait, hier, une séance de travail, donc à huis clos, afin de se pencher sur le dossier des sept agriculteurs faisant grève de la faim à Saint-Cyrille de Wendover. A cet égard, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, se disait heureux de participer à cette rencontre. Pour lui, c'était l'occasion rêvée pour démontrer l'excellence des politiques québécoises dans le secteur du crédit agricole.

Cette réunion en camtimini de la commission n'est d'aucun secours pour saisir les tenants et l'Office du crédit agricole. D'une part, une commission publique s'impose pour que les griefs de ces producteurs exacerbés soient clairement énoncés, ne serait-ce que pour juger de leur bien-fondé ou de leur caractère fantaisiste. De pouvoir discerner entre l'ivraie et le bon grain, entre le cas individuel et la problématique d'ensemble. D'autre part, justement, une telle séance publique devrait fournir l'éclairage nécessaire pour juger si les politiques québécoises en matière d'aide financière aux agriculteurs et autres producteurs agro-alimentaires sont aussi excellentes que le prétend M. Garon. Si elles se sont adaptées, en cours de route, aux configurations changeantes des diverses productions. Et de décaler les mesures correctrices qui s'imposent le cas échéant.

Les agriculteurs, comme d'autres groupes de la société, ont vécu et vivent encore des années difficiles. La flambée des taux d'intérêt et l'effondrement des marchés, entre autres facteurs, en ont acculé à la faillite ou à l'abandon plus de 300 sur quelque 20,900 en quatre ans et demi. Dans certains cas, l'incompétence et la mauvaise gestion ne furent pas étrangères à ces naufrages.

Mais le recours, une fois de plus, à la grève de la faim apparaît un moyen exorbitant qui se banalise, d'ailleurs, tant on en abuse. Truc sans aucun doute d'une société bien opulente et qui laisserait estomaquée plus d'un affamé involontaire de quelque coin famélique du Tiers-monde.

Roger BELLEFEUILLE

point de vue

Grandeur et décadence de Gaspé 1934-1984

par J.-Raymond LEBLANC

Gaspé, 1934: population 2,000 habitants, pas d'aéroport, routes de gravier. Nombre de visiteurs aux fêtes du 4e centenaire de l'arrivée de Cartier: 30,000 personnes ou 15 fois la population de la ville.

Gaspé, 1984: population 18,000 habitants; aéroport avec service quotidien par Québecair; réseau routier moderne; évaluation officielle du nombre de visiteurs lors de l'arrivée des grands visiteurs: 15,000 ou à peu près 80 pour 100 de la population.

En 1934, parmi les visiteurs de marque venus de l'étranger: le représentant du Vatican, le délégué du cardinal de Paris, une mission française au nombre de 200 ayant à sa tête Pierre-Etienne Flandin, représentant officiel du Quai d'Orsay; l'académicien Henri Bordeaux, des représentants de presque toutes les facultés des universités de Paris et Lyon; une vingtaine de maires de différentes villes du nord de la France; le contre-amiral sir Roger Keyes représentant l'Angleterre; l'ambassadeur Robin, délégué par Washington; les descendants des marquis de Montcalm, de Lévis et du

comte de Frontenac; des journalistes de la grande presse internationale; plusieurs délégués de différentes Chambres de commerce françaises, et j'en passe.

En 1984, un cardinal français, l'évêque de Saint-Malo et le consul de France à Québec. Nous sommes honorés de la présence de ces dignitaires mais la diminution de la représentation française nous rappelle un peu 1759...

En 1934, trois autobus de la compagnie Greyhound nous amènent quelque 150 Acadiens venus de la Louisiane. En 1984, personne. En 1934, la Maison-Blanche de Washington, dans un geste d'extrême délicatesse nous délègue son ambassadeur, M. Robin, qui prononce un discours dans un excellent français. En 1984, absence totale des E.-U. aux fêtes. Aurait-on omis de les inviter? Ce serait très grossier de notre part. En 1934, l'Angleterre nous envoie le contre-amiral sir Roger Heyes qui arrive à bord de son cuirassé, délégué spécial de l'Amirauté, et porteur d'un message personnel de Sa Majesté. En 1984, l'Angleterre est absente. Là encore, l'a-t-on volontairement ignorée? Autre grossièreté de notre part. Et j'ajouterais que si on ne s'occupait

négligé d'inviter ces deux pays anglophones, obéissant à un certain courant raciste, alors la messe solennelle en plein air, concélébrée par une douzaine de prêtres et une cinquantaine de prêtres le 24 juillet, sous le thème de la réconciliation des ethnies, ne serait qu'un exercice de pieuse hypocrisie.

Réception en 1934: banquet sous la grande tente érigée dans le préau du monastère des Rév. Ursulines; plus de 350 convives; menu élaboré, préparé avec soin, servi par des Gaspésiennes portant les costumes normands et bretons.

Réception en 1984: les capitaines des grands voiliers mangent du jambon froid servi dans des assiettes de carton. Certains capitaines ont juré qu'ils ne relâcheraient jamais plus le port de Gaspé. Belle publicité pour nous à l'étranger. Notre vocation touristique en prend un coup.

Qu'est-ce qui n'a pas marché? De combien de fonds la corporation de Gaspé 84 disposait-elle? On parle de \$1,700,000. Quels sont les responsables de ce chiard? Qui a organisé le souper des capitaines? Le public a droit de savoir car c'est son argent que nous dépensons

messieurs. Il est le cochon de payant. Aurait-on abusé du côté voyages inutiles, petites réceptions intimes ou dégustations de vins et fromages au point de se trouver démunis de fonds pour faire face à nos obligations d'hospitalité et de courtoisie les plus élémentaires? Aurait-on versé dans le somptuosisme d'un certain maire d'une grande métropole? C'est étrange, à Gaspé, les médias ne semblent pas empressés de poser ces questions.

Le nombre de visiteurs relève une grave carence en matière de publicité, à un moment où la faiblesse de notre devise aurait dû être un incitatif pour nos voisins d'outre-frontière. Car, dans une ville de 18,000 habitants, si on fait le décompte des frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, les oncles, les tantes, les cousins et cousines qui ont profité des fêtes pour visiter la parenté à Gaspé, combien de véritables touristes de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Ontario sont venus? J'ai posé la question à... plusieurs propriétaires de motels ou hôtels qui m'ont répondu: "Très peu" ou "A peu près pas". Je défie qui que ce soit d'en trouver 200. Un certain organisme qui

contrôlait toutes les réservations de motels ou chambres moyennant une "ristourne" de 10 pour 100 pourrait peut-être nous éclairer sur le sujet?

Non, vraiment, Gaspé 1984, c'est un fiasco historique, protocolaire, touristique et financier. Car 15,000 visiteurs, c'est à peu près ce qu'une exposition régionale au chef-lieu de comté réunissait autrefois. 15,000 visiteurs, c'est une belle foire régionale pour ne pas dire... une "foire" tout court. (...)

Il est vrai, qu'il y a quatre ans, dès le début des activités de Québec 84, on a habilement fait miroiter une subvention de \$300,000 à être versée directement au Musée d'histoire. Était-ce une façon d'acheter la docilité des organisateurs de Gaspé 84 et d'étouffer toute velléité de protestation devant l'usurpation flagrante de notre identité historique? Je pose la question. Si la réponse est affirmative, alors les Gaspésiennes auraient vendu leur droit d'aisance pour un plat de lentilles. C'est une forme de prostitution sociale. (...)

Rentier résidant à Forillon, l'auteur fut du premier comité Gaspé 84.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(s). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

L'été 84

La fête est finie!

La fête est finie: il ne reste qu'à démonter les installations...et à éponger le déficit! Huit millions de dollars pour 63 jours de festivités, ce n'est pas grand-chose, dira M. Drouin. Et un certain nombre d'amateurs de voile, de fêtards invétérés et de collectionneurs de souvenirs trouveront certainement qu'ils en ont eu pour leur argent...et le nôtre! A preuve, le concert de louanges et de trémolos entendu sur les ondes de CBV samedi matin dernier, le 25 août, de 10 heures à midi. M. Drouin a d'ailleurs largement utilisé cette tribune et ces appels (peut-être inattendus) pour justifier l'événement et sa propre gestion de la chose. Avec un ton triomphant qui contrastait singulièrement avec le désastre quasi-quotidien étalé dans la presse depuis le début de juillet.

La presse qui, naturellement, est d'ailleurs largement responsable des difficultés (noter l'euphémisme) rencontrées par l'organisme. Pour ma part, toutefois, j'éprouve de la difficulté à comprendre comment des critiques émises après le départ des grands voiliers ont pu jouer un si grand rôle dans le naufrage. Car M. Drouin semble oublier la lune de miel qui a duré plusieurs mois entre les journalistes et son organisme: j'en venais d'ailleurs à me demander si tous les journalistes de Québec ne s'étaient pas transformés en meneuses de claques (tutus et pompons inclus). Après la tristement célèbre série Nordiques-Canadiens du printemps dernier, il me semblait que la profession journalistique à Québec s'enlisait dangereusement: il suffisait d'ailleurs d'entendre tous ces néophytes de la voile nous anonner

laborieusement sur les ondes leur lexique fraîchement assimilé pour avoir envie de pleurer. L'esprit critique semblait disparu à jamais des médias de Québec! Mais voilà qu'après le départ des "cathédrales de la mer" (sic), les journalistes tombent de Charlybde en Scylla: car en reprenant leurs esprits, et leur rôle naturel, ils devenaient le bouc-émissaire rêvé pour les illusionnistes de Québec 84, trop heureux de s'en tirer à si bon compte.

Ce que M. Drouin oublie d'expliquer, quand il s'en prend à la presse pour son esprit négatif, c'est comment un surplus anticipé (mai 1984) s'est transformé en déficit de huit millions, comment ont été faites les prévisions d'affluence, pourquoi on a décidé d'un contrôle aussi étroit (et écoeurant pour les citoyens) de la circulation, etc. M. Drouin semble aussi oublier le drame des artisans et des concessionnaires, dont beaucoup ont perdu de fortes sommes, et surtout celui des étudiants qui avaient été embauchés pour l'été, et qui ont été mis à pied début juillet. Ce sont là, je sais, choses rebattues: mais les Québécois ont la mémoire si courte et le pardon si facile! On n'a qu'à penser au stade olympique et à la "réponse à Malouf" du mégalomane de Montréal, M. Drouin a gonflé une "baloune" qui nous a tous éclaté au visage: parce que ce sont les payeurs de taxes qui devront combler le déficit; parce que les citoyens ont dû subir pendant plusieurs semaines les mesures titillesonnes mises en place par nos grands planificateurs; enfin parce que beaucoup d'étrangers (dont j'ai rencontré un grand nombre cet été à cause de mes fonctions) sont repartis en se tordant de rire! La mesure sera comble si la revue Croc, dans son prochain numéro, remplace Drummondville par Québec.

la parution du SOLEIL de samedi étant certaine d'y retrouver une critique de ces discours démagogiques. On y est allé tout en douceur sur les commentaires; on a presque oublié cette cérémonie de clôture.

Bien sûr, il y a eu quelques applaudissements pour le "magistral" discours de "Cartier" et pour ceux des "messires" Drouin et Pelletier. Mais, bien assise à travers la foule, j'ai aussi entendu des gens de tous âges huer et crier des commentaires très acerbes sur l'administration de Québec 84.

Ne serait-ce pas traiter tout un peuple d'imbécile de la façon dont ces trois sires se sont mutuellement encensés?

Heureusement, il y a eu Beau Dommage, spectacle merveilleux de sons-souvenirs et de nouvelles créations. Un spectacle professionnel, digne des talents inépuisables de chacun des membres du groupe.

**Brigitte Gagné
Sainte-Foy**

**Marc Simard
Sainte-Foy**

A coups d'encensoir

Comme plusieurs de mes compatriotes, je suis allée rendre un dernier hommage à Beau Dommage, vendredi soir, à la Grande Scène du Vieux-Port.

Cordé(e)s comme des sardines, évitant de justesse, pendant plusieurs heures d'attente, les sévices corporels que nous infligeaient ceux et celles qui tentaient vainement de se tailler une place pour le spectacle, nous avons dû, en plus, subir la cérémonie de clôture des fastes festifs de Québec 1534-1984.

"Cartier", Drouin et Pelletier nous ont alors conjugué à l'unisson le verbe "s'encenser" au passé, au présent et au futur avec un sans-gêne incroyable.

"Québec 1534-1984" demeurera un acquis pour les générations futures" déclarait le maire de Québec, Jean Pelletier. C'est vrai, un acquis en termes d'erreurs, de patronnage et de mauvaise administration à ne plus commettre pour les générations futures.

J'attendais avec impatience

S'en mettre plein la vue

Je trouve important de voir, de dire et de réaliser que des milliers de personnes se déplacent pour aller s'émerveiller. Parce que finalement, les feux d'artifice ne sont ni une troupe de théâtre populaire, ni un artiste connu... ils "ne sont que des couleurs" qui éclatent dans l'espace... Donc, une féerie à 100 pour 100. Je trouve important de savoir qu'autant de gens se déplacent pour aller voir une féerie à part entière. Je trouve important d'entendre les gens applaudir un spectacle qui ne les entend même pas! Applaudir pour applaudir, au moment où notre sens du merveilleux nous dit que c'est assez beau, qu'on est satisfait et heureux de cette beauté. Je trouve important aussi de se rappeler que ces canons

tonnent pour participer à notre bonheur, pour nous lancer de la poudre aux yeux!

J'ai trouvé dans les rues et les sites de Québec, cet été, des centaines de féeries offertes. Ces centaines de régals pour les yeux et les oreilles... gratuits. Des jongleurs sur le site, au petit théâtre de Renaldini sur Grande-Allée, aux clowns sur échasses, passant par les spectacles du Pigeonnier, des merveilleuses soirées telles celles passées avec les Séguin-Gauthier et Leforestier, Lenormand, Lagrange, Daniel La-voie; tous ces gens nous ont fait passer de superbes moments. C'était à nous de prendre tout ce qui passait.

Je trouve désolant que l'été mer et monde ait déçu certains

et d'autre part, d'avoir entendu maintes fois qu'il n'y avait rien à voir... Un être normalement constitué n'a pas eu assez d'yeux et de temps pour tout voir ce qui s'offrait comme spectacle cet été à Québec. Une copine me disait dernièrement avoir passé quatre heures avec son fils dans la tente H2O. Cet enseignement, quoi qu'on en ait dit, vaut sûrement \$6!!

Je trouve important que des feux de Bengale attirent autant de gens; au même point que je trouve important de réveiller les enfants la nuit du 24 décembre pour leur dire que le Père Noël est arrivé.

**Line Arsenault
de Matane
résidant à Québec**

Quand siffle le Tortillard

(Aux usagers du Tortillard)
Le Tortillard, quel merveilleux train vert et blanc!

A tous les jours depuis le début, celui-ci défile sur la voie ferrée tout près de chez moi.

Comme un appel à la joie, mes enfants accourent dès le premier coup de sifflet. Mais plus que la beauté du train, ce qui les attire c'est la sympathie de ses passagers qui sont assez aimables pour répondre à leurs sourires et à leurs abondants signes de la main.

Il faut voir leur désespoir si malheureusement elles sont en tenue d'Eve, prêtes à prendre

leur bain quotidien; alors là, il n'y a qu'une chose à faire, les rhabiller et en vitesse dès que le train siffle.

Au nom de mes deux filles et au nom de tous les enfants que vous avez sans doute salués malgré votre fatigue, je vous remercie. Longue vie au Tortillard et à ses sympathiques passagers.

PS: Si dans le Tortillard, le long de votre parcours, vous voyez deux petites frimousses blondes vous saluer, ne manquez pas de leur répondre car il s'agira peut-être de Maryse et d'Eliane.

**Denise Label
Beauport**

Quel beau dommage!

Si le groupe populaire bien connu Beau Dommage mérite toutes mes félicitations pour le spectacle présenté à la Grande Scène flottante du Vieux-Port, je ne peux en dire autant pour les fans de Beau Dommage. Quel beau dommage à l'environnement que ces milliers d'ordures qu'ils ont laissé traîner, ça et là, sur la pelouse de la Grande Scène, donnant l'impression aux visiteurs étrangers (j'ai entendu plusieurs remarques peu élogieuses sur Québec et les Québécois de leur part) que nous sommes une bande de sauvages. Le Pigeonnier de la Grande-Allée avait eu la même désagréable expérience lors du passage de Corbeau il y a quelques années.

A qui ou à quoi attribuer la cause de ce manque de savoir-vivre? Sans doute à certaines lacunes de notre système d'éducation, telles qu'absences de cours de bienséance, de civisme, d'écologie, de relations humaines, etc. Dans ma jeunesse, on nous avait littéralement lavé le cerveau avec des phrases publicitaires du genre: "Le civisme est une foule de petites choses", à tel point que rares sont les gens de ma génération qui ne savent pas bien se comporter en public.

Il me semble que notre système d'éducation nous coûte assez cher, et que nos enseignants sont assez grassement payés pour que nous ayons droit, en tant que collectivité qui se respecte, à un environnement humain et écologique de toute première qualité. Pour employer un leitmotiv politique connu, il est temps que ça change!

**Raymond Dionne
Saint-Romuald**

Madelinots en colère

Mardi matin le 21 août, alors que nous attendons au sud des îles de la Madeleine le passage des premiers voiliers de la Transat Québec-Saint-Malo, nous apprenons que le trajet vient d'être modifié.

Pourquoi ce changement de parcours au passage des premiers voiliers à la bouée de Percé, direction sud des îles?

Il n'y a aucun voilier qui est passé au sud des îles-de-la-Madeleine, comme vous l'avez indiqué tous les jours sur la carte colorée du déroulement de la course. Tous sont passés à environ 25 milles au nord des îles.

Les Madelinots sont bien déçus d'avoir été écartés du spectacle qu'ils attendaient depuis 4 ans.

**Eudore Gaudet et
Pierre Boudreau
Gros-Cap**

Plus qu'un souvenir

Les fêtes Mer et Monde 1984 sont maintenant choses du passé. Mais comme toutes les belles choses nous voudrions les retenir et tarder à tourner la page pour en jouir plus longtemps.

Il nous reste cependant un souvenir impérissable que le temps ne réussira pas à nous faire oublier: l'accueil chaleureux de nos jeunes, leur sourire malgré les fatigues de la chaleur ou les orages, leur empressement à rendre service. Il y a aussi tous les autres qui ont

peiné dans l'ombre pour que l'ordre et la propreté règnent. On vous dit à tous et à chacun merci du fond du coeur pour tout. Et aussi, bravo, parce que vous ne nous avez pas déçus et avez contribué à nous faire passer des heures heureuses.

Je ne peux que formuler le souhait que cette fraternité ne se termine pas avec le dernier au revoir, mais qu'elle se renouvelle à chaque jour.

**Bernadette Labayo
Québec**

Un accueil chaleureux

(Lettre adressée aux responsables de Parcs Canada, district de Québec)

Par la présente, je viens vous remercier pour les bons services dont j'ai été bénéficiaire lors de mon séjour chez vous.

J'ai eu la malchance de perdre mon sac à main aux Festies-Voiliers le 29 juin 1984. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je pouvais être désemparé.

Grâce à l'honnêteté d'une dame dont j'ignore le nom mais que je veux remercier sincèrement et à un de vos bons équipiers de la Poudrière de l'Esplanade, en service à la Terrasse Dufferin, j'ai retrouvé mon sac à main avec tout son contenu.

Vraiment ma joie et ma reconnaissance étaient à leur comble. J'ai voulu récompenser ce jeune homme, il a totalement refusé.

Mais je sais que, appuyée sur cette promesse du Seigneur "qu'un verre d'eau donné en son nom, ne restera pas sans récompense", j'ai l'assurance que Lui, dans sa largesse et son amour les comblera bien au-delà de mes désirs. Merci encore.

Je veux aussi profiter de l'occasion pour souligner la courtoisie et l'accueil chaleureux des gens de la ville de Québec. Le climat était formidable.

**Hélène Levasseur
Montréal**

Un Vieux-Port rajeuni

Après 60 ans d'absence j'ai revu le Vieux-Port de Québec; contrairement aux humains, il a rajeuni. Pour me le faire visiter, une très gentille hôtesse a mis son sourire et son temps à ma disposition.

Elle a fait plus, le service de chaises roulantes étant momentanément interrompu ce jour-là, elle a obtenu la permission de me véhiculer en petite voiture, non pas une "papemobile", mais une "mammobile"! Avec délicatesse et

patience, elle a fait l'historique des Fêtes Québec 84 pour moi.

Le port de Québec, quelle évolution depuis 1918. Bravo pour tout ce qui a été accompli.

De tout coeur, merci à Marie Levesque pour sa délicate attention lors de cette mémorable visite du 18 août. Ah, les jeunes d'aujourd'hui, c'est du bien bon monde!

**Jeannette
Vekeman-Masson
Sherbrooke**

LE BUT DU JEU. LA COUPE CANADA. DU 1^{ER} AU 20^{ES} SEPT. 1984

| | |
|--|---|
| 1 ^{er} SEPT. SUÈDE - ÉTATS-UNIS (TSN) | 8 SEPT. U.R.S.S. - ÉTATS-UNIS (TSN) |
| 1 ^{er} SEPT. CANADA - ALLEMAGNE DE l'0. (CTV/TVA) | 8 SEPT. SUÈDE - ALLEMAGNE DE l'0. (TSN) |
| 2 SEPT. U.R.S.S. - TCHÉCOSLOVAQUIE (CTV/TVA) | 10 SEPT. CANADA - U.R.S.S. (CTV/TVA) |
| 3 SEPT. CANADA - ÉTATS-UNIS (CTV/TVA) | 10 SEPT. TCHÉCOSLOVAQUIE - SUÈDE (TSN) |
| 4 SEPT. U.R.S.S. - SUÈDE (TSN) | 10 SEPT. ALLEMAGNE DE l'0. - ÉTATS-UNIS (TSN) |
| 4 SEPT. TCHÉCOSLOVAQUIE - ALLEMAGNE DE l'0. (TSN) | 12 SEPT. DEMI-FINALE A 1 contre 4 (CTV/TVA) |
| 6 SEPT. CANADA - SUÈDE (CTV/TVA) | 13 SEPT. DEMI-FINALE B 2 contre 3 (CTV/TVA) |
| 6 SEPT. TCHÉCOSLOVAQUIE - ÉTATS-UNIS (TSN) | 16 SEPT. FINALE 1 (CTV/TVA) |
| 7 SEPT. U.R.S.S. - ALLEMAGNE DE l'0. (TSN) | 18 SEPT. FINALE 2 (CTV/TVA) |
| 8 SEPT. CANADA - TCHÉCOSLOVAQUIE (CTV/TVA) | 20 SEPT. FINALE 3 (S'IL Y A LIEU) (CTV/TVA) |

UNE PRÉSENTATION DE
LABATT 50.



les
3

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

**LÉVIS
BEAUPORT
LES SAULES**

DE NOUVEAU OUVERTS LES SAMEDIS

Quasar

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle
WT5941WW

GARANTIE
DE 5 ANS
pièces et
main-d'oeuvre,
plus service
à domicile
donné par l'un
de nos 10
électroniciens.



429⁹⁵

LIVRAISON, INSTALLATION
ET DÉMONSTRATION
GRATUITE À DOMICILE

FOUR À
MICRO-ONDES

Modèle
YMQ5540

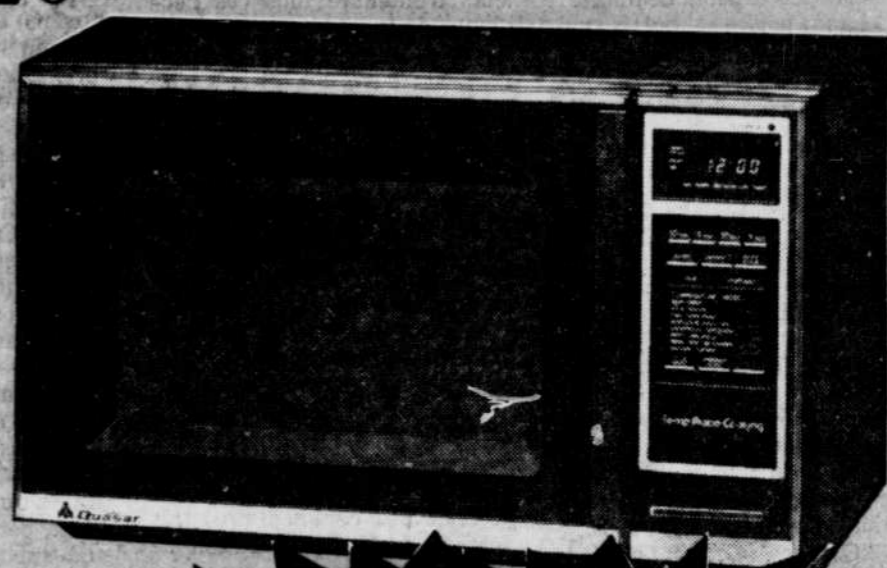
Four grand format avec
sonde de température

- Six niveaux d'intensité
- Décongélation automatique par étapes
- Triple mémoire
- Attente/minuterie
- Affichage numérique de l'heure, de la minuterie et des réglages de la température
- Livre de recettes inclus.

GARANTIE DE 5 ANS

Pièces et main-d'oeuvre, plus service à domicile, assuré par l'un de nos 10 électroniciens.

Cours après-vente gratuit à l'École de cuisson, d'une durée de 3 heures plus dégustation.



499⁹⁵

1985

ZENITH

Système de balayage à 4 têtes



MAGNÉTOSCOPE À CASSETTE
Modèle VR2000

- Minuterie d'enregistrement automatique programmable pour 14 jours/1 émission
- Syntonisation électronique à 14 positions
- Chargement automatique par l'avant
- Durée d'enregistrement VHS de huit heures sans interruption
- Télécommande sans fil incluse
- Rebobinage automatique et enregistrement instantané.

649⁹⁵

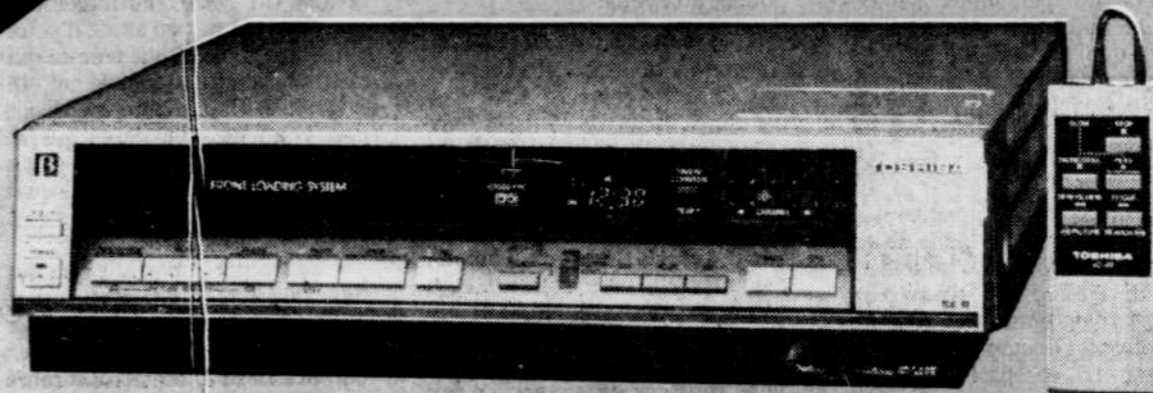
TOSHIBA V-M41C et ZENITH VR2000
GARANTIE D'UN AN, pièces et main-d'oeuvre assurée à domicile par un de nos dix électroniciens.

LIVRAISON, INSTALLATION et DÉMONSTRATION À DOMICILE GRATUITES

Le nettoyage des têtes, gratuit la première année. Une carte de membre d'un club vidéo gratuite.

1985

TOSHIBA



MAGNÉTOSCOPE À CASSETTE
facile à utiliser, avec commande d'enregistrement à touche unique.

2 CASSETTES GRATUITES

479⁹⁵

- Modèle V-M41C
- Compatible avec câble à 105 canaux
 - Enregistrement par minuterie, une seule touche
 - Minuterie programmable de 7 jours
 - Projection fixe, au ralenti (1/2 de la vitesse normale) et pause
 - Recherche/repérage de l'image et retour sans disparition de l'image
 - Télécommande à 10 fonctions
 - Filtre peigne C.C.D.

LIVRAISON GRATUITE À TRAVERS LA PROVINCE

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

Là où on se sent en confiance!

LEVIS - 833-4511
Place Tanguay, Lévis

BEAUPORT - 667-6282
535, boul. Ste-Anne

LES SAULES - 871-4411
1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)

EXPO-QUÉBEC

Venez nous voir à Expo-Québec!

Visitez nos nombreux kiosques et rencontrez nos:

- conseillers en ameublement et décoration
- spécialistes en appareils électroménagers et fours à micro-ondes
- spécialistes en vidéo, télécouleurs et systèmes de son

Également sur place, démonstrations continues par des spécialistes sur le fonctionnement des fours à micro-ondes.